

BAROMÈTRE ASNR 2026

LA PERCEPTION DES RISQUES PAR LES FRANÇAIS

L'ANALYSE



L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France. Elle exerce également les missions de recherche, d'expertise, de formation et d'information des publics dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

OBJECTIFS

Le Baromètre de l'ASNR met à disposition une « photographie » annuelle de la perception des risques par les Français, notamment ceux liés aux domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, dans l'objectif de :

- participer à une meilleure information des publics ;
- éclairer les réflexions de l'ASNR et des parties prenantes ;
- nourrir les recherches en sciences sociales menées dans ces domaines ;
- suivre dans le temps l'évolution des perceptions des Français pour identifier et étudier des tendances ou des relations.

Pour répondre à ces objectifs, il étudie notamment :

- les préoccupations sociétales et y situe l'énergie nucléaire et les risques qui lui sont associés ;
- les principaux facteurs reconnus dans la littérature scientifique (le niveau de risque perçu, le niveau de connaissance, la confiance, etc.) pour jouer un rôle important dans la perception des risques ;
- les représentations sociales de l'énergie nucléaire et des différents sujets (science, expertise, radioprotection, sûreté, etc.) auxquels elle est intimement liée.

Les résultats de cette enquête, tout comme l'ensemble des résultats depuis 1990, sont disponibles sur le site internet du Baromètre de l'ASNR : <https://barometre-perceptiondesrisques.asnr.fr>.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'édition 2026 du Baromètre de l'ASNR présente les résultats de l'enquête annuelle réalisée sur internet du 24 novembre au 01 décembre 2025 par la société Harris Interactive. Au total, 2 157 personnes âgées de 18 ans et plus ont répondu au questionnaire. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (genre, âge et CSP de l'interviewé) après stratification par région et taille d'agglomération.

AUTEUR

Hugo LUTUN

Chargé d'études sur la perception des risques (DDC)

AVEC LA PARTICIPATION DE

Thierry BOURGOIS

Chargé de mission

RELECTRICE

Clémence PICART

Directrice adjointe (DDC)

LÉGENDES

Dans quelques graphiques du Baromètre ASNR 2026, des pointillés sur les courbes représentent l'absence de données pour certaines années.



BAROMÈTRE ASNR 2026

- 1** LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES
DES FRANÇAIS **7 → 14**
- 2** L'IMAGE DE LA SCIENCE **15 → 23**
- 3** LES FRANÇAIS ET LES SITUATIONS
À RISQUE **24 → 44**
- 4** LES FRANÇAIS, L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE,
LA RADIOPROTECTION ET LA SÛRETÉ **45 → 65**

L'ESSENTIEL DE L'ÉDITION 2026 DU BAROMÈTRE DE L'ASNR SUR LA PERCEPTION DES RISQUES

L'édition 2026 s'inscrit dans la continuité des éditions antérieures. Comme toutes les enquêtes depuis 1997, celle-ci a été menée à l'automne précédant la publication (du 24 novembre au 01 décembre 2025) auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Le questionnaire est resté stable afin d'assurer la continuité des séries de données, avec des ajouts et retraits de questions à la marge. Cette année, le Baromètre ASNR enrichit son analyse de données complémentaires (recueillies en avril 2026), qui vise, notamment, à mieux comprendre la perception des risques par les Français riverains des installations nucléaires.

Le Baromètre ASNR suit depuis plus de 30 ans la perception des risques par les Français. En 2026, il présente les évolutions de cette perception selon quatre grands axes : les préoccupations principales des Français, leur rapport à la science, leur perception des situations à risque et leur opinion sur l'énergie nucléaire.

Les préoccupations actuelles des Français

En 2025, **le pouvoir d'achat demeure le premier sujet de préoccupation des Français** (19 %), malgré un recul de son score de 5 points par rapport à 2024. **L'insécurité et l'immigration** partagent la deuxième position, avec chacune 11 % des réponses, soit un niveau stable par rapport à l'année précédente. **La santé** (10 %) retrouve cette année sa place parmi les trois principales préoccupations.

Parmi les principales **préoccupations environnementales**, **le dérèglement climatique** (36 %, -1 point) se stabilise en tête, loin devant « les dommages liés aux catastrophes naturelles » (16 %, -1 point) et la disparition d'espèces animales (14 %, +3 points).

L'image de la science

Les résultats de l'année 2025 confirment **la poursuite de l'amélioration de l'image de la science** : 65 % des Français font confiance aux institutions scientifiques (+1 point) et 59 % des Français ont une bonne opinion des experts scientifiques (+2 points).

Parmi les trois qualités les plus attendues pour les experts scientifiques, la compétence reprend la tête (54 %, +9 points), devant **l'honnêteté** dans la démarche scientifique (44 %, -7 points) et **l'indépendance** de jugement (40 %, -1 point).

Pour la première fois depuis 2021, les Français ne renforcent pas leur attachement à un **recours des décideurs aux experts scientifiques**. Néanmoins, l'attente des citoyens reste forte. En 2025, ils sont 71 % à estimer que « les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte l'avis des experts scientifiques » (-4 points).

Les Français et les situations à risque

Parmi les **25 situations à risque** suivies par le Baromètre en 2025, **le cancer** (77 % de réponses « élevés », +1 point) est, pour la cinquième année consécutive, **la situation perçue comme la plus risquée** par les Français. **La drogue**, dont le score continue de progresser (76 %, +2 points), **consolide sa deuxième position**. À l'inverse, les pesticides, en recul de 4 points (65 %), perdent trois places, cédant ainsi **la troisième position à la pollution de l'air et au terrorisme**, à égalité avec un score de 68 %.

Le Baromètre ASNR poursuit son exploration de la perception des risques, à l'aide d'**une nouvelle approche**, en s'intéressant à **la part de responsabilité que les Français attribuent à leur propre exposition** aux différents risques. **Les accidents de la route** (71 % de réponses indiquant un niveau de responsabilité élevé), **la consommation d'alcool** (71 %), **de tabac** (70 %) et **de drogue** (67 %) sont les situations pour lesquelles les Français **s'estiment les plus responsables**. À l'inverse, **le radon dans les habitations** (15 %), **les radiographies médicales** (15 %) et **les retombées radioactives en France liées à l'accident nucléaire de Tchernobyl** (15 %) sont les situations pour lesquelles les Français s'estiment les moins responsables.

Parmi les 25 situations à risque interrogées, **le tabagisme** (75 %, -3 points), **l'alcool** (73 %, -3 points) et **les accidents de la route** (73 %, -3 points) demeurent celles pour lesquelles les Français **se sentent les mieux informés des risques**. En revanche, les installations chimiques (24 %), les déchets

radioactifs (24 %, -1 point), **les retombées radioactives en France liées à l'accident nucléaire de Tchernobyl** (23 %) et le radon dans les habitations (19 %, -2 points) sont les situations pour lesquelles les Français se sentent les moins bien informés des risques.

La confiance accordée par les Français aux autorités **pour les protéger des situations à risque diminue** (28 % de réponses « oui » en moyenne, -4 points). Cette baisse s'explique notamment par le recul important de la confiance accordée aux autorités pour trois situations qui figuraient jusqu'ici parmi les mieux évaluées : les radiographies médicales (47 %, -13 points), les accidents de radiothérapie (30 %, -11 points) et l'intelligence artificielle (22 %, -21 points). En 2025, **les centrales nucléaires** (38 %, -5 points), **le terrorisme** (38 %, -1 point), **les incendies de forêts** (36 %, -6 points) et **la sécurité des produits alimentaires** (35 %, -4 points) **obtiennent désormais les scores de confiance les plus élevés**. La « défiance » des Français demeure la plus élevée pour la drogue (55 % de réponses « non », -2 points), les pesticides (51 %, +2 points) et la pollution des sols (48 %, +2 points).

Les Français, l'énergie nucléaire, la radioprotection et la sûreté

Après une évolution significative en 2022, **l'opinion des Français en faveur de l'énergie nucléaire** s'est stabilisée depuis 2023. En 2025, près d'un Français sur deux (49 %, +1 point) est pour la construction de nouvelles centrales nucléaires, tandis que 21 % sont contre (-4 points).

L'argument de **l'indépendance énergétique** demeure **le principal motif de soutien des Français à l'énergie nucléaire** (38 %), loin devant le faible coût de l'électricité (24 %). La **production de déchets radioactifs** reste le premier argument cité à l'encontre de l'énergie nucléaire (31 %), devançant de 6 points le risque d'accident en deuxième position (25 %, +2 points).

Concernant la question de **la gestion des déchets radioactifs**, la majorité des Français (60 %, -4 points) continue d'estimer que la position « la plus raisonnable pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs » est de « **se décider et appliquer au plus vite la solution** ». Tandis que 32 % des Français (+3 points) préfèrent « prolonger de 10 ans les recherches » et 7 % « laisser le choix aux générations futures ». Par ailleurs, 34 % (-1 point) estiment qu'il est aujourd'hui « possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre » et 28 % (-2 points) pensent le contraire.

La perception de l'exposition à la radioactivité reste stable : 57 % des Français l'attribuent à des sources artificielles, contre 43 % à des sources naturelles. Les installations nucléaires industrielles et militaires restent la source d'exposition la plus citée (28 %, -3 points). Ces perceptions sont toutefois très différentes des mesures et de la répartition présentées dans le dernier bilan publié en 2026 par l'ASNR¹. Selon ce bilan, l'exposition aux rayonnements ionisants en France provient principalement du radon (55 %) et des actes médicaux (23 %), alors que les installations nucléaires ne représentent qu'une part marginale (0,07 %) de l'exposition totale. Dans l'ensemble, 77 % de l'exposition aux rayonnements ionisants en France est d'origine naturelle et 23 % artificielle.

La confiance dans les mesures de sûreté reste stable en 2025 : 63 % des répondants (-1 point) considèrent que « toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises ». Par ailleurs, **les attentes des Français en matière de sûreté demeurent élevées** : près de 8 Français sur 10 (79 %, -4 points) estiment que « les exploitants des sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables ».

Au sujet de **l'extension de la durée de fonctionnement des centrales nucléaires**, la majorité des Français estime qu'il s'agit d'un « bon choix » (52 %), tandis que 26 % pensent le contraire (-1 point) et 22 % sont indécis (+1 point). Cependant, 38 % des Français considèrent que l'extension de durée de fonctionnement risque de provoquer des accidents (-3 points), 40 % restent indécis (+3 points) et seulement 22 % pensent le contraire.

Concernant la perception des catastrophes, **les centrales nucléaires** restent en 2025 les installations qui, selon les Français, **risquent le plus de provoquer un accident grave** en France (25 %, +1 point). Viennent ensuite les stockages de déchets radioactifs (18 %, -1 point), les laboratoires de recherche sur les virus (13 %, -3 points) et les installations chimiques (16 %, +1 point). **L'accident de Tchernobyl demeure la catastrophe jugée la plus effrayante**. Après une hausse de 7 points en 2024, la peur qu'il suscite recule à un niveau similaire à celui enregistré en 2022 et 2023 (39 % des citations).

¹ Rapport « Exposition de la population française aux rayonnements ionisants – Bilan 2020-2024 » disponible sur www.asnr.fr/expop2026.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LA LECTURE DE L'ANALYSE

L'analyse proposée repose principalement sur les résultats de l'enquête réalisée en novembre 2025, permettant une mise en perspective dans la continuité des enquêtes précédentes conduites à la même période de l'année. Cependant, cette année, elle intègre également les résultats de deux enquêtes complémentaires :

- Une enquête auprès des Français réalisée en avril 2026 qui permet d'identifier les éventuelles différences saisonnières et les effets associés à certains événements majeurs du premier trimestre 2026 ;

L'enquête a été menée par Harris Interactive, du 02 au 09 avril 2026, auprès d'un échantillon de 2 076 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas (genre, âge et CSP de l'interviewé) après stratification par région et taille d'agglomération.

- Une enquête auprès des Français riverains des installations nucléaires qui vise à mieux comprendre leur perception des risques et à en identifier les spécificités.

L'enquête a été réalisée par Harris Interactive, du 22 avril au 04 mai 2026, auprès d'un échantillon de 536 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et habitant dans une commune incluse dans le périmètre d'un Plan particulier d'intervention (PPI) d'une installation nucléaire. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas (genre, âge et CSP de l'interviewé) après stratification par région.

L'analyse porte ainsi une attention particulière aux variations importantes observées selon la période de l'enquête (novembre 2025 versus avril 2026) et la population interrogée (population générale versus riverains des installations nucléaires).

1

LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES DES FRANÇAIS

En 2025, le pouvoir d'achat demeure le premier sujet de préoccupation des Français devant l'insécurité et l'immigration qui partagent la deuxième position. La santé retrouve sa place parmi les trois principales préoccupations.

Deux nouvelles préoccupations font leur apparition : la dette publique et la situation politique en France. Elles occupent, avec l'instabilité géopolitique mondiale, la quatrième position.

Parmi les principales préoccupations environnementales, le dérèglement climatique se stabilise en tête, loin devant les autres sujets environnementaux.

L'année 2025 a été une nouvelle fois marquée par de nombreuses tensions, tant sur le plan international que national. Les conflits en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique, avec l'implication croissante des grandes puissances, ont occupé une place importante dans l'actualité. Au plan national, la vie politique a été fortement marquée par un nouveau changement de Gouvernement, des débats houleux sur les finances publiques et des tensions sociales persistantes.

Concernant le climat, l'année 2025 figure, selon l'Organisation météorologique mondiale, parmi les trois années les plus chaudes jamais enregistrées, avec 2024 et 2023. Elle a également été marquée par de nouvelles catastrophes naturelles dans plusieurs régions du monde, notamment par des inondations en Asie du Sud-Est ayant touché plus de 4 millions de personnes et causé plus de 600 morts, principalement en Indonésie, en Thaïlande et en Malaisie. En France, les fortes chaleurs estivales ont favorisé plusieurs incendies, dont celui qui a touché le massif des Corbières dans l'Aude, du 5 août au 28 août, ravageant plus de 11 000 hectares. Cet événement illustre, une nouvelle fois, la vulnérabilité de certains territoires face aux conséquences de conditions climatiques extrêmes.

Les préoccupations principales des Français

En novembre 2025, le pouvoir d'achat demeure la principale préoccupation des Français (19 %), malgré une tendance à la baisse au cours de ces trois dernières années (-17 points par rapport à 2022).

L'insécurité et l'immigration partagent la deuxième position, avec chacune 11 % des réponses, soit un niveau stable par rapport à l'année précédente.

La santé (10 %) retrouve cette année sa place parmi les trois principales préoccupations.

Deux nouvelles préoccupations font leur apparition : la dette publique¹ et la situation politique en France. Elles occupent, avec l'instabilité géopolitique mondiale, la quatrième position, avec chacune 9 % des réponses.

Le dérèglement climatique recule nettement cette année, passant de la deuxième à la cinquième position, avec 8 % des citations, soit une baisse de 6 points.

En considérant les deux premières préoccupations citées par les Français (« première » et « deuxième » préoccupation) le pouvoir d'achat reste en tête, avec 32 % des réponses cumulées, mais recule de 7 points par rapport à 2024 et de 11 points par rapport à 2023. Il est suivi par l'insécurité (23 %) et l'immigration (21 %). La quatrième position est partagée entre la santé, la dette de l'État, la situation politique en France et l'instabilité géopolitique, qui obtiennent chacune 19 % des réponses cumulées. Ces résultats confirment également le net recul du dérèglement climatique, cité par 16 % des répondants, soit 10 points de moins qu'en 2024.

Le pouvoir d'achat

Même si la question du pouvoir d'achat reste prioritaire chez les Français, on observe - depuis l'introduction de cette modalité de réponse il y a 3 ans - une érosion continue du score obtenu. Cette tendance peut notamment être mise en regard de l'augmentation du pouvoir d'achat moyen de 3,31 % sur cette même période (2022-2025), malgré une légère baisse de 0,4 % entre 2024 et 2025.

Deux éléments peuvent contribuer à expliquer le maintien de cette préoccupation.

Le premier concerne la méthode de calcul de l'INSEE qui mesure une évolution moyenne du pouvoir d'achat, intégrant, outre les revenus d'activité, les revenus du patrimoine (intérêts, dividendes, assurance-vie) et les revenus fonciers. Or ces revenus sont très inégalement répartis entre les ménages et bénéficient donc moins aux plus modestes. L'évolution moyenne du pouvoir d'achat peut ainsi masquer des situations sociales très contrastées et contribuer à expliquer l'écart avec le ressenti de la population : 26 % des Français vivant dans un foyer disposant de moins de 1 000 € de revenus mensuels en font leur principale préoccupation.

Le second concerne la persistance de la hausse des prix, malgré le net ralentissement de l'inflation (+0,9 % en 2025, contre +2 % en 2024, +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022). L'inflation passée continue ainsi de peser sur le pouvoir d'achat « perçu » par les Français. Selon le Baromètre du pouvoir d'achat 2025², 61 % des Français déclarent que

¹ Au sein du questionnaire du Baromètre, la dette publique a été interrogée sous l'intitulé « la dette de l'État », une formulation plus souvent utilisée dans le langage courant, mais qui est moins précise sur le plan technique. En effet, la dette de l'État ne constitue qu'une composante de la dette publique, laquelle recouvre également la dette des autres administrations publiques, notamment les collectivités territoriales et les administrations de sécurité sociale.

² Baromètre du pouvoir d'achat 2025 - CSA x Cofidis, enquête réalisée en ligne du 22 au 30 mai 2025.

l'inflation impacte encore fortement leur foyer (contre 67 % en 2024), en dépit du ralentissement observé. Ainsi, 43 % des Français ont le sentiment que l'inflation continue au même rythme, soit seulement 2 points de moins par rapport à 2024. Seuls 30 % des Français se disent confiants quant à la stabilisation des prix.

L'instabilité géopolitique et l'immigration

D'après les données provisoires publiées le 30 juin 2026 par la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur, la présence étrangère en situation régulière sur le territoire français au 31 décembre 2025 avoisine les 4,5 millions, en hausse de 3,2 % sur un an.

En 2025, 377 462 nouveaux titres de séjour ont été délivrés, soit une augmentation de 9,2 % par rapport à 2024. Cette hausse s'explique en grande partie par les conséquences des conflits internationaux. Le motif humanitaire représente 88 001 de ces titres (23,3 %) et constitue le seul motif en nette progression par rapport à 2024 (+56,8 %), les autres motifs restant globalement stables³. Cette progression est notamment liée aux titres délivrés aux ressortissants afghans (17 531 titres délivrés, dont 97,1 % pour motif humanitaire), en augmentation de 42 % par rapport à 2024, et aux ressortissants ukrainiens (12 330 ressortissants, dont 73,2 % pour motif humanitaire) en augmentation de 248 % par rapport à 2024.

Dans un monde où l'instabilité géopolitique mondiale (9 %) et l'immigration (11 %) sont de plus en plus liés, il semble pertinent d'analyser l'ensemble des réponses des Français pour ces deux sujets afin d'en mesurer le poids dans les préoccupations des Français. Leur score cumulé atteint ainsi 20 % (-2 points par rapport à 2024), ce qui positionne cet ensemble au premier rang des préoccupations, devant le pouvoir d'achat, avec un point d'écart.

Cependant, cette relation entre l'instabilité géopolitique et l'immigration ne permet pas, à elle seule, d'expliquer les préoccupations des Français pour ces deux sujets majeurs.

AVRIL 2026 1 Français

La comparaison avec l'enquête complémentaire d'avril 2026 est, à cet égard, éclairante. Dans un contexte marqué, au début de l'année 2026, par l'escalade des tensions entre l'Iran, les États-Unis et Israël, la préoccupation relative à l'instabilité géopolitique atteint 18 %, contre 9 % en novembre 2025. Cette évolution traduit une forte sensibilité de cette préoccupation à l'actualité internationale. À l'inverse, la préoccupation liée à l'immigration reste stable, avec 10 % des réponses en avril 2026, contre 11 % en novembre 2025.

Les personnes les plus âgées et les plus diplômées se montrent particulièrement sensibles au climat international : en novembre 2025, 13 % des personnes âgées de 65 ans et plus déclarent en faire leur principale préoccupation, contre 6 % des moins de 65 ans ; 12 % des personnes titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2 citent en premier cette préoccupation, contre 7 % de celles ayant un niveau de diplôme inférieur au bac.

L'insécurité

L'insécurité (11 %) arrive cette année en deuxième position, à égalité avec l'immigration. Le score est stable par rapport à l'année dernière et demeure à un niveau élevé après un pic à 20 % en 2018, dans le contexte du mouvement des « Gilets jaunes ». Ce résultat est cohérent avec l'enquête réalisée en juin 2025⁴, dans la perspective des élections municipales de mars 2026, selon laquelle la sécurité apparaissait comme la première attente des Français (43 %), soit une progression de 9 points par rapport à l'enquête menée en 2019 dans le cadre des élections municipales de 2020 (34 %).

³ Les deux premiers motifs sont les études (116 835 titres délivrés, soit 31 % de la répartition globale ; +5,3 % par rapport à 2024) et la famille (90 959 titres délivrés, soit 24,1 % de la répartition globale ; -0,1 % par rapport à 2024).

⁴ L'enquête CEVIPOF pour l'AMF (Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité) a été réalisée par Ipsos auprès de 6 034 électeurs français, entre le 16 et le 23 juin 2025.

Ce sentiment d'insécurité perçue intervient dans un contexte où plusieurs indicateurs de la délinquance enregistrée ont progressé en 2025 par rapport à 2024, notamment le trafic (+9 %) et l'usage de stupéfiants (+7 %), les violences sexuelles (+8 %), les escroqueries et fraudes aux moyens de paiement (+7 %), ainsi que les tentatives d'homicide (+4 %)⁵. Plusieurs événements survenus en 2025 ont également marqué l'actualité en matière d'insécurité, notamment les nombreuses fusillades à Marseille, ainsi que des violences signalées dans plusieurs établissements scolaires.

La question de l'insécurité apparaît, par ailleurs, fortement différenciée selon l'orientation politique déclarée : 18 % des Français se situant à droite la citent comme leur principale préoccupation, contre seulement 5 % de ceux se situant à gauche.

La santé

Avec un score identique à l'année précédente (10 % des réponses), les préoccupations liées à la santé s'inscrivent dans une tendance de stabilité observée depuis 2022, après la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 qui avait fortement impacté les préoccupations sanitaires (26 % en 2020 et 22 % en 2021). On peut noter que l'épidémie précoce de grippe saisonnière au cours de l'hiver 2024-2025 (le taux d'incidence observé en France métropolitaine lors de la quatrième semaine de janvier 2025 s'élevait à 666 pour 100 000 habitants contre 500 pour la même semaine en 2024⁶) ne s'est pas traduite par une hausse de la préoccupation relative à la santé dans l'enquête de 2025.

La dette publique

Selon les données de l'INSEE, à la fin du troisième trimestre 2025, la dette publique, au sens de Maastricht⁷, s'établissait à 3 482,2 milliards d'euros. Alors qu'elle ne dépassait pas les 100 milliards d'euros en 1980, son montant a depuis progressé de manière continue, franchissant successivement plusieurs seuils symboliques : 1 000 milliards d'euros en 1999, 1 500 milliards en 2008, 2 000 milliards en 2014 et enfin 3 000 milliards en 2023.

Cette progression s'accompagne d'une montée des préoccupations des Français concernant les finances publiques. En octobre 2024, selon l'enquête sur le « budget idéal » des Français⁸, 48 % estimaient que la réduction de la dette publique devait constituer une priorité contre 29 % en 2017, soit une progression de 19 points.

Récoltant 9 % des réponses au sein du Baromètre, la dette publique occupe désormais une place importante parmi l'ensemble des préoccupations générales des Français. Cette tendance à la hausse est également confirmée par le sondage OpinionWay pour l'ADEME, selon lequel 17 % des Français considèrent la dette publique comme la question actuelle la plus importante contre 9 % en 2024.

Cette évolution intervient dans un contexte de débats particulièrement médiatisés sur le projet de loi de finances pour 2025 qui ont placé la question de la dette publique et de son financement au cœur de l'actualité politique.

La dette publique préoccupe davantage les personnes âgées de 65 ans et plus (13 % des réponses) que les plus jeunes, notamment les 35-49 ans (7 %).

La situation politique en France

Sans être exhaustifs, plusieurs événements majeurs ont, ces dernières années, marqué la vie politique française : le mouvement des « Gilets jaunes » en 2018, les élections législatives de 2022, les mobilisations contre la réforme des retraites en 2023, la dissolution de l'Assemblée nationale à la suite des élections européennes, suivie par la motion de censure du Gouvernement de Michel Barnier en 2024, ou plus récemment la démission du Gouvernement de François Bayrou en 2025, après le rejet de sa demande de confiance par l'Assemblée nationale.

Selon le Baromètre de la confiance politique réalisé en 2025 par OpinionWay pour Sciences Po, 78 % des Français estiment que la situation politique actuelle est assez ou très grave. Le niveau moyen d'inquiétude exprimé à l'égard de la situation politique atteint par ailleurs 7,3 sur 10.

Dans ce contexte, la dette publique et la situation politique en France font leur apparition parmi les principales préoccupations des Français.

⁵ Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, *Insécurité et délinquance : bilan statistique, édition 2026*.

⁶ Selon les données France, Sentinelles & IQVIA EMR (Electronic Medical Record).

⁷ La dette au sens de Maastricht représente la mesure officielle de la dette publique utilisée dans l'Union européenne, calculée selon des règles communes fixées par l'article 126 du traité de Maastricht, puis complétée par le règlement 479/2009 et le protocole sur la procédure concernant les déficits excessifs annexé à la version consolidée du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

⁸ L'enquête a été menée par IFOP, du 29 au 30 octobre 2024, auprès d'un échantillon de 2 002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Le dérèglement climatique

L'été 2025 se classe comme le troisième été le plus chaud depuis 1900 avec une température moyenne supérieure de 1,9 °C à celle enregistrée sur la période 1991-2020, d'après Météo-France. La France a connu quatre épisodes de canicules dont deux remarquables qui ont eu lieu du 19 juin au 6 juillet et du 8 au 19 août. 69 départements ont connu au moins une canicule, soit 80 % de la population concernée. Plus de 1 900 décès survenus pendant ces épisodes de canicules sont attribuables à une exposition de la population à la chaleur, soit plus de 12 % de la mortalité toutes causes observées pendant ces épisodes⁹.

Malgré l'intensité de ces événements, les préoccupations liées au dérèglement climatique, dans la continuité de la tendance observée en 2024, reculent et occupent désormais la 5^e position (avec un score de 8 %). Un niveau aussi faible n'avait plus été observé depuis 2018, année où elles se situaient à la 6^e place, avec 6 % des réponses. En seulement deux ans, le score du dérèglement climatique a été divisé par plus de deux, passant de 18 % en 2023 à 8 % en 2025, se rapprochant davantage de la moyenne « basse » observée avant 2019 (6 %) que du niveau « élevé » enregistré entre 2019 et 2024 (17 %).

Cette tendance est également observée par le Baromètre sur les représentations sociales du changement climatique de l'ADEME. La part des Français considérant que « l'environnement / la transition écologique » constitue le principal sujet de société, après avoir atteint 16 % en 2019, a progressivement diminué pour s'établir à 8 % en 2025.

Ce recul de la préoccupation climatique, alors même que l'année 2025 a été marquée par plusieurs épisodes de chaleur intense et des incendies importants, constitue un résultat particulièrement notable du Baromètre. Il invite à s'interroger sur les facteurs susceptibles de faire évoluer la préoccupation liée au dérèglement climatique et sur la place respective des événements climatiques, de leur médiatisation et de leur nature. À cet égard, en 2024, le Baromètre avait relevé une influence perçue comme forte du dérèglement climatique sur les canicules (pour 87 % des Français) et sur les incendies de forêts (82 %).

Néanmoins, le recul de la préoccupation liée au dérèglement climatique doit être appréhendé au regard de l'évolution de l'ensemble des préoccupations exprimées par les Français. La baisse observée reflète ainsi une évolution des priorités relatives, dans un contexte où d'autres sujets ont progressé ou émergé.

Les risques nucléaires

En 2025, les risques nucléaires occupent de nouveau la dernière place du classement des préoccupations des Français. Avec 1 % des réponses, soit une baisse de 3 points par rapport à 2024, ils retrouvent un niveau comparable à celui observé entre 2020 et 2023 (1 % en moyenne).

AVRIL 2026 Riverains

Les préoccupations des riverains des installations nucléaires (2 % des réponses) ne se distinguent pas significativement de celles des Français en général. Cette absence de différence statistique est observée quel que soit le périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI¹⁰) dans lequel ils résident, qu'il s'agisse des zones de « mise à l'abri réflexe », « d'évacuation immédiate » ou « de gestion concertée »¹¹.

Enfin, si la question du pouvoir d'achat reste prioritaire chez les Français, on observe désormais une hiérarchie des priorités moins nette. En effet, les sept préoccupations suivantes se situent à des niveaux très proches, avec des scores compris entre 8 % et 11 %. Le Baromètre met ainsi en évidence une évolution de la hiérarchie des préoccupations, marquée par une concurrence accrue entre plusieurs priorités, plutôt que par la domination nette de quelques sujets.

⁹ Selon le « Bilan de l'été 2025 - Chaleur et santé » publié par Santé publique France le 26 février 2026.

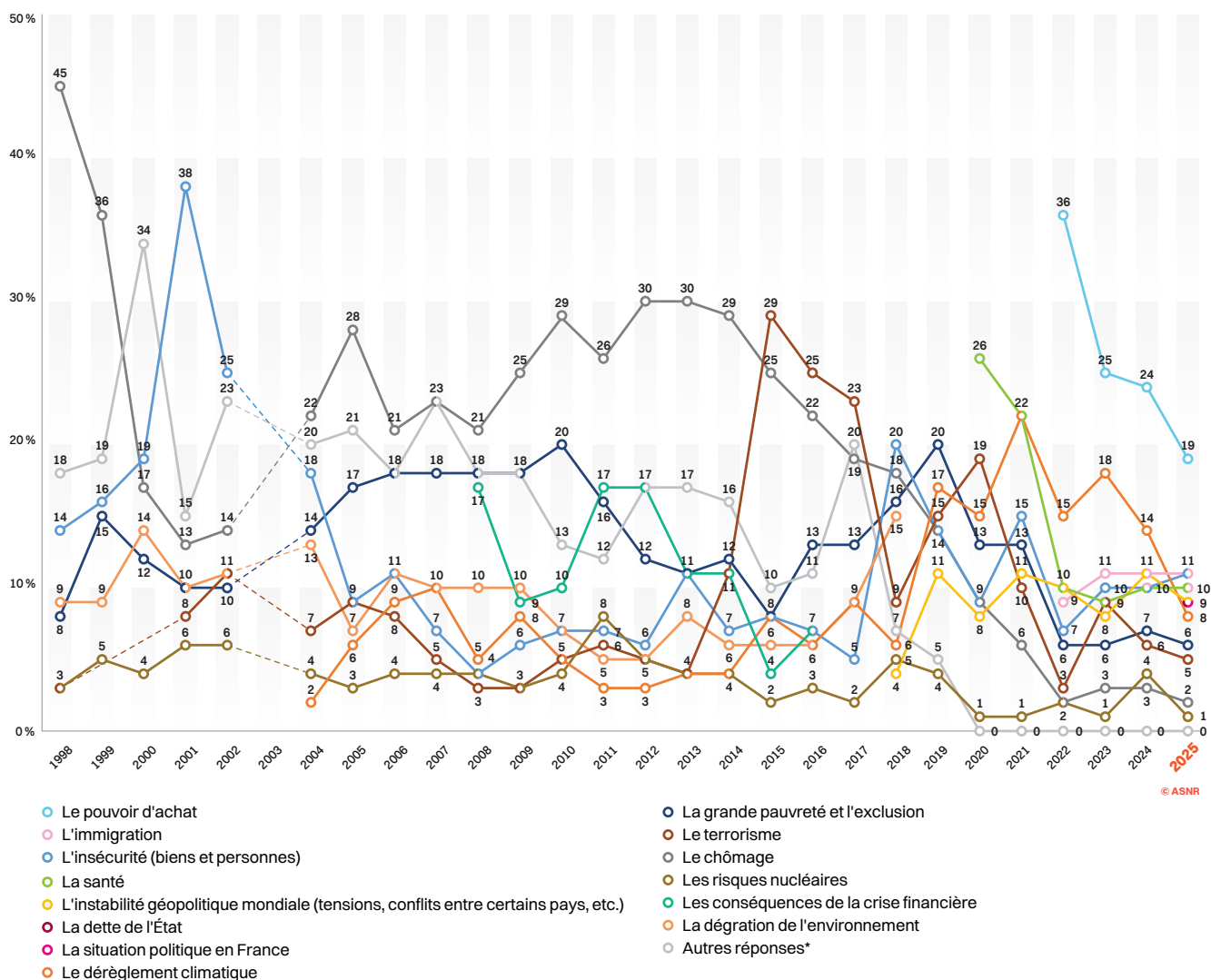
¹⁰ Le Plan particulier d'intervention (PPI) est un dispositif établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle. Il concerne les habitants et les établissements recevant du public (écoles, commerces, entreprises, administrations, etc.). S'agissant des risques associés aux installations nucléaires, il concerne les communes situées dans un rayon de 20 km autour de l'une des 18 centrales nucléaires.

¹¹ Le PPI distingue plusieurs périmètres autour des installations nucléaires : un périmètre de 2 km où l'exploitant a une obligation d'alerte pour une mise à l'abri de la population dite « réflexe » (zone « réflexe ») ; un périmètre de 5 km où le Préfet peut, si nécessaire, ordonner une évacuation dite « immédiate » (zone « immédiate ») ; et un périmètre de 20 km où le Préfet peut, après « concertation » avec l'ASNR et selon ses évaluations, si nécessaire, ajuster les mesures de protection à un périmètre plus large (zone « concertée »).

QUESTION N°1

En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ?

EN PREMIER - ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1998-2025 (EN %)



© ASNR

Les modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « l'insécurité » a remplacé « la violence dans les banlieues ». La modalité « la misère et l'exclusion » a été remplacée en 2018 par « la grande pauvreté et l'exclusion ». En 2019, la modalité « les bouleversements climatiques » a été remplacée par « le dérèglement climatique » et « l'insécurité » par « l'insécurité (biens et personnes) » ; les modalités « la dégradation de l'environnement », « les accidents de la route », « le sida », « les risques alimentaires », « les risques chimiques », « la qualité des soins médicaux » et « les toxicomanies » ont été retirées. En 2020, la modalité « la santé » a été ajoutée. En 2022, la modalité « l'instabilité géopolitique mondiale (crise des migrants, tensions entre certains pays, etc.) » a été remplacée par « l'instabilité géopolitique mondiale (tensions, conflits entre certains pays, etc.) » ; les modalités « le pouvoir d'achat » et « l'immigration » ont été ajoutées. En 2025, les modalités « la dette de l'État » et « la situation politique en France » ont été ajoutées.

*La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : « les taxes et impôts trop élevés » à 10 % en 2000, ou « la grippe A (H1N1) » à 4 % en 2009.

| Les préoccupations environnementales

Le dérèglement climatique, la principale préoccupation environnementale

Depuis 2000, le Baromètre analyse spécifiquement les préoccupations environnementales des Français.

Parmi la liste de préoccupations environnementales proposées depuis 2014, le dérèglement climatique s'est durablement imposé comme la première. À partir de 2020, il enregistre chaque année des niveaux particulièrement élevés, jusqu'à 44 % en 2023. En 2024, son score recule subitement de 7 points, soit la baisse la plus marquée observée depuis la période 2007-2008. En 2025, il se stabilise à 36 % des réponses.

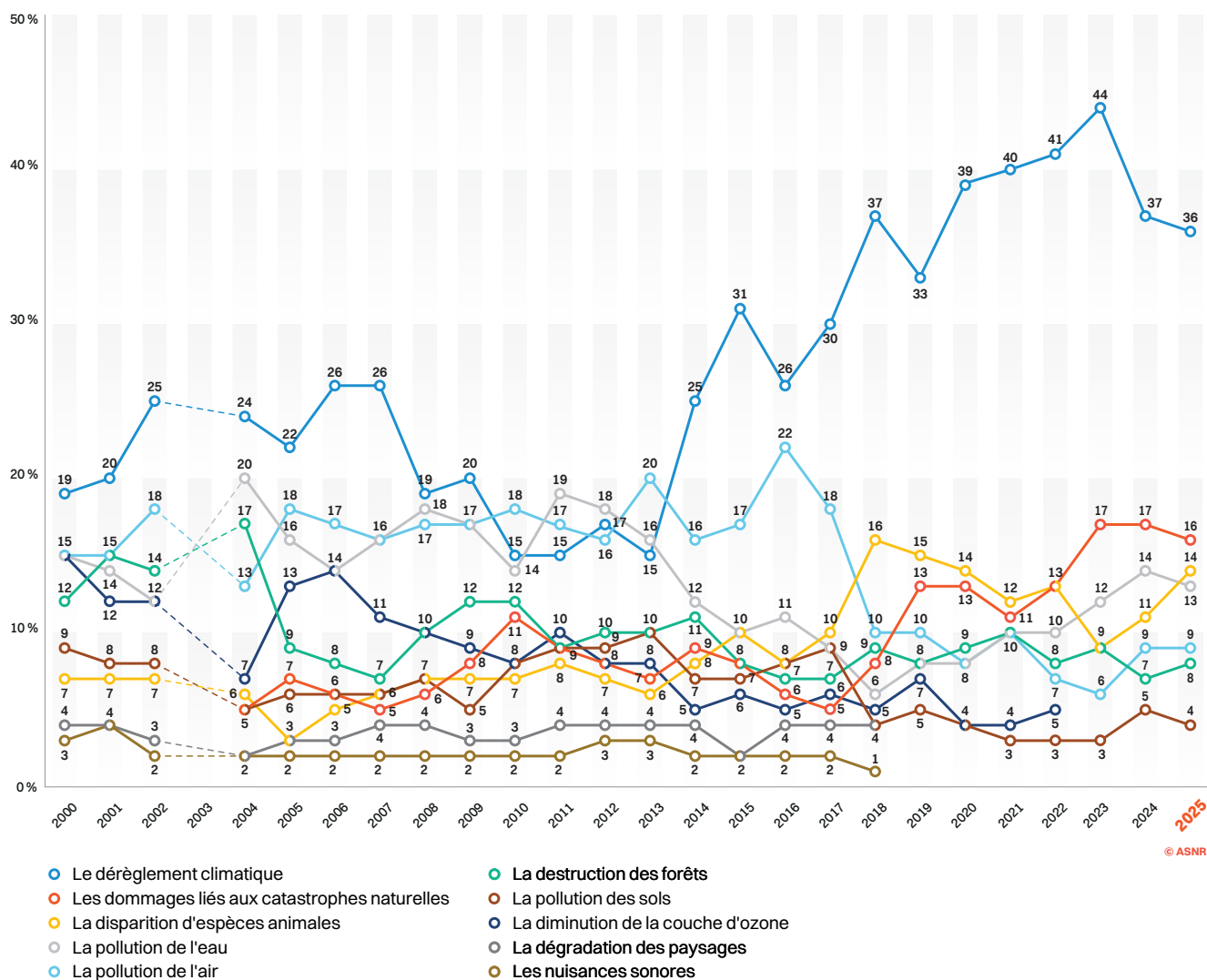
Les préoccupations liées aux dommages causés par les catastrophes naturelles se maintiennent au deuxième rang pour la quatrième année consécutive. Après une augmentation de 4 points en 2023, leur score semble désormais se stabiliser.

En 2025, la disparition d'espèces animales (14 %, +3 points) se hisse à la troisième place des préoccupations environnementales, devant la pollution de l'eau, qui lui cède sa place (13 %, -1 point). Viennent ensuite la pollution de l'air (9 %), la destruction des forêts (8 %, +1 point) et la pollution des sols (4 %, -1 point).

QUESTION N°2

Voici un certain nombre de sujets environnementaux.
Quel est celui qui vous semble le plus préoccupant ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2000-2025 (EN %)



© ASNR

Certaines modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « la pollution de l'air » a remplacé « la pollution de l'air dans les agglomérations » et « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) » a remplacé « le réchauffement de l'atmosphère ». En 2004, « la pollution de l'eau » a remplacé « la pollution des lacs, des rivières et des mers ». En 2014, le « réchauffement climatique » a remplacé « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) ». En 2019, « les nuisances sonores » et « la dégradation des paysages » ont été retirées. « Le réchauffement climatique » a été remplacé par « le dérèglement climatique ». En 2023, la modalité « la diminution de la couche d'ozone » a été supprimée.

2

L'IMAGE DE LA SCIENCE

Les résultats de l'année 2025 confirment la poursuite de l'amélioration de l'image de la science.

Parmi les trois qualités les plus attendues pour les experts scientifiques, la compétence reprend la tête, devant l'honnêteté dans la démarche scientifique et l'indépendance de jugement.

L'image de la science est évaluée par le Baromètre à partir de quatre indicateurs qui fournissent un score synthétique : le niveau de confiance accordé aux institutions scientifiques ; le rapport perçu entre les bénéfices et les effets néfastes de la science ; l'opinion à l'égard des experts scientifiques ; et l'importance accordée à leur avis dans les décisions politiques.

Le score moyen s'élevait à 67 points en 2019, avant la pandémie de la Covid-19.

Il a fortement diminué en 2020, principalement sous l'effet de la crise sanitaire, pour atteindre 55 points, soit une baisse de 12 points en un an. À partir de 2021, l'image de la science s'est progressivement améliorée, malgré quelques fluctuations, avec un score moyen de 59 points en 2021, 57 points en 2022, 61 points en 2023 et 62 points en 2024.

En 2025, il atteint 63 points, confirmant la poursuite de cette amélioration. L'écart avec le niveau observé avant la pandémie s'est ainsi réduit à 4 points, contre 12 points en 2020.

La confiance dans les institutions scientifiques

En novembre 2025, 65 % des Français déclarent faire confiance aux institutions scientifiques. Il s'agit du niveau le plus élevé observé depuis le début de la crise sanitaire en 2020.

AVRIL 2026 1 Français

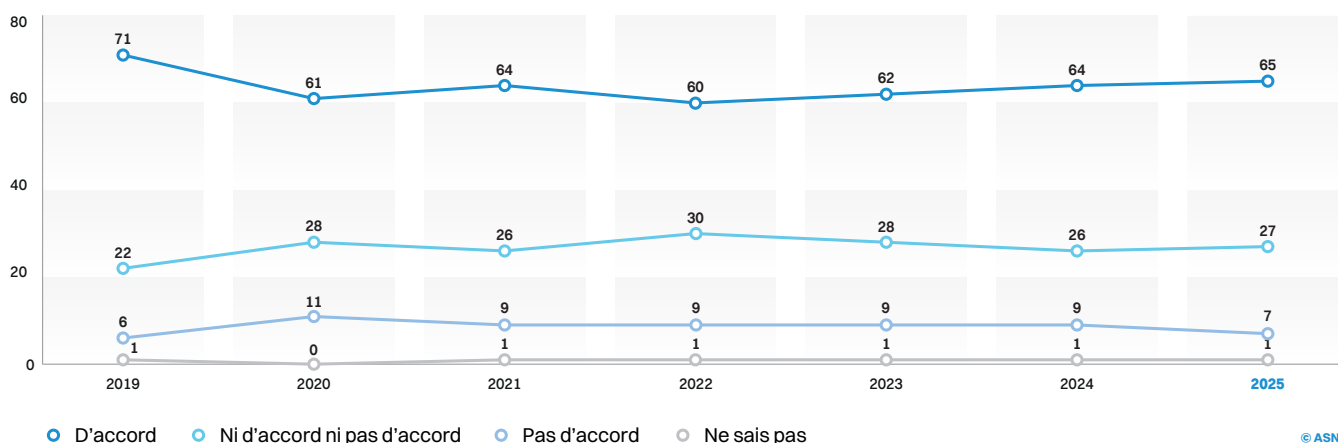
En avril 2026, cette proportion atteint 68 %, soit une progression de 3 points en quelques mois. Ce résultat confirme la tendance à la remontée de la confiance observée depuis la crise sanitaire et rapproche son niveau de celui enregistré avant la pandémie, en 2019 (71 %).

Cette confiance varie significativement selon les profils des personnes interrogées : 74 % des personnes ayant un niveau d'études supérieur à Bac + 2 déclarent faire confiance aux institutions scientifiques, contre 63 % de celles dont le niveau d'études est inférieur ou égal à Bac +2. De même, les personnes âgées de 65 ans et plus (73 %) ont davantage confiance dans les institutions scientifiques que les plus jeunes (64 %).

QUESTION N°1.1

Je fais confiance aux institutions scientifiques. Veuillez préciser si vous êtes...

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2019-2025 (EN %)



Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ».

Le rapport perçu entre les bénéfices et les effets néfastes de la science

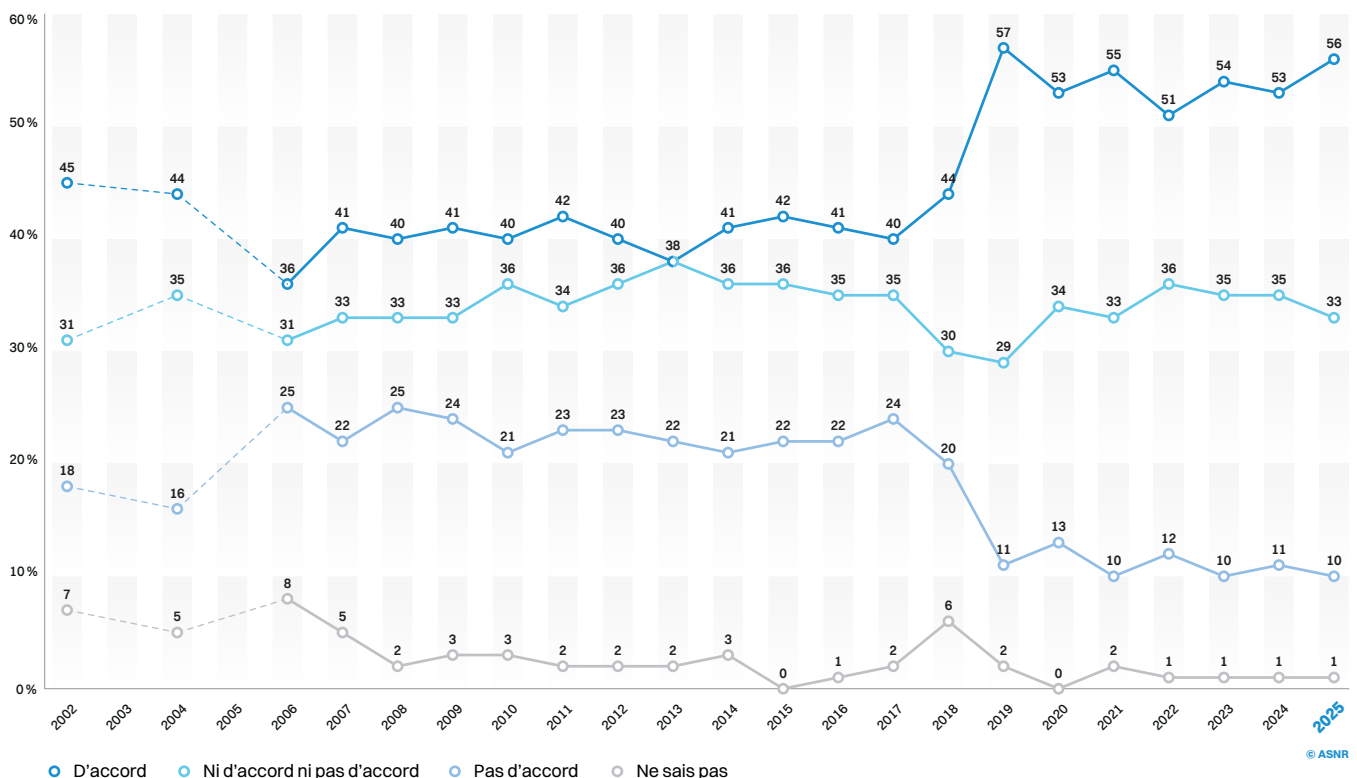
En 2025, 56 % des Français estiment que le développement de la science et des technologies apporte davantage de bénéfices que d'effets néfastes, soit une hausse de 3 points par rapport à 2024. Après plusieurs années de stabilité, cet indicateur retrouve ainsi un niveau très proche de celui observé en 2019 (57 %), qui constituait alors son niveau le

plus élevé avant la crise sanitaire. Cette progression constitue un signal favorable quant à l'évolution de la perception des bénéfices de la science. Cette perception apparaît, par ailleurs, particulièrement plus favorable chez les plus jeunes. Selon les résultats de l'édition 2026 du Baromètre de l'esprit critique¹, 68 % des 15-24 ans estiment que le développement de la connaissance scientifique rend l'homme meilleur contre 59 % des Français âgés de 18 ans et plus.

QUESTION N°1.2

Le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2002-2025 (EN %)



Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ».

¹ Viavoix pour Univercience, Baromètre de l'esprit critique Édition 2026, réalisé en ligne du 3 au 10 décembre 2025 auprès d'un échantillon de 2 000 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et d'un échantillon de 609 personnes, représentatif des jeunes Français âgés de 15 à 24 ans.

L'image des experts scientifiques

L'année 2025 se caractérise par une inversion du classement des principales qualités attendues chez les experts scientifiques : la compétence technique reprend la première place abandonnée en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Citée par 54 % des Français, soit une progression de 9 points par rapport à 2024, elle devance désormais l'honnêteté dans la démarche scientifique (44 %, -7 points) et l'indépendance dans le jugement (40 %, -1 point).

Entre 2002 et 2018, la compétence constituait la qualité la plus fréquemment attendue d'un expert scientifique, avec 66 % des réponses en moyenne, contre 42 % pour l'honnêteté, soit un écart moyen de 24 points en faveur de la compétence. À partir de 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, le classement s'est inversé : l'honnêteté est devenue la qualité la plus citée, avec 50 % des réponses en moyenne, contre 48 % pour la compétence.

En 2025, la compétence reprend donc la tête, avec un écart de 10 points sur l'honnêteté.

AVRIL 2026 1 Français

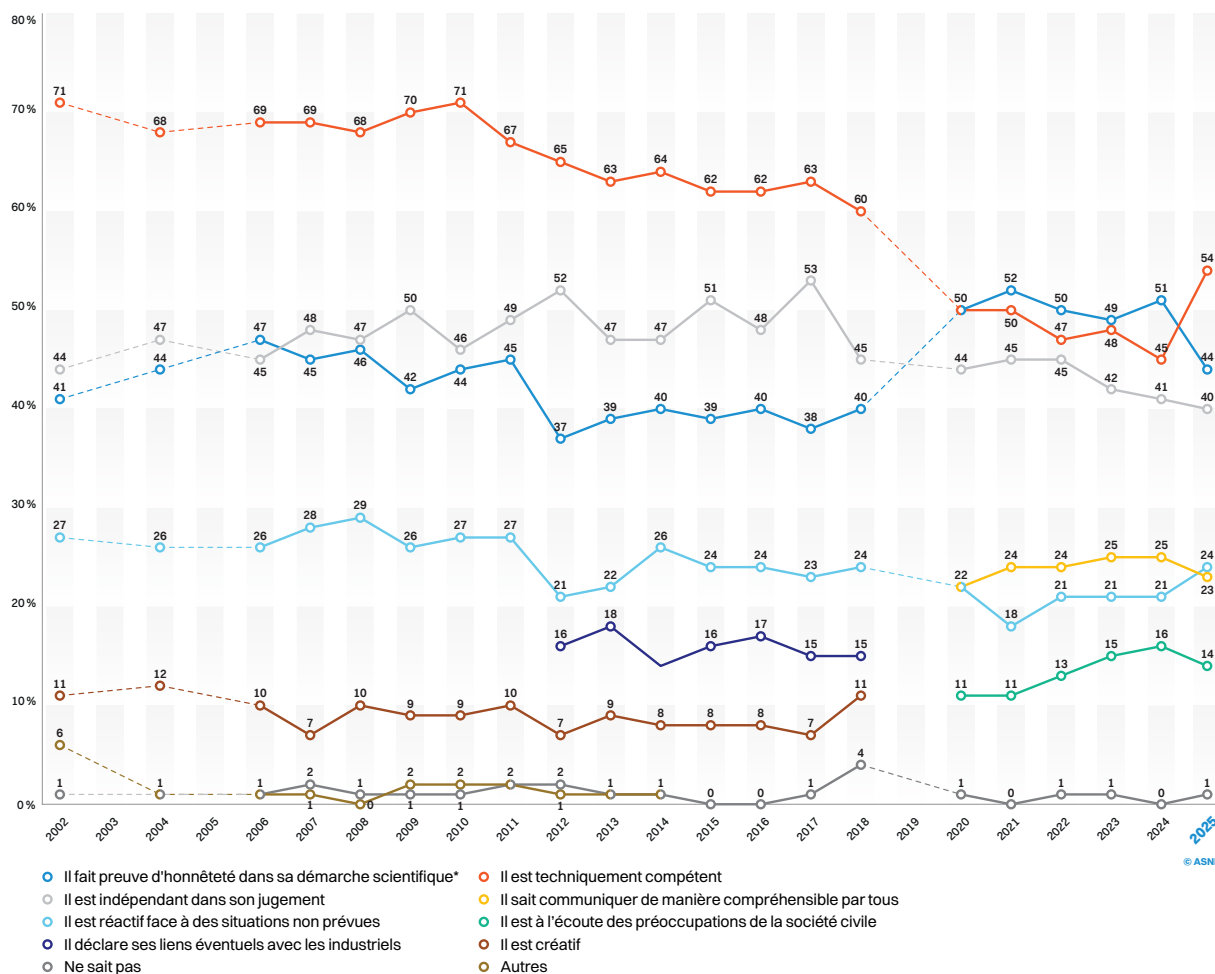
Les résultats d'avril 2026 semblent conforter cette évolution : la compétence recueille 54 % des réponses, contre 46 % pour l'honnêteté. Cette inversion durable du classement pourrait suggérer un retour progressif aux attentes observées avant la crise sanitaire, sans toutefois permettre d'établir directement un lien de causalité avec la fin de celle-ci.

La qualité d'écoute de la société civile reste la moins citée parmi les propositions (14 %, -2 points). Son recul contraste avec la progression observée entre 2022 et 2024, période au cours de laquelle cette attente avait gagné 5 points.

QUESTION N°2

Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2002-2025 (EN %)



© ASNR

*En 2020, deux modalités ont été retirées : « il déclare ses liens éventuels avec les industriels » et « il est créatif », et deux autres ont été ajoutées : « il sait communiquer de manière compréhensible par tous » et « il est à l'écoute des préoccupations de la société civile ». Par ailleurs, la modalité « il dit honnêtement comment il est arrivé à ses conclusions » a été remplacée en 2020 par « il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique ».

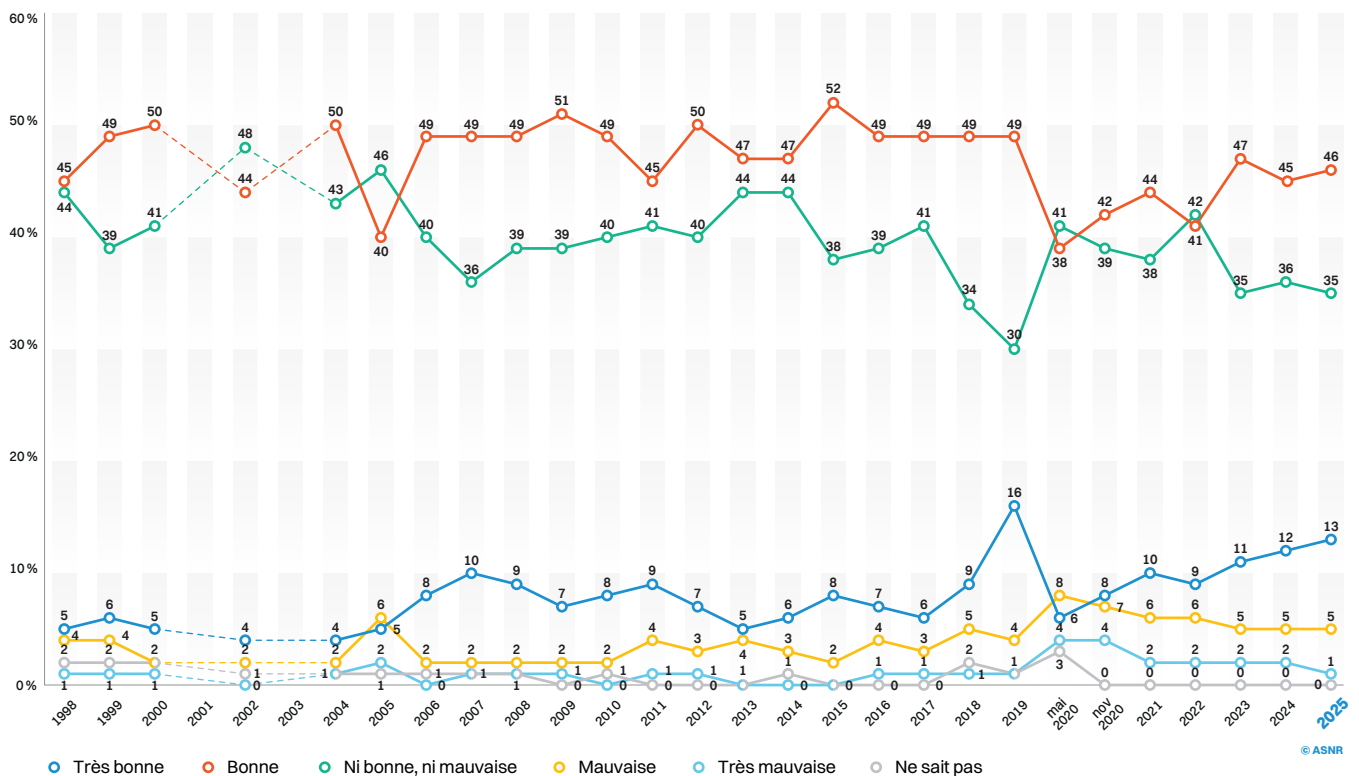
L'opinion générale des Français à l'égard des experts scientifiques continue de s'améliorer depuis la crise sanitaire. Alors que le taux moyen d'opinions positives s'élevait à 57 % sur la période 2009-2019, il a chuté à 44 % en mai 2020, avant de remonter à 50 % en novembre de la même année. Depuis 2021,

la perception est en nette amélioration avec une moyenne de 55 % d'opinions favorables. En 2025, 59 % des Français déclarent avoir une opinion positive des experts scientifiques (+2 points par rapport à 2024), dont 13 % une « très bonne » opinion (+1 point).

QUESTION N°3

De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1998-2025 (EN %)



Un regard scientifique exigé dans les prises de décisions

Pour la première fois depuis 2021, la part des Français considérant que les décideurs politiques ne prennent pas suffisamment en considération l'avis des experts scientifiques est en recul. Après quatre années consécutives de hausse, elle s'est établie en 2025 à 71 %, soit une baisse de 4 points par rapport à 2024. Ce résultat pourrait être interprété, en cohérence avec les évolutions observées pour les autres indicateurs, comme le signe d'un apaisement des tensions liées aux décisions

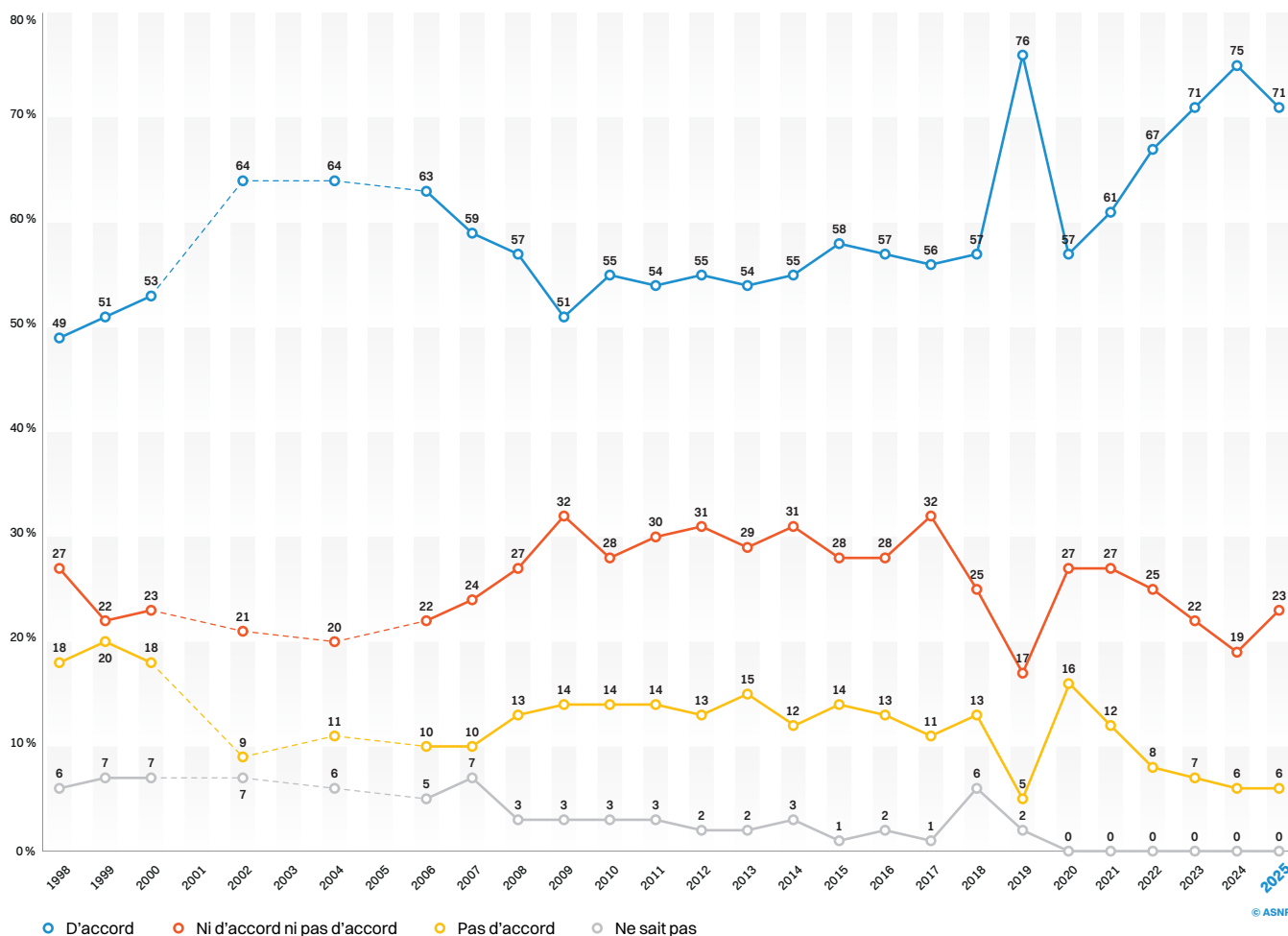
publiques portant sur des sujets scientifiques, tels que le port du masque ou la vaccination dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

Néanmoins, l'attente des citoyens en la matière reste forte. Les résultats de la dernière consultation nationale menée par le CNRS² vont dans ce sens : 90 % des Français affirment « qu'il faut une réelle prise en considération des résultats et recommandations de la recherche scientifique par les pouvoirs publics ».

QUESTION N°4

Les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1998-2025 (EN %)



En 2019, l'intitulé « peut-être d'accord » a été remplacé par « ni d'accord, ni pas d'accord ». Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ». En 2022, le mot « scientifiques » a été ajouté à l'intitulé de la question.

² Cette consultation a été menée, du 28 novembre 2024 au 31 janvier 2025, sur la plateforme Make.org et a rassemblé plus de 3 200 propositions et de 620 000 votes. Ses résultats sont représentatifs en termes de genres, d'âges et de répartition sur le territoire mais présentent une sur-représentation des Bac+3 et plus.

AVRIL 2026 **1 Français**

Les résultats de l'enquête d'avril 2026 montrent également que les experts scientifiques continuent d'être perçus comme les acteurs les plus légitimes en matière de contrôle de l'impact des installations à risque. Ils sont les acteurs les plus cités (39 % des réponses), devant les autorités publiques de contrôle (29 %), les élus locaux (10 %), les associations et organisations non gouvernementales (9 %) et un comité local de citoyens (5 %). L'exploitant de l'installation, à qui incombe réglementairement cette responsabilité, n'est mentionné que par 7 % des Français.

AVRIL 2026 **Riverains**

Chez les riverains des installations nucléaires, le classement est identique, mais quelques différences apparaissent : 35 % des répondants ont choisi le comité d'experts scientifiques (-4 points par rapport aux Français en général), tandis que l'exploitant de l'installation est davantage cité (10 %, +3 points).

La participation citoyenne

Pour cette édition, les questions relatives à la participation citoyenne ont été uniquement posées lors de l'étude d'avril 2026. Nous considérons en effet que les opinions exprimées sur ce sujet demeurent relativement stables dans le temps et que le risque de biais lié à des effets périodiques est faible. Dans ce contexte, une comparaison directe entre les résultats de novembre et ceux d'avril permet de profiter de résultats plus récents.

En avril 2026, 51 % des Français se disent prêts à « participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque » à proximité de chez eux, soit un niveau comparable à celui observé précédemment (-1 point par rapport à 2024).

L'adhésion à une participation citoyenne organisée demeure en revanche très élevée : 93 % des répondants se déclarent favorables à la mise en place d'une structure pluraliste permettant aux citoyens de participer à la gestion des situations à risque aux côtés des experts scientifiques, des élus, des industriels et des associations. Ce résultat s'inscrit dans une remarquable stabilité depuis la première mesure de cet indicateur en 2004, avec une moyenne de 91 % de réponses favorables sur l'ensemble de la période.

Au-delà de la participation citoyenne à la concertation, les Français semblent également disposés à contribuer à la production des connaissances. Depuis 2017, le projet OpenRadiation³ permet à chaque citoyen, au moyen d'une application mobile, de mesurer la radioactivité présente autour de lui et de partager cette mesure. Le projet reste encore largement méconnu et seuls 9 % des Français déclarent en avoir déjà entendu parler. Son principe suscite néanmoins de l'intérêt : 77 % des Français se disent prêts à consulter la carte et la base de données pour connaître le niveau de radioactivité à proximité de leur domicile, et 59 % seraient prêts à participer activement à ce projet en réalisant eux-mêmes des mesures.

Ses freins et ses leviers

Le principal frein à la participation demeure, depuis 2021, un sentiment d'illégitimité. Parmi les Français qui ne se déclarent pas prêts à participer, 26 % avancent que « d'autres personnes sont plus compétentes » qu'eux pour intervenir (+1 point par rapport à 2024). D'autres raisons sont évoquées, mais nettement moins citées : le manque de disponibilité (8 %, -1 point), le manque d'intérêt (9 %, +1 point) et la perception d'un manque d'utilité (6 %).

À l'inverse, quatre leviers apparaissent particulièrement susceptibles de favoriser la participation, chacun étant cité par plus de 40 % des répondants : le fait de se sentir directement concerné par le sujet (43 %), l'accès à des informations supplémentaires (42 %), le sentiment que la voix des citoyens a autant de valeur que celle des autres acteurs (42 %) et la possibilité d'échanger avec des experts (41 %).

³ Le projet OpenRadiation est une initiative collaborative de cinq organismes travaillant dans différents domaines : ANCCLI, IFFO-RME, ASNR, PLANÈTE SCIENCES et SORBONNE UNIVERSITÉ. Il s'agit d'un projet participatif à but non lucratif, pédagogique et qui a pour ambition de constituer une cartographie citoyenne de la radioactivité en France et dans le monde entier (<https://www.openradiation.org>).

AVRIL 2026 Riverains

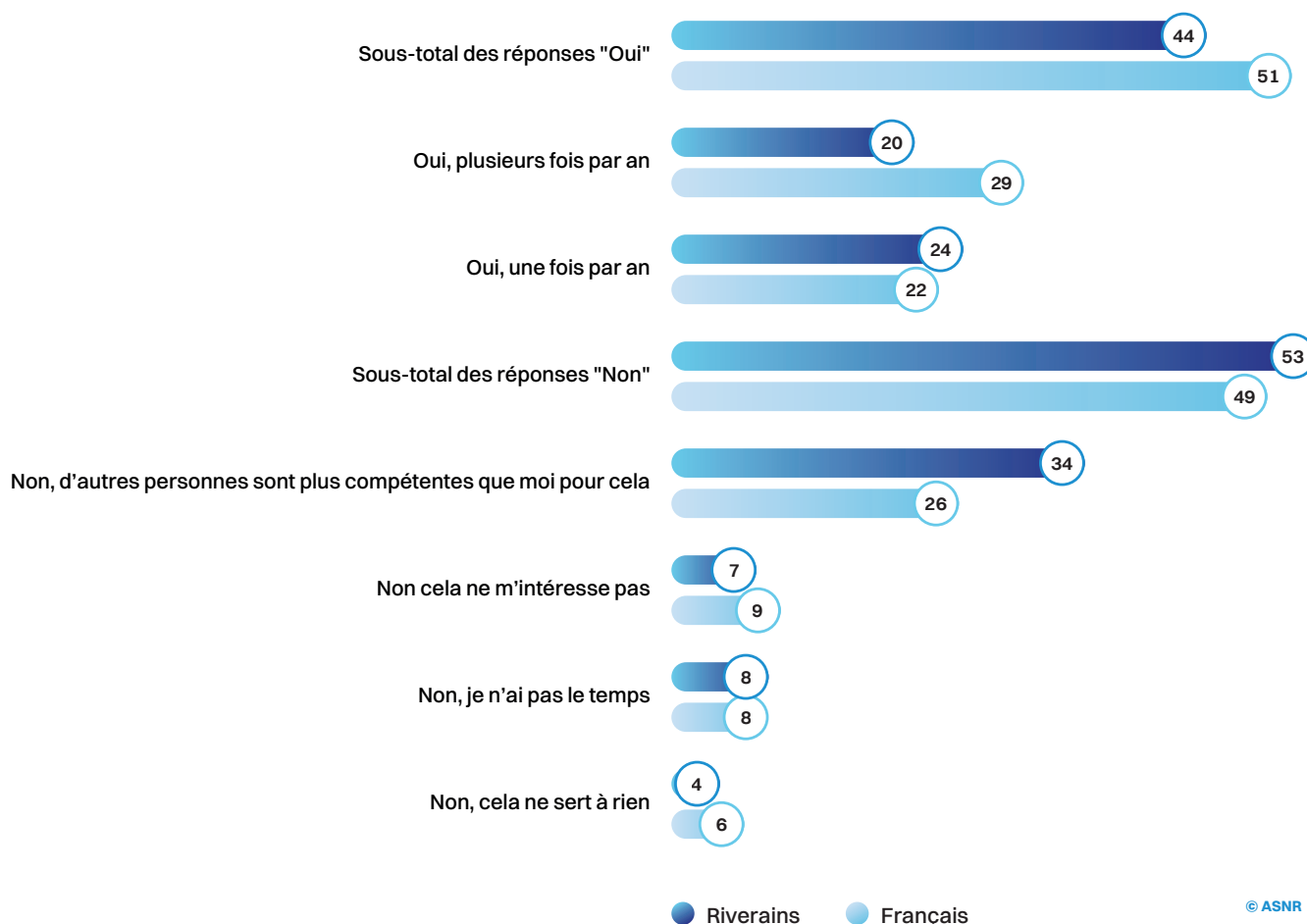
Les réponses des riverains des installations nucléaires diffèrent de celles de l'ensemble des Français sur plusieurs points. Ils sont ainsi moins nombreux à se dire prêts à participer à ce type de réunions (Seulement 44 % contre 51 %) et expriment en plus grande proportion le sentiment d'illégitimité (33 % contre 26 %). Comme l'ensemble des Français, les riverains considèrent que la reconnaissance de la valeur de leur parole est un levier majeur à leur participation (42 % contre 43 % pour l'ensemble des Français). À l'inverse, le fait de se sentir

directement concerné par le sujet est moins souvent cité (33 % contre 43 %), de même que la possibilité d'échanger avec des experts (35 % contre 41 %). Par ailleurs, les riverains accordent davantage d'importance aux conditions pratiques de participation : 18 % citent l'idée d'adapter les lieux et horaires (+4 points par rapport aux Français en général) et 15 % le fait d'avoir le droit de s'absenter du travail pour y participer en tant que moteur de participation (+4 points).

QUESTION N°5

Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque à proximité de chez vous ?

FRANÇAIS ET RIVERAINS DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES - AVRIL 2026

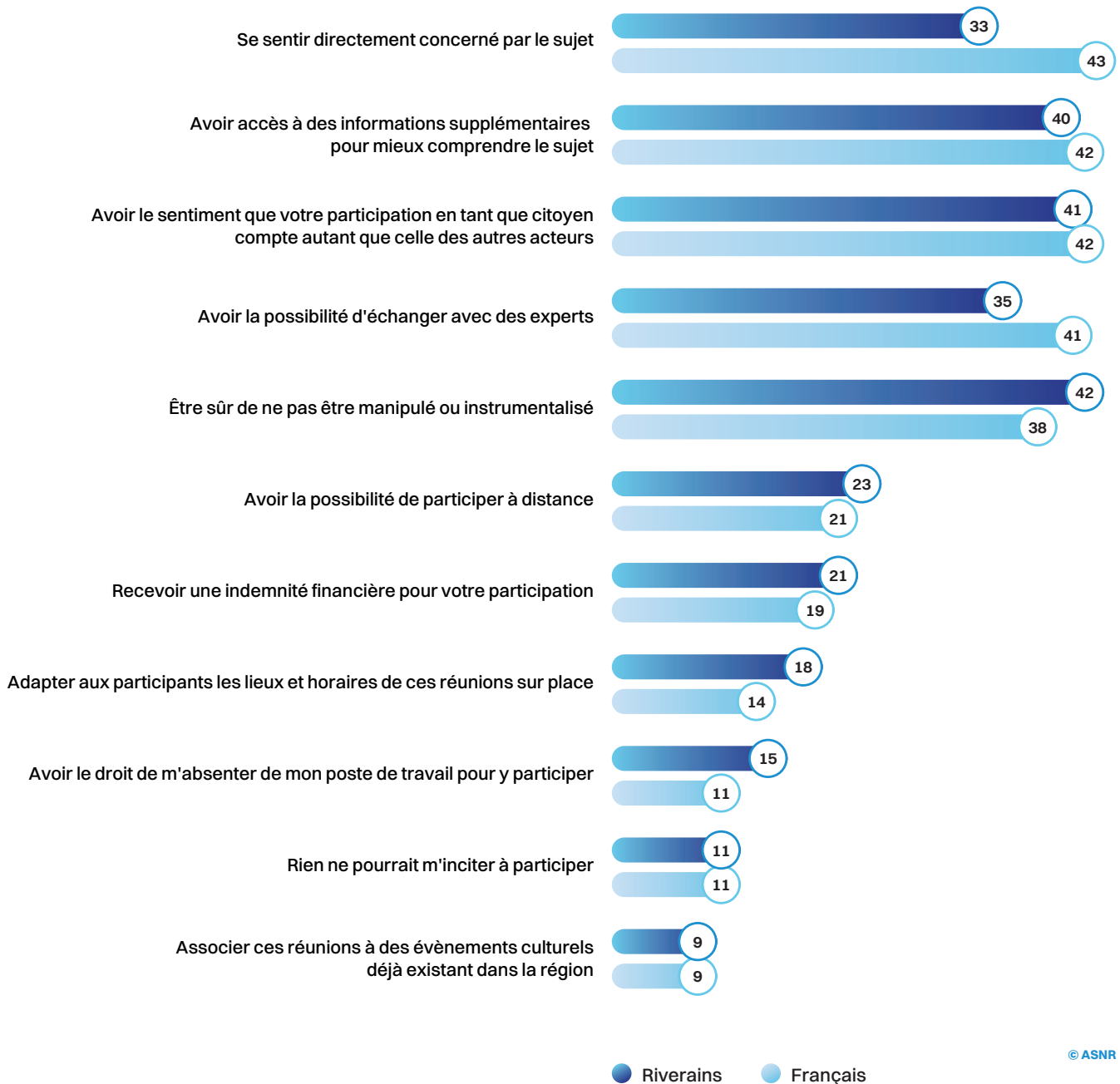


© ASNR

QUESTION N°6

Dans la liste suivante, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à participer à des réunions publiques pour faire entendre votre point de vue avant qu'une décision publique soit prise ?

FRANÇAIS ET RIVERAINS DES CENTRALES NUCLÉAIRES - AVRIL 2026



© ASNR

3

LES FRANÇAIS ET LES SITUATIONS À RISQUE

En 2025, pour la cinquième année consécutive, le cancer est la situation perçue comme la plus risquée par les Français.

Pour la première fois, le Baromètre s'intéresse à la part de responsabilité que les Français attribuent à leur propre exposition aux différents risques. La consommation de produits psychoactifs représente le domaine pour lequel les Français se sentent le plus responsables de leur exposition aux risques.

En 2025, la confiance que les Français accordent aux autorités françaises pour les protéger des risques diminue.

Depuis 1997, le Baromètre interroge les Français sur leur perception des risques associés à diverses situations auxquelles ils peuvent être confrontés. Les indicateurs présentés ci-après permettent de suivre dans le temps l'évolution de la perception des risques en général et, en particulier, ceux liés au nucléaire, en comparaison des autres situations.

Le niveau de risque perçu par les Français

En 2025, les Français ont été interrogés sur le niveau de risque qu'ils associent à 25¹ situations, évalué sur une échelle allant de « quasi-nul » à « très élevé ». À moins d'indication contraire, les scores discutés dans l'analyse qui suit représentent la proportion de Français percevant un niveau de risque « élevé » ou « très élevé » à l'égard d'une situation donnée.

Pour l'ensemble des situations, les proportions de Français estimant un niveau de risque élevé sont comprises dans un intervalle allant de 21 % (pour les accidents de radiothérapie) à 77 % (pour le cancer), avec une moyenne de 53 % (en baisse de 2 points par rapport à 2024). Ainsi, pour 14 des 25 situations évaluées, plus de la moitié des Français perçoivent des risques élevés, contre 16 sur 24 en 2024.

Le cancer (77 %, +1 point) est, pour la cinquième année consécutive, la situation perçue comme la plus risquée par les Français. Depuis son introduction dans le Baromètre en 2017, il obtient en moyenne 75 % de réponses indiquant un niveau de risque élevé, un score désormais supérieur à celui du tabac sur l'ensemble des 28 dernières années. Pour mémoire, parmi les différentes situations interrogées depuis 1997, le tabac (73 % de réponses « élevés » en moyenne), la pollution de l'air (68 %) et la drogue (68 %) sont celles auxquelles les Français ont historiquement associé les niveaux de risque les plus élevés.

La drogue, dont le score continue de progresser (76 %, +2 points), consolide sa deuxième position. À l'inverse, les pesticides, en recul de 4 points à 65 %, perdent 3 places, cédant ainsi la troisième position à la pollution de l'air et au terrorisme, à égalité avec un score de 68 %. Ces deux risques enregistrent respectivement une progression de 2 et 3 points.

Enfin, les retombées radioactives en France de l'accident nucléaire de Tchernobyl, réintroduites dans le Baromètre, se classent en 19^e position. 31 % des Français leur associent un niveau de risque élevé, contre 39 % en 2022, lors de leur dernière apparition dans le questionnaire.

Les risques associés à la consommation de produits psychoactifs

Depuis 2022, la consommation de produits psychoactifs (drogue, tabac, alcool) représente le domaine pour lequel les risques sont perçus comme les plus élevés par les Français. En trois ans, son score a progressé de 8 points, dont 5 points en 2023, pour atteindre 69 % en 2025.

Parmi ces produits, la drogue est celle qui a le plus contribué à cette évolution depuis 2022. En hausse de 12 points en seulement trois ans, elle affiche sur cette période un score moyen de 74 %, supérieur à celui enregistré par le tabac depuis son introduction dans le Baromètre en 1998 (73 %).

Les personnes les plus âgées se montrent particulièrement sensibles aux risques liés à la consommation de drogue. Ainsi, 84 % des personnes âgées de 50 ans ou plus lui attribuent un niveau de risque élevé, contre 68 % des 18-49 ans.

Cette hausse du niveau de risque perçu pourrait s'expliquer, en partie, par un sentiment d'exposition accru, lié à une présence de plus en plus importante des drogues sur le territoire français ces dernières années. Les saisies de stupéfiants réalisées par la douane française continuent ainsi d'augmenter : en 2025, elles ont atteint 108,81 tonnes, pour une valeur estimée à 2,197 milliards d'euros, soit une hausse de 78 % par rapport à 2024.

Cette évolution de la perception du risque lié à la drogue peut également être mise en regard des transformations du marché des drogues, de la plus grande diversité des produits et de la moindre prévisibilité de leurs effets. À cet égard, les dernières informations fournies par le dispositif SINTES² de l'OFDT concernant les substances psychoactives qui circulent en France sont intéressantes : en 2025, 1 086 échantillons de produits ont été collectés auprès des consommateurs, contre 742 en 2024. Parmi ces collectes, 31 % étaient motivées par des effets inattendus ressentis par les consommateurs et 23 % par la volonté d'identifier de nouveaux produits.

¹ En 2025, une 25^e situation a été réintégrée à l'ensemble des situations interrogées : « les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl ».

² Le dispositif Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) est un outil d'observation de la composition des substances psychoactives illicites et un outil de veille sanitaire au niveau national et européen.

L'alcool voit également son score progresser pour la troisième année consécutive, avec une hausse de 3 points par rapport à 2024. En 2025, 67 % des Français lui associent un niveau de risque élevé. Il gagne ainsi quatre places dans le classement général et se hisse à la 4^e position. Son niveau de risque perçu retrouve cette année un niveau comparable à celui observé en moyenne entre 2000 et 2016, période durant laquelle il était particulièrement élevé, et se rapproche des pics enregistrés au cours de cette période, qui atteignaient jusqu'à 72 %.

Cette évolution intervient alors même que la consommation d'alcool s'inscrit, depuis plusieurs décennies, dans une tendance globale à la baisse. Selon l'OFDT et les données de l'INSEE, la quantité d'alcool mise en vente en France a fortement reculé depuis 1960, passant de 26 litres par habitant (âgé de 15 ans et plus) à environ 14 litres en 2000. En 2023, elle s'établissait à environ 10 litres par habitant, soit une consommation moyenne estimée à 2,27 verres « standard » par jour pour un Français (un verre standard contient environ 10 g d'alcool pur). La consommation quotidienne d'alcool chez les adultes a diminué de 2,3 % entre 2014 et 2025, tandis qu'elle a reculé de 3,3 % chez les jeunes de 17 ans. La France continue toutefois de faire partie des pays ayant une consommation d'alcool élevée.

La progression récente de la perception du risque ne semble donc pas pouvoir être expliquée par une augmentation de la consommation. Elle pourrait plutôt traduire une évolution des mœurs et de la représentation associés à la consommation d'alcool, indépendamment de la tendance générale des niveaux de consommation. Cette évolution mérite d'être rapprochée des transformations du discours de santé

publique et de la connaissance des risques sanitaires liés à l'alcool.

Le tabac voit son score diminuer de 2 points et recule d'une place dans le classement général, pour se situer en 6^e position (65 %). Depuis 2018, son niveau de risque perçu tend à la baisse : il s'établit en moyenne à 64 % sur la période 2018-2025, contre 77 % entre 1998 et 2017.

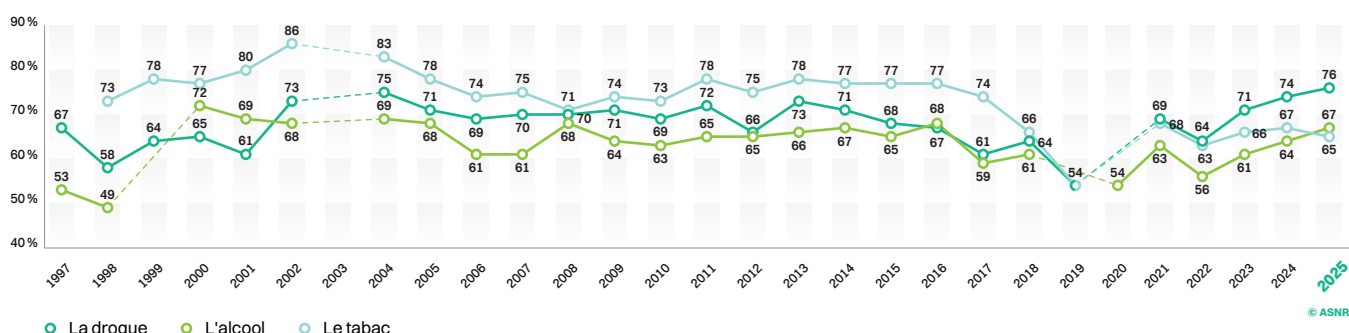
La diminution de la consommation de tabac constitue probablement l'une des principales explications de cette évolution. Selon Santé publique France, la proportion d'adultes consommateurs de tabac a diminué, passant de 25,4 % en 2018 à 18,2 % en 2024. Cette baisse est notamment liée à l'augmentation du prix du tabac. Si celui-ci n'a cessé d'augmenter depuis les années 2000, la hausse s'est particulièrement accentuée à partir de novembre 2017, dans le cadre du Programme national de lutte contre le tabagisme (PNLT) qui vise à bâtir la première génération sans tabac d'ici 2032 en France. Entre 2017 et 2024, le prix du paquet de la marque de cigarettes la plus vendue a ainsi augmenté de 77,9 %, passant de 7,05 € en moyenne en 2017 à 12,54 € en 2024. Le prix du paquet de tabac à rouler de la marque la plus vendue a, quant à lui, plus que doublé, passant de 11,47 € en moyenne en 2017 à 23,90 € en 2024.

Cette évolution s'inscrit dans un mouvement de long terme accompagné par les campagnes de prévention et les politiques de santé publique. La hausse des prix, la dénormalisation du tabagisme et son retrait de la sphère publique (transports, restaurants, travail, etc.) constituent un succès de santé publique, qui a contribué à faire reculer la place du tabac dans la société et, avec elle, sa consommation.

QUESTION N°1.1

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont ...

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1997-2025 (EN %)
 SOUS-TOTAUX DES RÉPONSES « ÉLEVÉS » ET « TRÈS ÉLEVÉS ».



Les risques associés aux pollutions diffuses

Les pollutions diffuses arrivent ensuite, avec en moyenne 64 % des Français leur attribuant un niveau de risque élevé. La pollution de l'air (68 %, +2 points) et les pesticides (65 %, -4 points) sont considérés par les Français comme les formes de pollution diffuse les plus risquées. Après un recul l'année précédente, la pollution de l'air (+2 points) repasse devant les pesticides qui perdent trois places au classement général (-4 points).

Les pollutions de l'eau (62 %, -2 points) et des sols (61 %) occupent respectivement les 8^e et 9^e positions du classement général.

Les risques climatiques

En 2025, le niveau de risque associé aux événements climatiques recule de 5 points, pour s'établir à 55 %. Parmi l'ensemble des situations à risques, quatre enregistrent

une baisse particulièrement marquée de leur score, oscillant de 7 à 8 points. Deux d'entre elles sont des risques climatiques : les inondations (60 %, -8 points) et les canicules (57 %, -7 points). Elles reculent ainsi respectivement de la 4^e à la 10^e position et de la 8^e à la 11^e position du classement général.

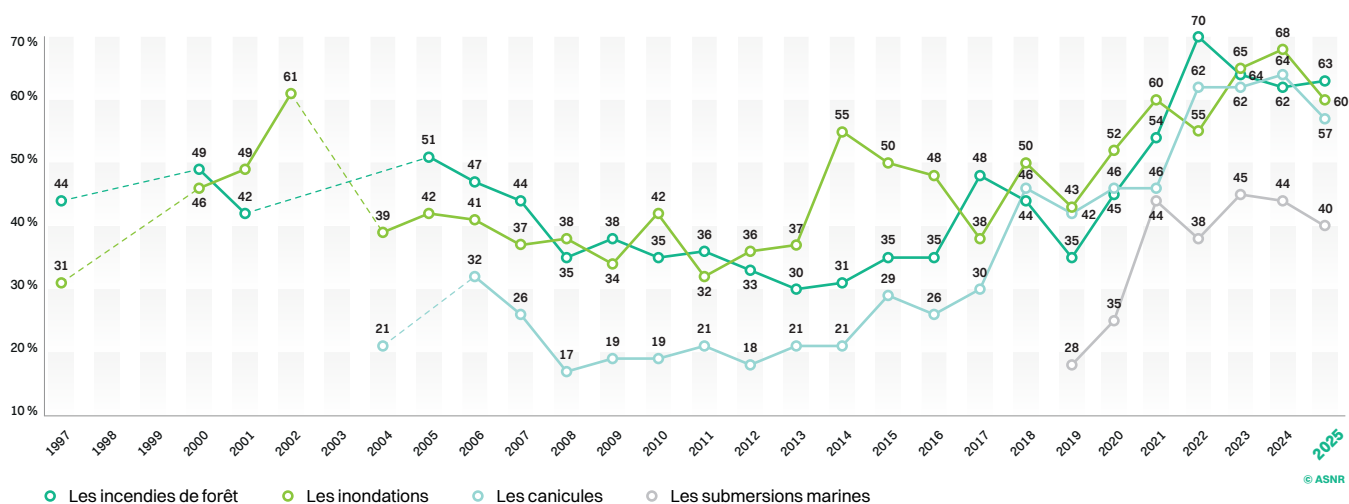
Dans une moindre mesure, le score associé aux submersions marines diminue également de 4 points, pour atteindre 40 %. Elles perdent ainsi trois places au classement général, passant de la 14^e à la 17^e position.

Les incendies de forêt, dont le score reste stable (63 %, -1 point), profitent du recul des inondations et des canicules pour redevenir, comme en 2022, le risque climatique considéré comme le plus élevé par les Français. Ils constituent également le seul risque climatique interrogé à ne pas reculer dans le classement général : ils progressent même de la 9^e à la 7^e position.

QUESTION N°1.2

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont ...

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1997-2025 (EN %)
SOUS-TOTAUX DES RÉPONSES « ÉLEVÉS » ET « TRÈS ÉLEVÉS ».



Les risques associés à la sécurité

Pour la deuxième année consécutive, plusieurs situations à risque associées à la sécurité voient leur niveau de risque perçu progresser.

Le terrorisme (68 %) demeure le risque perçu comme le plus élevé de ce domaine. Avec une hausse de 3 points en 2025, il retrouve la troisième place du classement général, qu'il avait perdue en 2024.

La sécurité routière poursuit sa progression (66 %, +5 points), retrouvant ainsi un niveau comparable à celui enregistré en moyenne entre 1997 et 2017 (65 %), alors qu'il s'était stabilisé autour de 54 % depuis 2018.

Plus loin dans le classement général, les risques alimentaires occupent la 13^e position et conservent un niveau de risque perçu relativement stable, à 49 % (-1 point). Ce score confirme le niveau atteint l'année précédente, après une hausse de 6 points. L'intelligence artificielle, en 14^e position (47 %), voit quant à elle son score progresser de 4 points, seulement deux ans après son introduction dans le questionnaire.

Les risques radiologiques ou nucléaires

En 2025, les situations à risque liées au nucléaire recueillent en moyenne 30 % de réponses indiquant un risque élevé, soit 3 points de moins qu'en 2024. Ce domaine demeure celui pour lequel les risques perçus par les Français sont les moins élevés.

Dans ce domaine, le stockage des déchets radioactifs reste, comme chaque année depuis 1997, le risque radiologique jugé le plus élevé. Après une hausse de 6 points de son niveau de risque perçu en 2024, celui-ci recule de 8 points en 2025, pour s'établir à 42 %. Il se repositionne ainsi à la 15^e place du classement, contre la 12^e en 2024. Le score enregistré cette année constitue le niveau le plus faible observé depuis 1997.

Les résultats de 2025 pour l'exploitation des centrales nucléaires (37 %, 18^e position), avec un score en baisse de 3 points, s'inscrivent dans la tendance à la baisse observée depuis 2019 et représentent le deuxième niveau le plus faible enregistré depuis 1997, après celui de 2023 (36 %).

AVRIL 2026 Riverains

Concernant les riverains d'installations nucléaires en France, les résultats de 2026 ne font pas apparaître de différence significative entre leur niveau de risque perçu et celui de l'ensemble des Français, tant pour les déchets radioactifs (41 %, +3 points) que pour les centrales nucléaires (34 %, +1 point).

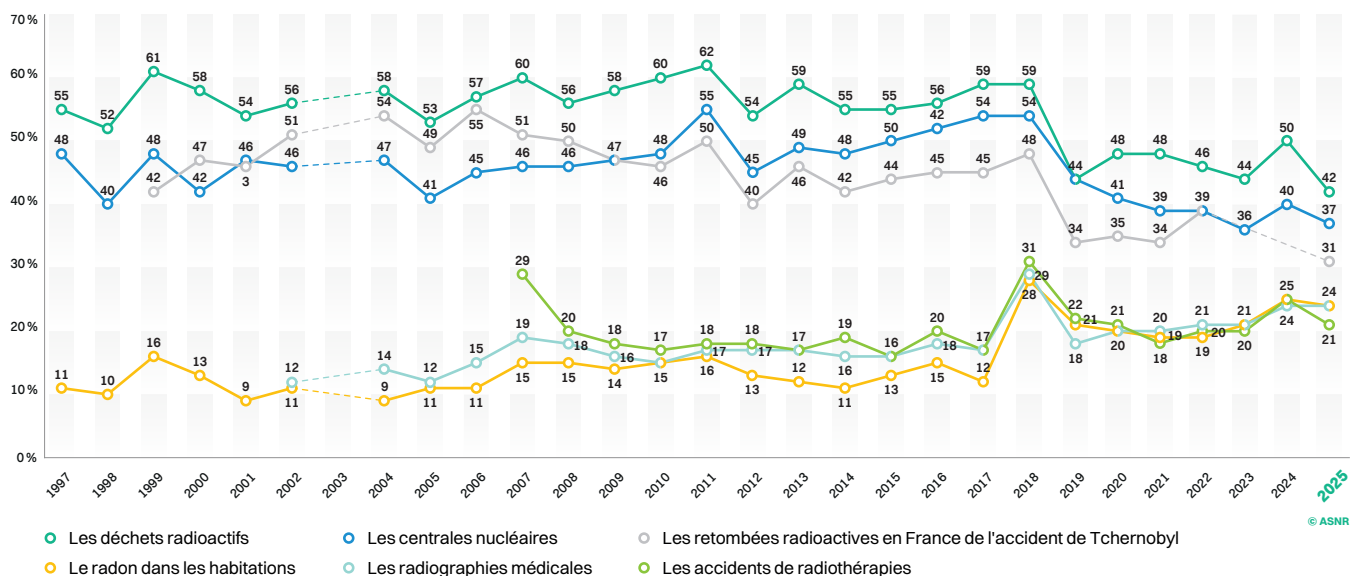
Les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl recueillent 31 % de réponses indiquant un risque élevé contre 42 % lors de leur première apparition dans le Baromètre en 1999, 55 % à leur pic en 2006 et 39 % en 2022. Pour mémoire, son niveau de risque moyen enregistré de 1999 à 2022 était de 45 %.

Depuis 2004, le radon dans les habitations (24 %, -1 point), les radiographies médicales (24 %) et les accidents de radiothérapie (21 %, -4 points) figurent parmi les situations considérées comme les moins risquées. Il est à noter que près d'un quart des Français (22 % en 2025) ne sait pas estimer les risques associés au radon dans les habitations. Ce manque de connaissance, également mesuré pour les radiographies et les accidents de radiothérapie, peut expliquer en partie les résultats obtenus.

QUESTION N°1.3

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont ...

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1997-2025 (EN %)
SOUS-TOTAUX DES RÉPONSES « ÉLEVÉS » ET « TRÈS ÉLEVÉS ».



Le sentiment de responsabilité perçu par les Français

Le Baromètre poursuit son exploration de la perception des risques en s'intéressant, pour la première fois, à la part de responsabilité que les Français attribuent à leur propre exposition aux différents risques. Cette nouvelle approche vise à mieux comprendre la manière dont la perception des risques se construit en interrogeant, pour chacun des domaines étudiés, dans quelle mesure les Français considèrent que leur exposition relève de leur propre responsabilité ou non.

Dans cette partie, le niveau de responsabilité perçu et le sentiment d'une responsabilité élevée feront référence aux réponses « en grande partie responsables » et « entièrement responsables ».

En moyenne, sur l'ensemble des 25 situations interrogées cette année, 32 % des répondants estiment que les Français sont responsables de leur exposition aux risques, 28 % qu'ils le sont « moyennement » et 39 % qu'ils le sont peu ou pas du tout.

Pour seulement 4 situations sur 25, plus de la moitié des Français ont attribué un niveau de responsabilité élevé. En tête du classement, l'alcool et les accidents de la route recueillent chacun 71 % de réponses indiquant un niveau de responsabilité élevé, suivis de la consommation de tabac (70 %) et de drogue (67 %).

En fin de classement, les situations pour lesquelles les Français s'estiment les moins responsables sont : les canicules (18 %), les pandémies (17 %), les submersions marines (17 %), les accidents de radiothérapie (16 %), le radon dans les habitations (15 %), les radiographies médicales (15 %) et les retombées radioactives en France liées à l'accident nucléaire de Tchernobyl (15 %).

Pour 20 des 25 situations à risque interrogées, les résultats démontrent statistiquement que le fait d'être parent constitue un facteur d'influence sur le sentiment de responsabilité. Ainsi, pour 16 situations, les parents ressentent un sentiment de responsabilité face à leur exposition aux risques plus fort que les personnes sans enfant (26 % en moyenne, +6 points). À l'inverse, pour 4 situations présentant des risques individuels (alcool, tabac, drogue et accidents de la route), les parents ressentent un sentiment de responsabilité face à leur exposition aux risques moins fort que les personnes sans enfant (67 % en moyenne, -5 points).

Un sentiment de responsabilité élevé pour la consommation de produits psychoactifs

La consommation de produits psychoactifs représente le domaine pour lequel les Français se sentent le plus responsables de leur exposition aux risques. L'alcool (1^{re} position), le tabagisme (2^e position) et la drogue (3^e position) obtiennent des scores compris entre 71 % et 67 % de réponses indiquant un niveau de responsabilité élevé. Ces résultats ne permettent toutefois pas de distinguer nettement ces trois produits malgré leur nature différente. Si les parts des répondants estimant que la responsabilité des Français à s'exposer à ces risques, et donc à consommer l'un de ces produits, sont proches, cela ne signifie pas pour autant que les conditions d'exposition ni la capacité à maîtriser sa consommation soient comparables.

Plusieurs facteurs permettent ainsi de nuancer la perception de la responsabilité individuelle associée à la consommation de ces différents produits. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'accessibilité constitue un premier facteur de différenciation. Le contexte de la jeunesse est particulièrement intéressant à cet égard, cette période de la vie étant déterminante dans l'installation des habitudes de consommation. Selon les données de l'OFDT, en 2024, 56 % des lycéens estimaient qu'il leur serait très facile de se procurer de l'alcool, contre 33 % pour les cigarettes et 14 % pour le cannabis. Bien que ces trois produits soient soumis à des restrictions d'accès pour les mineurs, ils apparaissent donc comme inégalement accessibles à ces derniers.

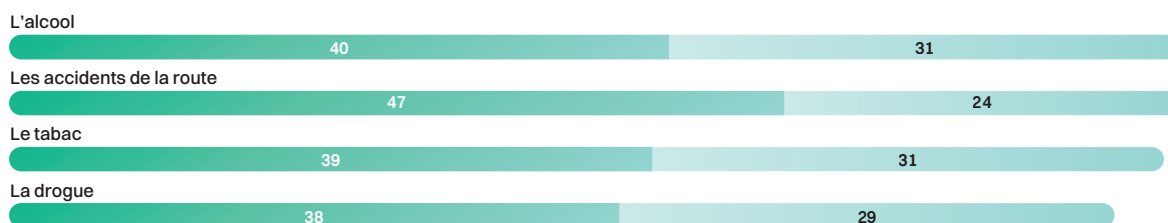
L'exposition médiatique et l'environnement réglementaire constituent également des facteurs susceptibles d'influencer la perception et la banalisation de ces produits. L'alcool, le tabac et les drogues ne bénéficient pas du même cadre juridique ni du même environnement publicitaire. L'alcool et le tabac sont tous deux des produits légaux, mais leur encadrement diffère sensiblement. La publicité en faveur du tabac est interdite en France depuis la loi Évin de 1991, tandis que la publicité pour l'alcool reste autorisée sous certaines conditions et sur certains supports. À l'inverse, les drogues illicites, comme le cannabis, font l'objet d'une interdiction beaucoup plus large : leur production, leur vente, leur détention et leur consommation sont interdites, tandis que toute promotion commerciale est, de fait, prohibée.

Enfin, l'entourage consommateur peut également influencer les comportements de consommation des individus. Là encore, l'alcool se distingue par son niveau de consommation particulièrement élevé dans la population. Selon les données de l'OFDT, en 2023, 83 % des Français âgés de 18 à 75 ans

déclaraient avoir consommé de l'alcool au cours de l'année contre 31 % du tabac et 11 % du cannabis (drogue la plus largement déclarée comme consommée).

QUESTION N°2.1**Selon vous, dans quelle mesure les Français sont-ils responsables ou non de leur exposition aux risques associés dans chacun des domaines suivants ?**

NOVEMBRE 2025 - SENTIMENT DE RESPONSABILITÉ ÉLEVÉ - LES 4 PREMIERS.



● En grande partie responsables ● Entièrement responsables

© ASNR

Un sentiment de responsabilité faible pour les risques radiologiques

Le nucléaire constitue le domaine pour lequel les Français se sentent le moins responsables de leur exposition aux risques.

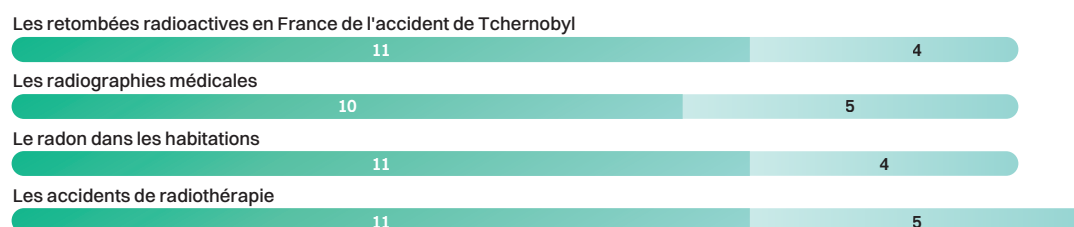
En particulier, les accidents de radiothérapie (16 %, 18^e position), le radon dans les habitations (15 %), les radiographies médicales (15 %, 18^e position) et les retombées

radioactives en France liées à l'accident nucléaire de Tchernobyl qui occupent les dernières positions du classement général (15 %, 19^e position).

Le stockage des déchets radioactifs (23 %, 12^e position) et l'exploitation des centrales nucléaires (22 %, 13^e position) se situent un peu plus haut dans le classement général.

QUESTION N°2.2**Selon vous, dans quelle mesure les Français sont-ils responsables ou non de leur exposition aux risques associés dans chacun des domaines suivants ?**

NOVEMBRE 2025 - SENTIMENT DE RESPONSABILITÉ FAIBLE - LES 4 DERNIERS



● En grande partie responsables ● Entièrement responsables

© ASNR

Un sentiment de contrôle sur son exposition aux risques

La question de responsabilité face à l'exposition aux risques peut être abordée sous l'angle du sentiment de contrôle.

Le faible niveau de responsabilité attribué à l'exposition aux risques radiologiques pourrait ainsi traduire un sentiment d'impuissance face à des risques sur lesquels les Français estiment avoir peu ou pas de contrôle.

Ces résultats peuvent être mis en perspective avec la notion de locus de control, largement reconnue dans la littérature scientifique en psychologie sociale (Rotter, J. B. 1966³). Ce concept renvoie à la manière dont les individus perçoivent leur capacité à contrôler les événements qui les affectent : un locus de contrôle interne correspond à la perception que les événements dépendent en partie de ses propres actions, tandis qu'un locus de contrôle externe conduit davantage à les attribuer à des facteurs extérieurs, tels que le hasard, les circonstances ou l'action d'autres acteurs.

Une responsabilité individuelle

Appliquée à la perception des risques, cette théorie permet d'interpréter les résultats à travers le prisme d'un sentiment de responsabilité individuelle plus ou moins élevé selon les situations. Dans le cas des risques radiologiques, les Français pourraient associer leur exposition à des facteurs extérieurs (industriels ou institutionnels) et aléatoires qui échappent à leur contrôle direct. À l'inverse, pour les risques liés à la consommation de produits psychoactifs, l'exposition est davantage susceptible d'être perçue comme résultant de comportements individuels sur lesquels chacun peut agir. Ainsi, le niveau de responsabilité attribué pourrait être lié au degré de contrôle que les individus estiment pouvoir exercer sur leur propre exposition aux risques. La responsabilité individuelle perçue serait alors, au moins en partie, étroitement liée au sentiment de pouvoir agir sur les facteurs à l'origine de cette exposition.

Une responsabilité collective

Pour rappel, la question posée aux Français, pour chacune des situations étudiées, était la suivante : « Selon vous, dans quelle mesure les Français sont-ils responsables ou non de leur exposition aux risques associés dans chacun des domaines suivants ? ». Cette formulation permet également d'envisager la question de la responsabilité collective comme une piste d'interprétation de ces résultats. Cette réflexion sera appuyée par plusieurs corrélations de Pearson⁴, dont les résultats suggèrent l'idée d'une responsabilité collective.

Les corrélations les plus fortes entre le niveau de responsabilité attribué à l'exposition aux risques et le niveau de risque perçu concernent principalement les accidents de radiothérapie ($r = 0,47$), les radiographies médicales ($r = 0,44$), les centrales nucléaires ($r = 0,42$) et les déchets radioactifs ($r = 0,37$). Ces résultats indiquent que, pour ces situations, les personnes qui attribuent davantage de responsabilité aux Français dans leur exposition tendent également à percevoir un niveau de risque plus élevé.

La notion de responsabilité collective constitue alors une piste d'interprétation possible de ces résultats. En effet, si les risques radiologiques peuvent être perçus comme une exposition difficilement contrôlable à l'échelle individuelle, ils peuvent également être considérés comme la conséquence de choix humains et de décisions collectives, sur lesquels il est possible d'agir à l'échelle de la société. Cela suggère qu'une partie des réponses indiquant un niveau de risque élevé pour l'exploitation et la médecine nucléaires pourrait être liée à la perception d'une responsabilité collective dans le choix de s'exposer à ces risques.

En tout état de cause, l'association observée entre responsabilité attribuée et niveau de risque perçu reste modérée et ne suffit pas à comprendre, à elle seule, la construction sociale de la perception du risque des situations étudiées. D'autres dimensions, telles que la fréquence, l'effet instantané ou diffus, l'exposition (étudiée dans l'édition 2022 du Baromètre) ou encore le niveau de risque de décès perçu (étudié dans l'édition 2025 du Baromètre) peuvent également contribuer à cette construction sociale de la représentation des risques.

3 Rotter, J. B. (1966). Generalized expectancies for internal versus external control of reinforcement. *Psychological Monographs: General and Applied*, 80(1), 1-28.

4 L'interprétation de la force de la corrélation suit les recommandations usuelles proposées par Cohen (1988), qui suggère les seuils suivants : $r < 0,10$ = corrélation négligeable ; $0,10 \leq r < 0,30$ = faible ; $0,30 \leq r < 0,50$ = moyenne ou modérée ; $0,50 \leq r < 0,70$ = forte ; $r \geq 0,70$ = très forte. Ces seuils sont indicatifs et doivent être interprétés dans le contexte du domaine étudié. Cohen, J. (1988). *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences* (2nd ed.). Lawrence Erlbaum Associates.

Le niveau d'information perçu par les Français

Pour la quatrième année, le Baromètre mesure le sentiment d'information des Français à propos des risques. Dans cette partie, le sentiment d'être bien informé fera référence aux réponses « très bien informé » et « plutôt bien informé », tandis que le sentiment d'être mal informé renverra aux réponses « très mal informé » et « plutôt mal informé ».

Sur l'ensemble des 25 situations étudiées, le sentiment d'être bien informé régresse de 2 points pour atteindre une moyenne de 45 % (contre 47 % en 2024). Ainsi, plus de la moitié des Français estiment être mal informés face aux risques (55 %, +2 points). Dans le détail, 38 % (+2 points) se disent « plutôt mal informés », 17 % (-1 point) « très mal informés », tandis que seuls 10 % (-1 point) déclarent être « très bien informés ».

Cependant, certains domaines de risque se distinguent par des niveaux particulièrement élevés ou, au contraire, particulièrement faibles.

Le sentiment d'être bien informé

Les risques associés à la consommation de produits psychoactifs

Depuis l'introduction de la question en 2022, la consommation de produits psychoactifs demeure le domaine pour lequel le sentiment d'information ressenti est le plus élevé (71 % de réponses « bien informé », -2 points par rapport à 2024).

Ce niveau d'information ressenti est particulièrement élevé pour la consommation de tabac (75 %, -3 points) et d'alcool (73 %, -3 points). Il est en revanche plus faible pour la drogue (64 %).

Le niveau d'information ressenti diffère également selon les âges. Les personnes âgées de 18 à 49 ans se sentent moins bien informées que les personnes âgées de 50 ans et plus à propos des risques associés à la consommation de tabac (71 %, -9 points par rapport aux 50 ans et plus) et d'alcool (66 %, -13 points).

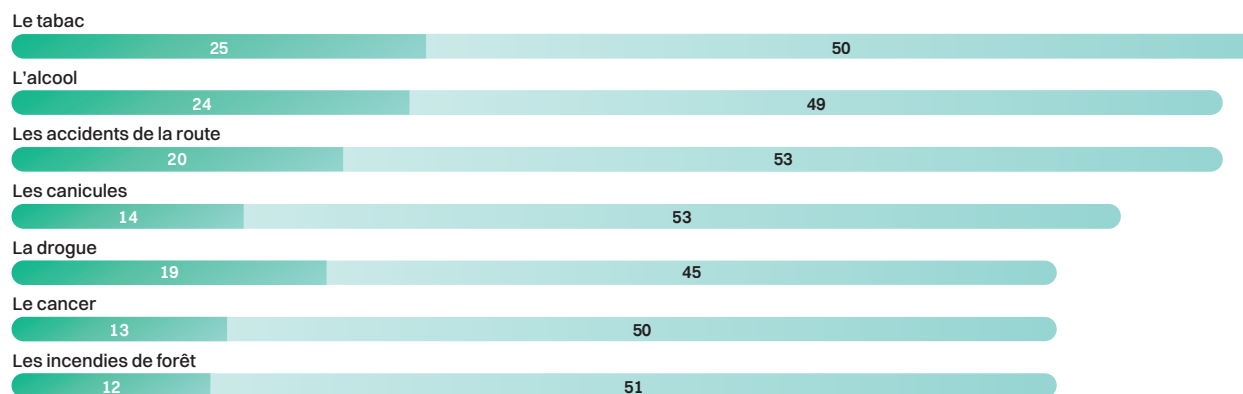
Les risques climatiques

En 2025, si le niveau d'information ressenti est, dans l'ensemble, plutôt positif concernant les risques climatiques (59 %), une différence persiste selon leur nature. Les Français continuent de se sentir mieux informés sur les risques associés aux canicules (67 %, -2 points) et aux incendies de forêt (63 %, -1 point) que sur ceux liés aux inondations (56 %) et aux submersions marines (44 %, +3 points).

QUESTION N°3.1

Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ?

NOVEMBRE 2025 - BIEN INFORMÉ - LES 7 PREMIERS



● Très bien informé(e) ● Plutôt bien informé(e)

© ASNR

Le sentiment d'être mal informé

Les risques associés au nucléaire médical

En 2025, pour la première fois depuis 2022, les activités nucléaires médicales⁵ rejoignent les risques industriels en tête des domaines pour lesquels les Français se sentent le moins bien informés : 72 % se déclarent mal informés, soit 5 points de plus qu'en 2024.

Cette évolution négative s'explique principalement par la hausse de la proportion de Français se déclarant mal informés sur les risques associés aux radiographies, passant de 60 % en 2024 à 68 % en 2025. Depuis le début de l'historique de cette question en 2022, une telle hausse n'a jamais été constatée, pour aucune situation. Cette évolution fait écho à plusieurs avis d'incidents dans le domaine médical publiés en 2025 par l'ASNR, relevant d'un manque de connaissances en matière de radioprotection associé à la pratique de la radiographie⁶. Ces événements ont mis en lumière des difficultés en matière de communication. Il n'existe en effet pas, à ce jour, pour les activités de radiologie et de médecine nucléaire, d'échelle de communication permettant de faciliter la compréhension, par le grand public, de la gravité des événements déclarés⁷.

Les risques industriels

À égalité avec les risques associés aux activités nucléaires médicales, les risques industriels demeurent l'un des domaines pour lesquels les Français se sentent le moins bien informés : 72 % déclarent être mal informés sur ces risques.

Cette année encore, les Français se sentent davantage en manque d'information concernant les risques associés aux installations chimiques (75 %, -1 point) que ceux liés aux installations nucléaires (64 %, +3 points). En revanche, le sentiment de manque d'information concernant les risques liés au stockage de déchets industriels est identique pour les déchets chimiques et les déchets radioactifs (75 % dans les deux cas).

AVRIL 2026



Riverains

Les riverains d'installations nucléaires se sentent, quant à eux, mieux informés concernant les risques associés à l'exploitation des centrales nucléaires que les Français en général (47 %, +7 points). Dans le détail, ce sont notamment les hommes qui se sentent les mieux informés (57 % contre 38 % pour les femmes) et les 18-34 ans (58 % contre 42 % pour les 35 ans et plus).

⁵ Au sens de l'article L. 1333-1 du Code de la santé publique, les « activités nucléaires » comprennent les activités mettant en œuvre une source artificielle de rayonnements ionisants, qu'il s'agisse de substances ou de dispositifs. La radiologie conventionnelle, qui utilise des générateurs électriques produisant des rayons X et non des radionucléides, relève ainsi du régime applicable aux activités nucléaires au sens de ce code.

⁶ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique de l'ASNR répertoriant les avis d'événements significatifs recouvrant les incidents et accidents classés sur l'échelle INES survenus lors de l'utilisation de rayonnements ionisants dans les activités médicales (hors patient en radiothérapie). <https://reglementation-contrôle.asnr.fr/contrôle/actualités-du-contrôle/activités-médicales/avis-d-incident-domaine-médical>

⁷ « Renforcement nécessaire de la culture de radioprotection après plusieurs événements significatifs affectant des cohortes de patients » https://www.asnr.fr/sites/asnr/files/2026-05/faits-marquants-2025_Rapport-ASNR-2025.pdf

Les risques associés aux pollutions diffuses

Les Français se sentent également mal informés à propos des risques associés aux pollutions diffuses (68 %, +2 points).

Parmi ces pollutions, le radon dans les habitations se distingue par le niveau d'information perçu le plus faible, toutes situations confondues (81 %, +3 points). Pour la quatrième année consécutive, le radon arrive ainsi en tête des situations pour lesquelles le sentiment de manque d'information est le plus élevé. Ce manque d'information se traduit également par une proportion importante de Français (22 %) qui déclarent ne pas savoir se prononcer sur le niveau de risque associé au radon.

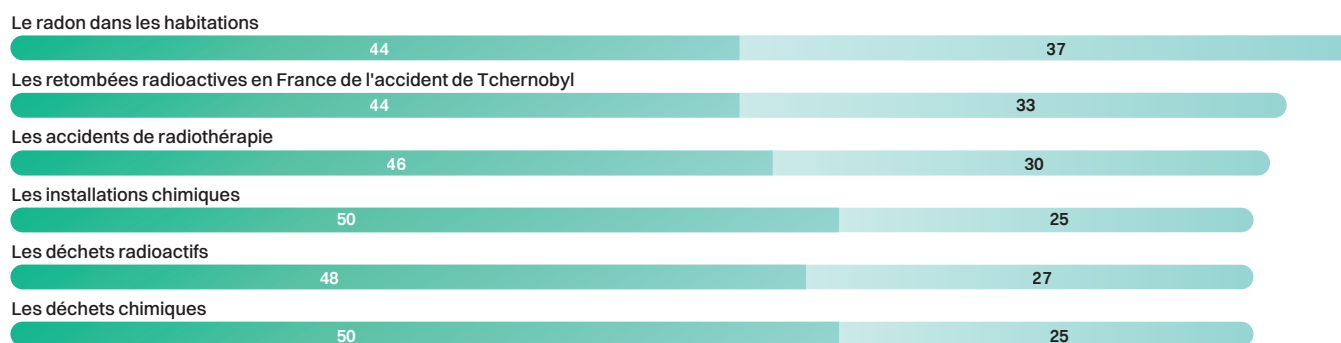
Le radon est suivi cette année par les retombées radioactives en France liées à l'accident de Tchernobyl, qui recueillent 77 % de réponses indiquant un niveau d'information mauvais, contre 79 % en 2022, lors de leur dernière apparition dans le questionnaire.

Avec un sentiment de manque d'information moins marqué, figurent ensuite les risques liés à la pollution des sols (68 %, -4 points), l'utilisation de pesticides (63 %), la pollution de l'eau (61 %) et la pollution de l'air (55 %, +1 point).

QUESTION N°3.2

Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ?

NOVEMBRE 2025 - MAL INFORMÉ - LES 6 PREMIERS



● Plutôt mal informé(e) ● Très mal informé(e)

© ASNR

Le niveau de confiance des Français

La confiance accordée par les Français aux autorités pour les protéger

En 2025, la confiance que les Français accordent aux autorités françaises pour les protéger des risques diminue.

Sur l'ensemble des 25 situations interrogées, le score moyen de « confiance » (réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt ») diminue à 28 % (-4 points par rapport à 2024), avec des scores compris entre 20 % et 38 % selon les situations.

Cette baisse s'explique notamment par le recul important de la confiance accordée aux autorités pour trois situations qui figuraient jusqu'ici parmi les mieux évaluées. Les radiographies passent de la 1^{re} à la 4^e place du classement, avec une baisse de 13 points de la confiance accordée. Les accidents de radiothérapie enregistrent également une baisse importante de 11 points, les faisant passer de

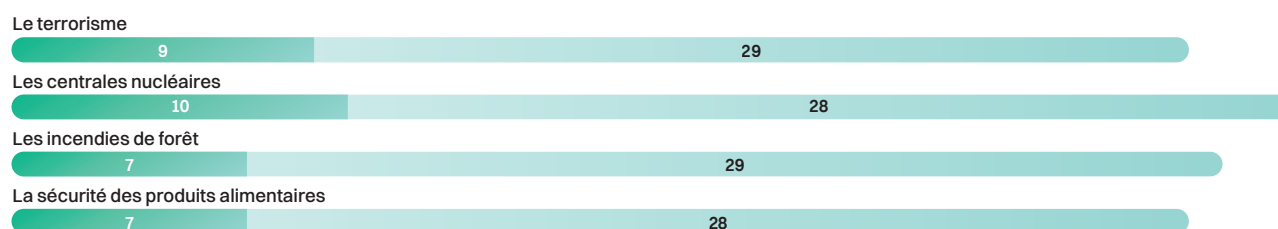
la 4^e à la 6^e position. L'intelligence artificielle connaît, quant à elle, une baisse particulièrement marquée de 21 points, rarement observée dans le Baromètre, et passe de la 2^e à la 13^e position.

L'exploitation des centrales nucléaires, malgré une baisse de son score de 5 points, se maintient dans le trio de tête des situations pour lesquelles les Français accordent le plus leur confiance aux autorités pour les protéger. Avec 38 % de réponses positives, elle partage désormais la première place avec le terrorisme qui gagne quatre places dans le classement malgré une très légère baisse de son score (-1 point). Suivent les incendies de forêts (36 %, -6 points), puis la sécurité des produits alimentaires (35 %, -4 points). Malgré la baisse de leur score, ces deux situations progressent respectivement d'une et de deux places dans le classement.

QUESTION N°4.1

Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ?

NOVEMBRE 2025 - CONFIANCE - LES 4 PREMIERS



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt

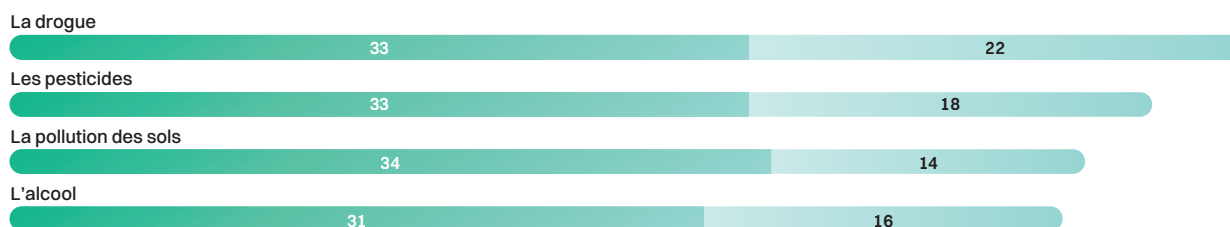
© ASNR

Cette dégradation de la confiance fait alors progresser de 4 points la part des Français qui doutent de la capacité des autorités à les protéger des risques (72 %). Elle se compose de 41 % de réponses exprimant une défiance (+4 points par rapport à 2024) et de 31 % exprimant une indécision.

Les scores associés à la défiance (réponses « non, plutôt pas » et « non, pas du tout ») varient entre 32 et 55 % selon les situations. Le trio de tête des situations suscitant le plus de défiance reste inchangé : la drogue (55 %, -2 points), les pesticides (51 %, +2 points) et la pollution des sols (48 %, +2 points).

QUESTION N°4.2**Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ?**

NOVEMBRE 2025 - DÉFIANCE - LES 4 PREMIERS



● Non, plutôt pas ● Non, pas du tout

© ASNR

Les scores associés à l'indécision (réponses « ni confiance, ni pas confiance ») varient entre 23 % et 44 % selon les situations. Le radon dans les habitations enregistre le plus haut niveau d'indécision (44 %, -3 points), devant les submersions marines (38 %, +2 points) et les accidents de radiothérapie (37 %, +4 points).

Les risques associés au nucléaire médical

En 2025, après une hausse de 8 points entre 2022 et 2024, la confiance accordée aux autorités pour protéger les Français contre les risques liés aux activités nucléaires médicales chute de 12 points. Ce domaine demeure pour autant celui qui obtient le taux de confiance le plus élevé à égalité avec la sécurité (32 %).

Il semblerait que les incidents de radioprotection qui ont eu lieu au cours de l'année 2025 aient également eu un impact important sur la confiance que les Français accordent aux autorités pour les protéger des risques associés aux activités nucléaires médicales. Par rapport au niveau d'information perçu, la confiance s'est dégradée aussi bien pour les risques associés aux radiographies (34 %, -13 points) que pour ceux liés aux accidents de radiothérapie (30 %, -11 points).

AVRIL 2026 Français

Les données recueillies en avril 2026 montrent un rebond des niveaux de confiance, avec une progression de 11 points pour les radiographies médicales (45 %) et de 5 points pour les accidents de radiothérapie (35 %).

Les risques industriels

La confiance accordée aux autorités pour protéger les Français contre les risques industriels a diminué de 5 points pour s'établir à 29 %.

Malgré un score en recul de 5 points, l'exploitation des centrales nucléaires, conserve, avec 38 % de réponses positives, le niveau de confiance dans les actions de protection des autorités le plus élevé des 25 situations évaluées (à égalité avec le terrorisme). Pour rappel, ce niveau de confiance était tombé au plus bas en novembre 2011 (24 %), après l'accident nucléaire de Fukushima. En revanche, les Français restent moins confiants concernant le stockage des déchets radioactifs (27 %, - 5 points ; 7^e position).

En marge, l'exploitation des installations chimiques, en 7^e position, recueille 27 % de réponses positives (-4 points) et le stockage des déchets chimiques, en 9^e position, 25 % (-3 points). Depuis 1997, l'écart de confiance entre l'industrie nucléaire et chimique se maintient : le taux de confiance moyen pour les centrales nucléaires et les déchets radioactifs est de 28 % contre 23 % pour les installations chimiques et les déchets chimiques.

Les risques climatiques

La confiance accordée aux autorités pour protéger la population face aux risques climatiques diminue de 4 points pour s'établir à 28 %.

Pour mémoire, les événements climatiques majeurs de 2022 avaient conduit à une hausse de 16 points des niveaux de risque perçus pour les incendies de forêts (70 % de réponses « élevés ») et les canicules (62 %). Ces événements avaient

également affecté de manière significative la confiance des Français accordée aux autorités pour les en protéger. En 2023 et 2024, cette confiance avait toutefois tendance à s'améliorer. En 2025, cette dynamique s'inverse : la part des répondants déclarant faire confiance aux autorités pour les protéger diminue pour chacun des risques climatiques étudiés : -6 points pour les incendies de forêt (36 %), -3 points pour les submersions marines (25 %), -5 points pour les canicules (25 %) et -3 points pour les inondations (24 %).

Les risques associés à la consommation de produits psychoactifs

En 2025, alors que la défiance progresse en moyenne de 4 points sur l'ensemble des domaines, celle associée aux produits psychoactifs reste globalement stable (48 %, +1 point). Pour la deuxième année consécutive, les produits psychoactifs constituent le domaine de risque pour lequel la défiance est la plus élevée.

En dépit d'une légère amélioration, la drogue conserve le niveau de défiance le plus élevé (55 %, -2 points). Parallèlement, la défiance progresse concernant les risques associés à la consommation de tabac (43 %, +1 point) et, plus nettement encore, concernant ceux associés à la consommation d'alcool (47 %, +6 points).

La hausse observée pour l'alcool peut être mise en regard de l'étude de l'OFDT sur l'accessibilité de l'alcool chez les jeunes, évoquée précédemment, et de celle récente de Santé publique France sur l'exposition à la publicité⁸.

Malgré l'encadrement de la publicité par la loi Évin⁹, une exposition médiatique reste susceptible de favoriser la consommation d'alcool. Ceci interroge sur les actions de protection mises en place par les autorités pour protéger la population des risques d'addiction, qu'ils soient physiologiques ou psychologiques. Cette question se pose d'autant plus avec le développement actuel des produits substitutifs, tels que les NoLo¹⁰, dont la consommation peut s'inscrire dans des comportements sociaux similaires à ceux associés aux boissons alcoolisées et contribuer, indirectement, à leur banalisation.

Les risques associés aux pollutions diffuses

Les pollutions diffuses constituent le deuxième domaine de risque pour lequel les Français font le moins confiance aux actions de protection des autorités. En 2025, la défiance progresse de 3 points dans ce domaine, pour atteindre un niveau moyen de 45 %.

Parmi les pollutions diffuses, le radon dans les habitations (36 %) contribue le plus à cette progression, avec une hausse de 7 points de la défiance par rapport à 2024. Les autres pollutions diffuses présentent toutefois des niveaux de défiance plus élevés.

Les pesticides arrivent une nouvelle fois en tête (51 %, +2 points), suivis de la pollution des sols (48 %, +2 points), de la pollution de l'eau (45 %, +3 points) et de la pollution de l'air (45 %).

Concernant les retombées radioactives en France liées à l'accident de Tchernobyl, la confiance accordée aux autorités pour protéger les Français contre ce risque progresse. En 2025, le taux de défiance s'établit à 45 %, soit 3 points de moins qu'en 2022, tandis que la part des répondants indécis recule de 2 points, à 32 %. À l'inverse, le taux de confiance (23 %) progresse de 5 points par rapport au dernier niveau mesuré en 2022 (18 %).

8 Quatremère, G., Guignard, R., & Nguyen-Thanh, V. (2026, 5 juin). Alcohol and NoLo advertising exposure in France: Current trends and challenges. Santé publique France. <https://www.santepubliquefrance.fr/alcool/communication-congres/alcohol-and-nolo-advertising-exposure-france-current-trends-and-challenges>.

9 Loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, dite « loi Évin », notamment art. 3 et 10, Journal officiel de la République française, 12 janvier 1991.

10 Ce terme utilisé couramment dans la littérature et le marketing désigne les boissons sans alcool et à faible teneur en alcool.

La confiance dans la véracité des informations sur les risques

En 2025, le Baromètre étudie à nouveau, comme en 2017, la perception du risque, sous le prisme de la confiance, en interrogeant les Français sur la véracité des informations qui leur sont données sur les risques. Cette étude complémentaire éclaire le rôle de la confiance dans la construction sociale de la perception des risques.

Dans cette partie, le niveau de confiance (le sentiment « qu'on leur dit la vérité ») regroupe les réponses « oui, tout à fait » et « oui, assez ». À l'inverse, la défiance (le sentiment « qu'on ne leur dit pas la vérité ») rassemble les réponses « non, pas vraiment » et « non, pas du tout ».

Sur les 25 situations évaluées en 2025, 32 % des Français font confiance aux informations transmises (la confiance l'emporte pour 9 situations, et dépasse 50 % pour 3 d'entre elles), 29 % sont indécis (réponses « plus ou moins ») et 39 % expriment de la défiance. À titre de comparaison, pour les 22 situations déjà testées en 2017, le taux de confiance moyen était de 29 %, soit 3 points de moins qu'en 2025.

La confiance accordée aux informations transmises apparaît ainsi supérieure à celle accordée aux actions de protection des autorités (32 % contre 28 %). L'écart est d'autant plus marqué que seules 3 situations, parmi les 25 testées, enregistrent un niveau de confiance dans les actions de protection supérieur à celui de la défiance, sans jamais atteindre le seuil de 50 %.

Pour affiner l'analyse, les 25 situations ont été regroupées en quatre grandes familles.

Les risques individuels

Parmi les quatre grandes familles de risque, les risques individuels recueillent le plus fort taux de confiance concernant la véracité des informations (47 % de réponses positives en moyenne, +6 points par rapport à 2017).

Au sein de cette famille, les risques liés à la consommation de produits psychoactifs arrivent en tête : 54 % des Français estiment qu'on leur dit la vérité à leur sujet, soit 6 points de plus qu'en 2017.

Dans le détail, la confiance atteint 59 % pour les informations relatives aux risques liés à la consommation de tabac (+13 points), 56 % pour l'alcool (+4 points) et 47 % pour la drogue (+2 points).

Concernant le cancer, 47 % des Français estiment qu'on leur dit la vérité sur les risques qui lui sont associés (+2 points).

Plus bas dans le classement, la sécurité des produits alimentaires enregistre une progression de 10 points par rapport à 2017, malgré un niveau de confiance qui demeure plus faible, à 28 %.

Les risques collectifs non technologiques

La famille des risques collectifs non technologiques affiche également un niveau de confiance dans la véracité des informations supérieur à la moyenne. Toutefois, pour les situations comparables à 2017, le taux de confiance moyen s'établit à 45 %, soit une baisse de 5 points.

Les risques climatiques liés à la chaleur sont les principaux responsables de ce recul : la canicule subit une baisse de 8 points du taux de confiance par rapport à 2017 pour s'établir à 49 %, tandis que les incendies de forêts subissent une baisse de 7 points, avec un taux de confiance à 47 %.

La confiance dans l'information délivrée sur les risques liés aux accidents de la route et au terrorisme diminue également. Elle atteint respectivement 55 % (-5 points par rapport à 2017) et 30 % (-6 points).

Seules les inondations progressent en 2025, atteignant 45 % de réponses positives contre 41 % en 2017.

Les risques technologiques

À l'inverse, les risques technologiques constituent la famille pour laquelle les Français estiment qu'on leur dit le moins la vérité, avec un taux de confiance moyen stable par rapport à 2017 (19 %, +2 points).

Au sein de cette famille, les risques industriels enregistrent les plus mauvais scores en dépit de progression significative en matière de confiance. Une distinction persiste entre l'industrie nucléaire et chimique. Avec une progression de 9 points depuis 2017, l'exploitation des centrales nucléaires affiche un niveau de confiance de 24 %, le plus élevé de la famille.

En comparaison, l'exploitation des installations chimiques recueille 16 % de réponses positives, soit 7 points de plus qu'en 2017 mais 8 points de moins que le nucléaire.

Concernant les déchets, qu'ils soient radioactifs ou chimiques, la confiance dans la véracité des informations sur ces risques ne diffère pas de manière significative, respectivement 16 % et 18 %. Toutefois, entre 2017 et 2025, la confiance pour les risques associés aux déchets chimiques a augmenté de 7 points.

Les activités nucléaires médicales (20 %) connaissent quant à elles une baisse de 6 points du niveau de confiance dans la véracité des informations par rapport à 2017. Les radiographies sont particulièrement concernées, avec un recul de 9 points, à 22 %, tandis que les accidents de radiothérapie enregistrent une baisse plus modérée de 3 points, à 18 %. Cependant, au vu des incidents de surexpositions mentionnés précédemment, l'année 2025 constitue un point de comparaison atypique pour analyser l'évolution de la confiance sur le long terme.

Les risques associés aux pollutions diffuses

Les pollutions diffuses représentent la deuxième famille de risques pour laquelle les Français estiment qu'on leur dit le moins la vérité. Entre 2017 et 2025, le niveau moyen de confiance a toutefois nettement progressé, passant de 14 % à 22 % (+8 points).

En 2025, les pollutions liées à la radioactivité continuent d'enregistrer les taux de confiance les plus faibles de cette famille. La confiance dans la véracité des informations

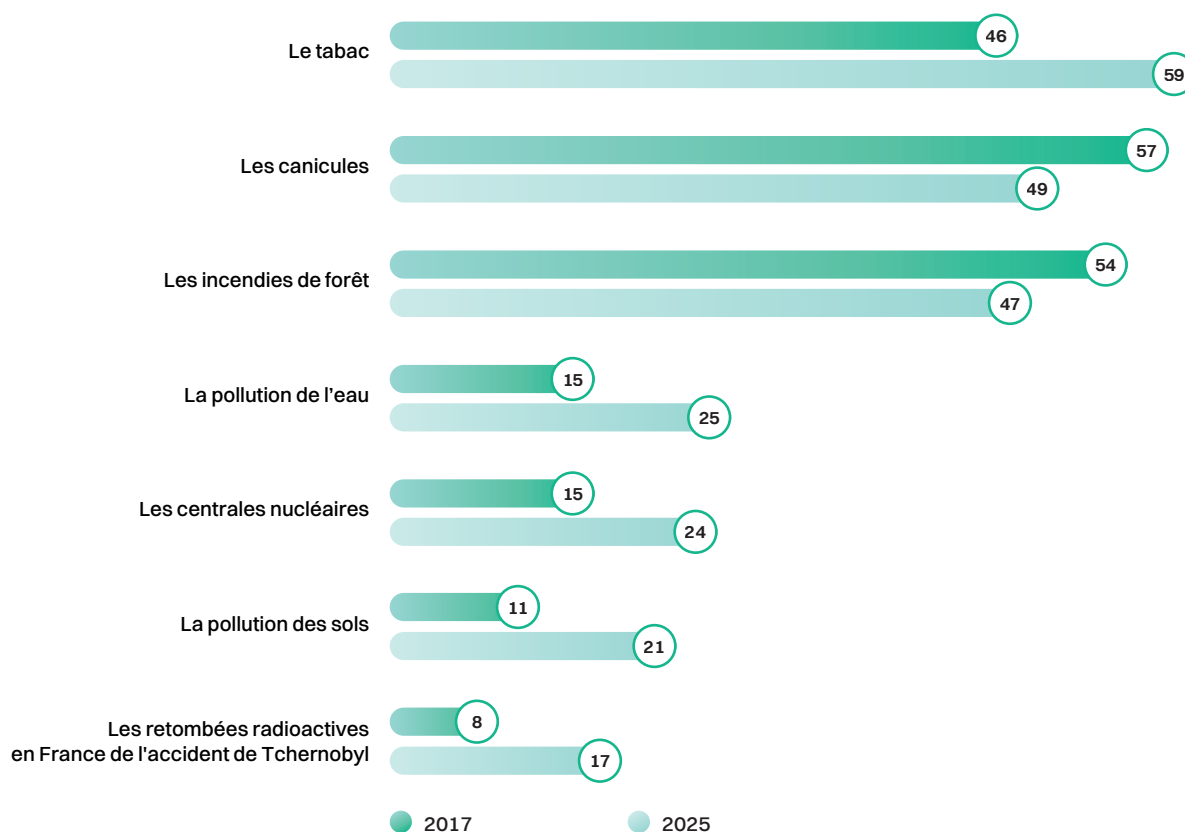
concernant les retombées radioactives liées à l'accident de Tchernobyl a néanmoins doublé en huit ans pour s'établir à 17 %, tandis que celle accordée aux informations sur le radon a progressé de 4 points (16 %).

Pour les autres formes de pollution diffuse, la confiance dans l'information a fortement progressé entre 2017 et 2025. Elle atteint ainsi 30 % pour la pollution de l'air (+8 points), 25 % pour la pollution de l'eau (+10 points), 21 % pour la pollution des sols (+10 points) et 22 % pour les pesticides (+9 points).

QUESTION N°5

Diriez-vous que l'on vous dit la vérité sur les risques associés à chacun des domaines suivants ?

RÉSULTATS DE 2017 ET 2025 - LES 7 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS



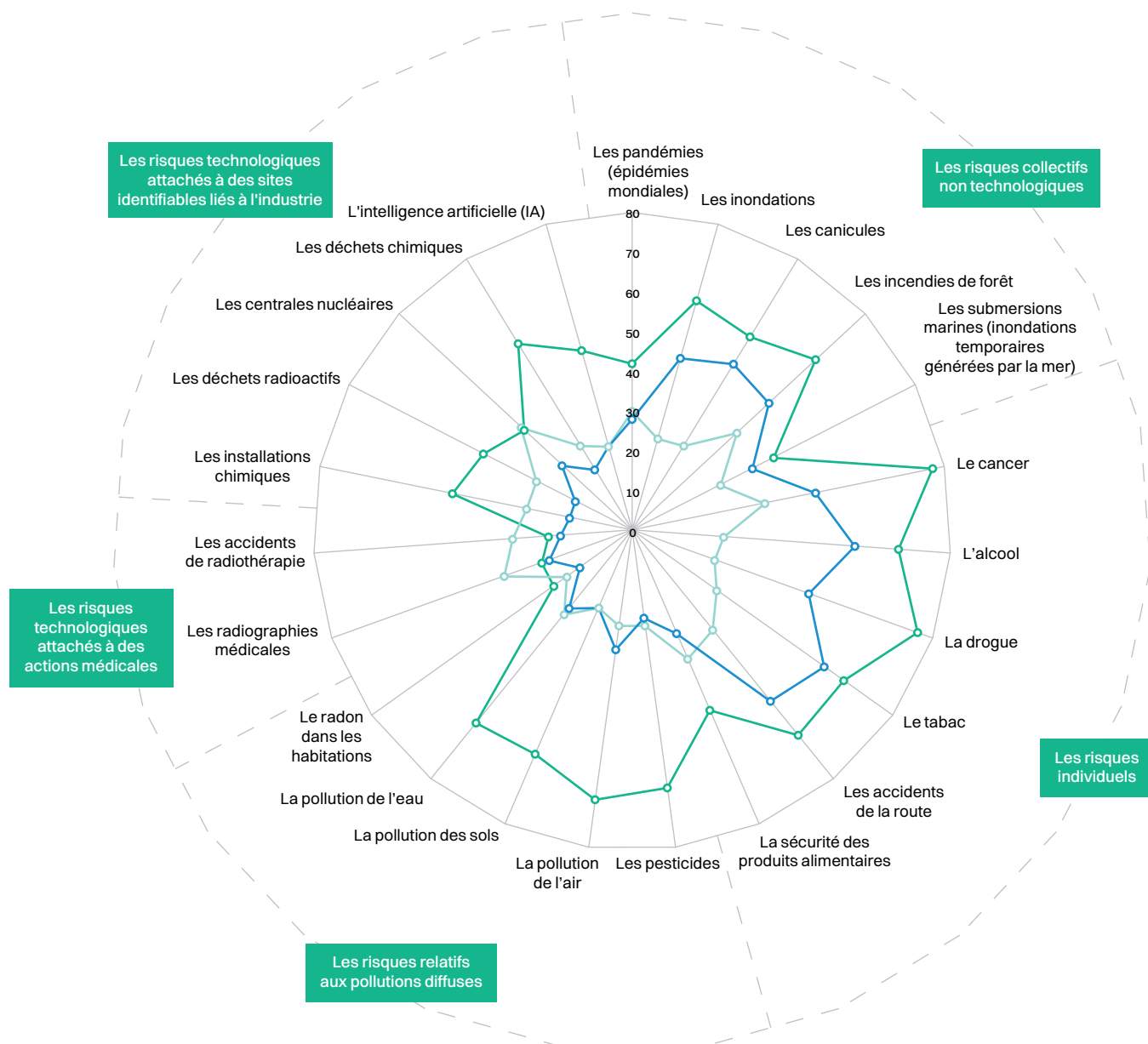
© ASNR

Panorama des situations à risque

QUESTION N°1, 4, 5

Représentation de 23 situations à risque selon 3 dimensions :
niveau de risque élevé, de décès et de confiance.

NOVEMBRE 2025 (EN %)



- Niveau de risque en général perçu « élevé »
- Confiance dans les autorités pour leur actions de protection - Sous-total des réponses « oui »
- Confiance dans la véracité des informations sur les risques - Sous-total des réponses « oui »

© ASNR

L'acceptation de vivre près de zones à risque

L'acceptation de vivre près d'une zone à risque a évolué au fil du temps. En 1990, au début de l'historique, 11 % des Français déclaraient accepter de vivre dans une zone à risque. Cette valeur a ensuite baissé à 9 % sur la période de 1993 à 1999. À partir du début des années 2000, la part de Français prêt à vivre dans une zone à risque a progressivement augmenté pour atteindre 17 % en 2025 (-2 points par rapport à 2024).

Toutefois, le niveau d'acceptation des Français varie de 7 % à 39 % en fonction du type de zone considéré et de la nature des risques associés. Ainsi, les Français sont plus enclins à accepter de vivre à proximité d'une installation technologique (23 % en moyenne) que d'une zone sujette à des risques naturels (14 %) ou que d'un site de gestion des déchets (8 %).

Les installations technologiques

Pour la 4^e année consécutive, les zones à antennes-relais recueillent le plus de réponses favorables (39 %), malgré une baisse de 4 points par rapport à 2024.

Les parcs éoliens conservent leur 2^e position, avec 36 % de réponses favorables, soit une baisse de 4 points qui met fin à la progression observée depuis 2021. Pour mémoire, leur niveau d'acceptation était nettement plus élevé entre 2008 et 2017, avec une moyenne de 50 %, avant de reculer de 19 points en seulement quatre ans.

Les lignes à haute tension remontent à la 4^e position, malgré une baisse de 3 points de leur niveau d'acceptation, à 23 %.

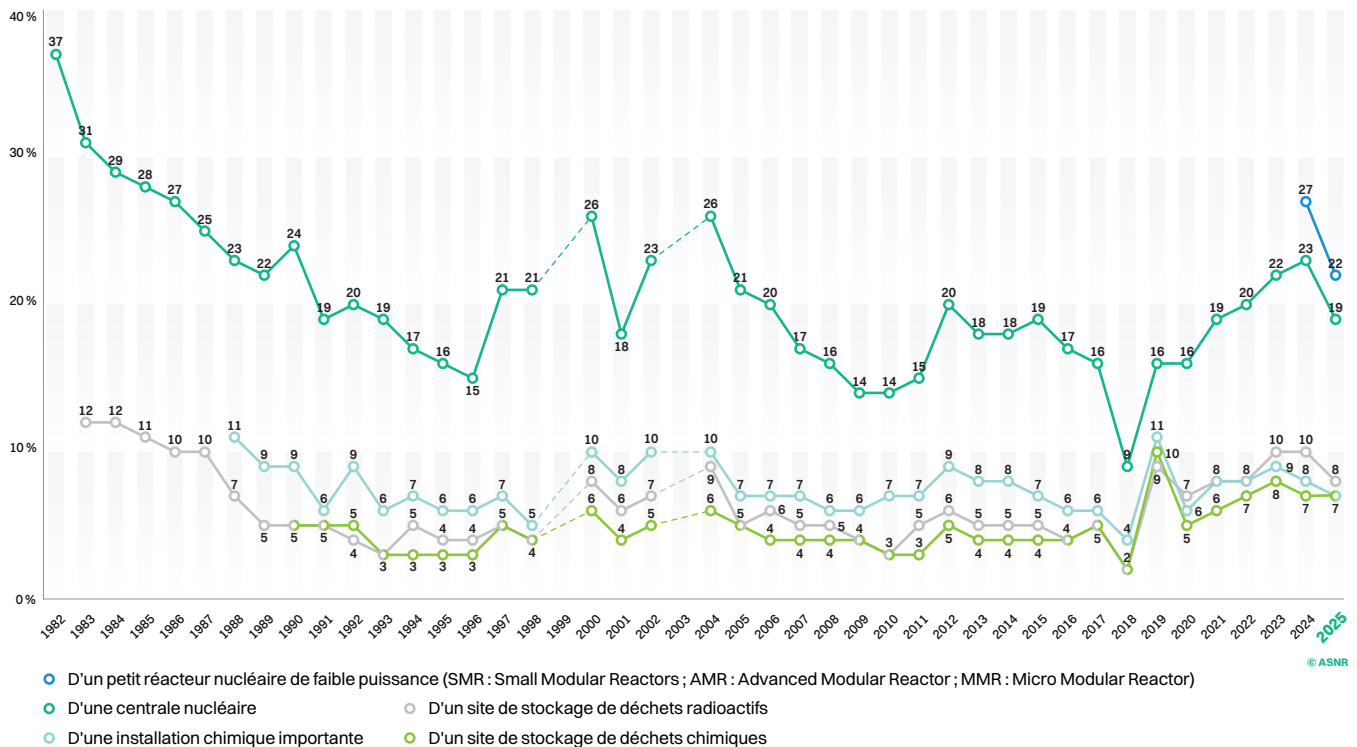
En milieu de classement figurent les installations technologiques liées au nucléaire, qui enregistrent toutes une baisse de leur niveau d'acceptation. Les petits réacteurs innovants¹¹ occupent la cinquième position (22 %, -5 points), suivis des centres de recherche nucléaire (21 %, -5 points) et des centrales nucléaires (19 %, -4 points).

Plus loin dans le classement, les aéroports se classent en 8^e position (15 %, +1 point) et les installations chimiques en 12^e et dernière position (7 %, -2 points).

QUESTION N°6.1

Accepteriez-vous de vivre près...

ÉVOLUTION DES RÉPONSES « OUI » DE 1982 À 2025 (EN %)



11 La modalité de réponse proposée aux répondants est formulée de la manière suivante : « Un petit réacteur nucléaire de faible puissance (SMR : Small Modular Reactors ; AMR : Advanced Modular Reactor ; MMR : Micro Modular Reactor) ».

Les zones exposées aux risques naturels

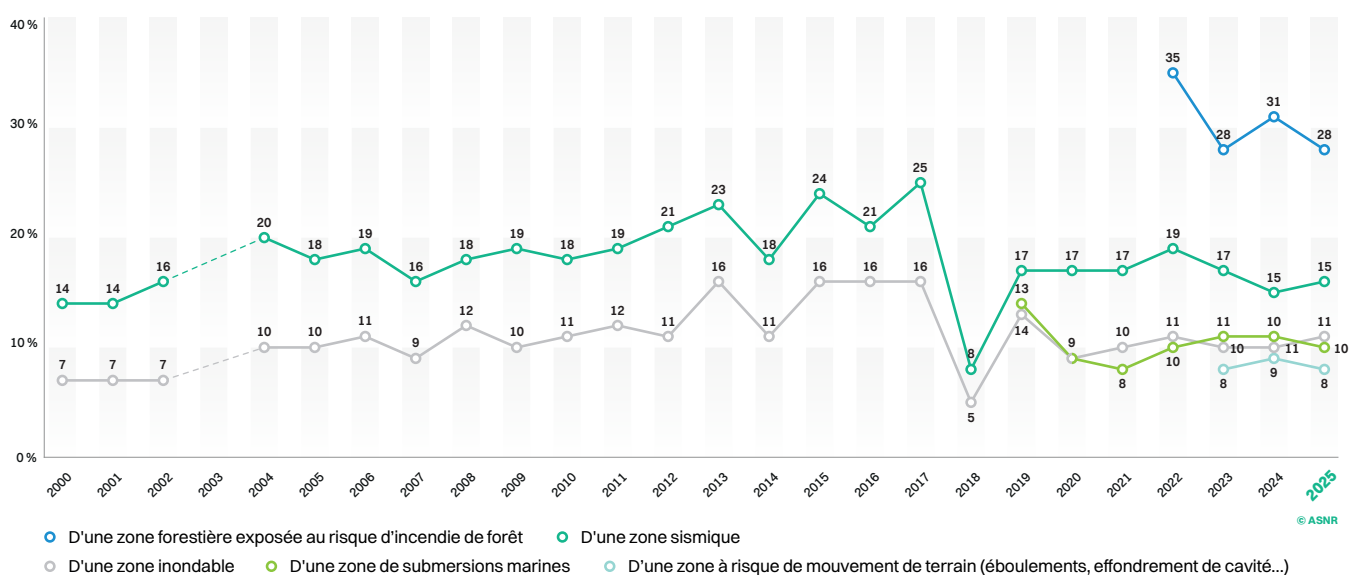
La plupart des zones exposées à des risques naturels continuent d'être largement rejetées. Les zones les moins acceptées sont celles exposées aux mouvements de terrain (8 %, 11^e position), suivies par celles exposées aux submersions marines (10 %, 10^e position), aux inondations (11 %, 9^e position) et aux séismes (15 %, 8^e position).

En revanche, près d'un tiers des Français acceptent l'idée de vivre proche d'une zone forestière exposée au risque d'incendie, malgré un recul de 3 points du score obtenu (28 %, 3^e position).

QUESTION N°6.2

Accepteriez-vous de vivre près...

ÉVOLUTION DES RÉPONSES « OUI » DE 2000 À 2025 (EN %)



Les sites de stockage de déchets

Parmi l'ensemble des zones à risque interrogées, les sites de stockage de déchets sont les moins acceptés. Depuis 1992, près de 9 Français sur 10 rejettent l'idée de vivre à proximité d'un site de stockage de déchets, quelle qu'en soit la nature. Sur l'ensemble de la période, les déchets ménagers enregistrent un taux d'acceptation moyen de 8 %, tandis

que celui des déchets radioactifs et chimiques s'établit à seulement 5 %.

En 2025, les déchets chimiques sont les moins acceptés, avec 7 % de réponses favorables, les plaçant en 12^e et dernière position (à égalité avec les installations chimiques). Ils sont suivis des déchets ménagers et des déchets radioactifs, à égalité en 11^e position (8 %).

4

LES FRANÇAIS, L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE, LA RADIOPROTECTION ET LA SÛRETÉ

Après une évolution significative en 2022, l'opinion des Français en faveur de l'énergie nucléaire s'est stabilisée depuis 2023.

L'indépendance énergétique demeure le principal motif de soutien des Français à l'énergie nucléaire et la production de déchets radioactifs le premier argument cité à son encontre.

La majorité des Français considère que la principale source d'exposition à la radioactivité en France est d'origine artificielle.

I L'opinion des Français sur l'énergie nucléaire

Le secteur du nucléaire civil français connaît depuis 2022 une nouvelle dynamique, impulsée notamment par l'annonce, le 10 février 2022, de la relance du nucléaire par le Président de la République, Emmanuel Macron. À cette occasion, le Président a annoncé la construction de 6 nouveaux réacteurs électronucléaires de type EPR¹, son soutien à la prolongation de la durée de vie des réacteurs en exploitation (sans rien céder sur la sûreté²) et au développement des petits réacteurs modulaires (PRM).

Cette orientation s'est concrétisée par la promulgation, en 2023, de la loi relative à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires et au fonctionnement des infrastructures existantes³.

Dans le prolongement de cette dynamique, 2024 a vu l'adoption de la loi du 21 mai relative à la réorganisation de la gouvernance en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection. Cette loi a organisé la réunion de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), donnant naissance à une nouvelle entité : l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), opérationnelle depuis le 1er janvier 2025⁴. En novembre 2025, près d'un Français sur deux déclarait avoir déjà entendu parler de la création de l'ASNR, soit 47 %, en progression de 8 points par rapport à 2024.

L'année 2025 a également été marquée par la réalisation des essais en puissance du premier réacteur électronucléaire français de troisième génération (EPR) sur le site de Flamanville, ainsi que par plusieurs étapes importantes du projet Cigéo de stockage des déchets radioactifs, notamment l'actualisation de son coût et l'avis rendu par l'ASNR en décembre 2025 sur sa demande d'autorisation de création.

Une opinion favorable mais depuis quand ?

En 2025, près d'un Français sur deux (49 %) se déclare favorable à la construction de nouvelles centrales nucléaires.

L'opinion des Français à cet égard n'a pas toujours été aussi favorable. Entre 1977 et 1985, le taux moyen d'adhésion à la construction de nouvelles centrales ne s'élevait qu'à 27 %. Le rejet constituait alors l'opinion majoritaire, avec 47 % des Français se déclarant en moyenne opposés à la construction de nouvelles centrales.

Au début de l'année 1986, quelques mois avant l'accident nucléaire de Tchernobyl, les résultats enregistrés en janvier (42 %) et en février (44 %) demeuraient relativement proches du niveau moyen de rejet observé au cours de la période précédente (47 %). En juin 1986, deux mois après l'accident nucléaire de Tchernobyl, la part des Français opposés à la construction de nouvelles centrales a bondi de 15 points.

Jusqu'en 1999, l'opinion publique est demeurée durablement marquée par cet accident, avec un niveau de rejet particulièrement élevé à l'égard du développement du parc nucléaire, atteignant en moyenne 60 %.

En l'absence de données, il n'est pas possible de retracer précisément comment l'adhésion des Français à l'idée de construire de nouvelles centrales nucléaires a évolué entre 1999 et 2020.

Cependant, les données issues de l'ancien Baromètre de l'ASN, dont l'ASNR a repris le suivi, permettent de porter un regard rétrospectif sur le rapport des Français à l'énergie nucléaire, de 2005 à 2022. Ainsi, en 2005, 33 % des Français se définissaient favorables à l'énergie nucléaire, 48 % hésitants et 16 % opposés. Ces résultats sont restés stables jusqu'en 2010, avec un taux moyen d'adhésion de 35 %, 20 points supérieurs au taux moyen d'opposition.

1 EPR : European Pressurized Reactor.

2 Citation du Président de la République Emmanuel Macron lors de son discours à Belfort le 10 février 2022 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/02/10/repandre-en-main-notre-destin-energetique>

3 Loi n°2023-491, du 22 juin 2023, relative à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires à proximité de sites nucléaires existants et au fonctionnement des installations existantes.

4 Loi n°2024-450, du 21 mai 2024, relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.

En mars 2011, quelques jours après l'accident nucléaire de Fukushima, près d'un Français sur quatre (24 %) se déclarait défavorable à l'énergie nucléaire, soit un bond de 10 points. Jusqu'en 2019, les opinions favorables sont toutefois demeurées, en moyenne, plus nombreuses que les opinions défavorables (28 % contre 24 %).

À partir de 2020, les données issues des deux baromètres, de l'ASN et de l'IRSN, convergent et mettent en évidence un tournant dans l'évolution de l'opinion publique, particulièrement marqué à partir de 2021. Cette période se caractérise par une progression significative du soutien

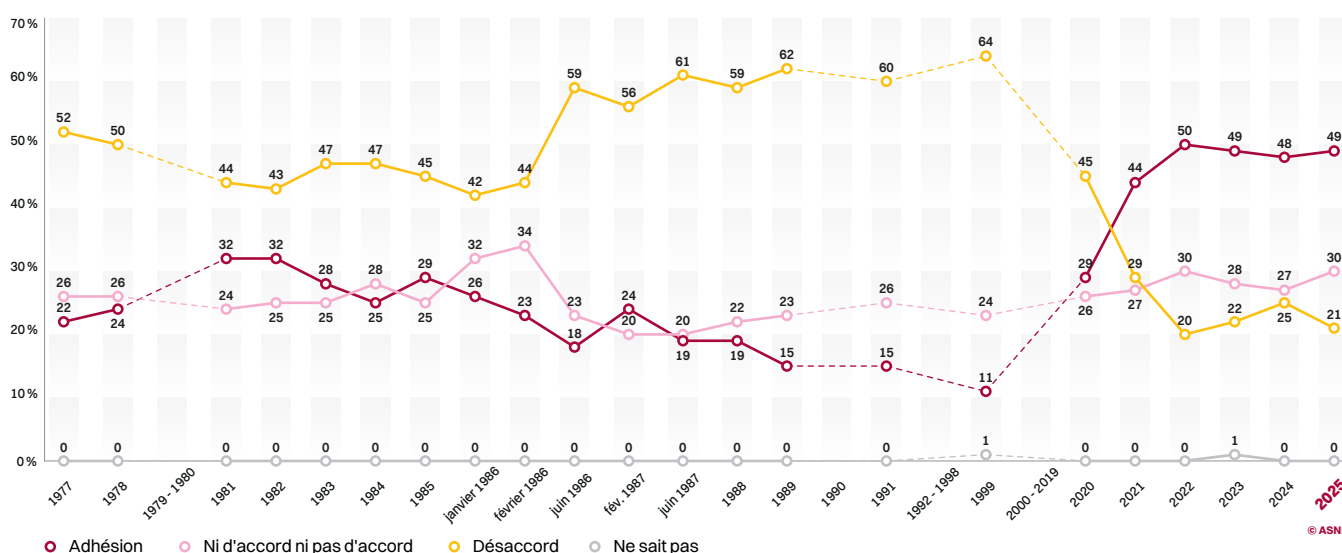
à l'énergie nucléaire. En 2021, la proportion de Français favorables à la construction de nouvelles centrales a ainsi augmenté de 15 points par rapport à l'année précédente, tandis que le rapport positif des Français à l'énergie nucléaire progressait de 7 points (38 %).

En 2022, dernière année d'enquête du Baromètre de l'ASN, les opinions favorables à l'énergie nucléaire ont continué de progresser de 8 points, atteignant 46 %. Depuis trois ans, les données du Baromètre de l'ASNR continuent de relever un taux d'adhésion similaire pour le soutien à la construction de nouvelles centrales, qui demeure encore stable en 2025.

QUESTION N°1

Il faut continuer à construire des centrales nucléaires.
Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

ÉVOLUTION DES RÉPONSES « D'ACCORD » 1977-2025 (EN %)

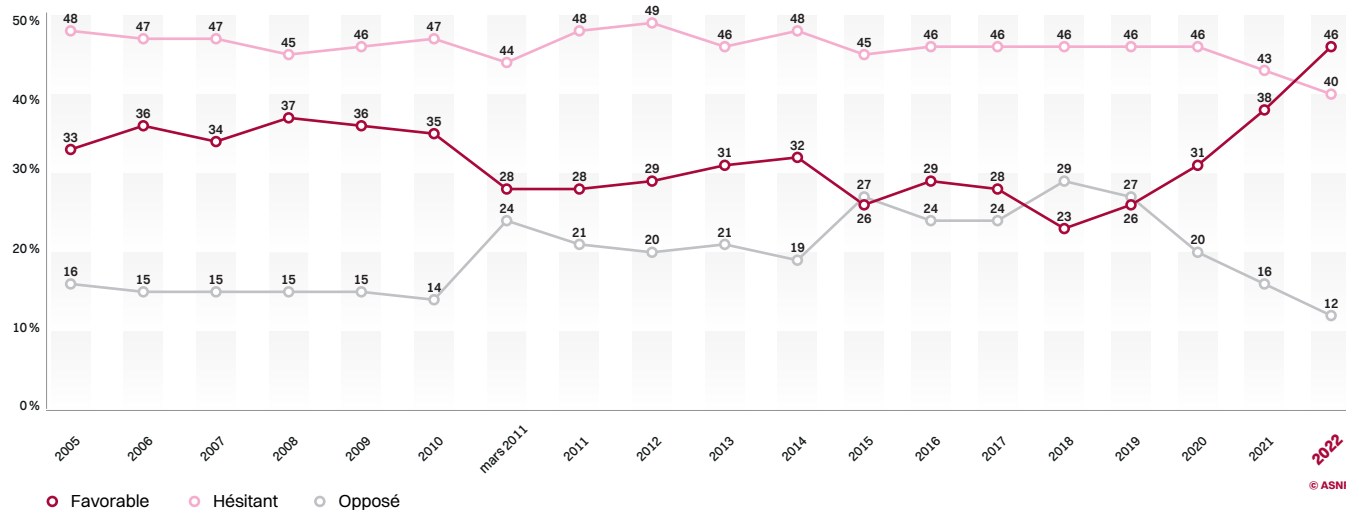


En 2020, la liste de modalité « entièrement d'accord, bien d'accord, peut-être d'accord, pas tellement d'accord, pas du tout d'accord » a été remplacée par « tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ».

QUESTION N°2

Vis-à-vis de l'énergie nucléaire, vous définiriez-vous plutôt comme...

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2005 - 2022 (EN %)



© ASNR

Données issues de l'ancien baromètre de l'ASN.

Ce changement d'opinion à l'égard de l'énergie nucléaire se reflète également dans l'évaluation rétrospective du choix de recourir à cette énergie. L'année 2021 constitue là encore un point d'inflexion majeur, avec une progression de 10 points, par rapport à l'année précédente, de la part des Français considérant, a posteriori, que le choix du nucléaire a été un « bon choix ». Cette opinion a ensuite continué de progresser, atteignant 42 % en 2024 et dépassant ainsi, pour la première fois, la part de ceux considérant le recours au nucléaire comme un choix « réaliste ». En 2025, les opinions selon lesquelles le nucléaire a constitué un choix « réaliste » (42 %) ou un « bon choix » (41 %) demeurent à des niveaux élevés par rapport à la part des Français estimant qu'il s'agissait d'un « mauvais choix » (17 %).

Le soutien à la construction de nouvelles centrales nucléaires varie sensiblement selon plusieurs critères, le plus clivant étant le niveau de risque perçu. Parmi ceux qui associent aux centrales nucléaires des risques faibles ou quasi-nuls, 73 % se déclarent favorables à la construction de nouvelles installations. À l'inverse, cette proportion chute à 34 % chez les personnes percevant des risques élevés ou très élevés. Cette différence peut être mise en regard de l'hypothèse de responsabilité collective développée dans la partie 3 : la perception d'un niveau de risque élevé pour les centrales nucléaires peut être liée à l'idée que ces risques sont la conséquence de choix humains et de décisions collectives. La perception d'un risque élevé pourrait ainsi s'accompagner d'une plus grande réticence à soutenir la construction de nouvelles installations, dans la mesure où celles-ci impliquent un choix collectif d'accroître ou de maintenir l'exposition de la population aux risques associés à l'exploitation nucléaire. Des écarts significatifs apparaissent également selon le sexe et l'âge. Les hommes se montrent nettement plus favorables au nucléaire (60 %) que les femmes (38 %). De même selon l'orientation politique des Français. Les personnes se déclarant de droite sont plus favorables à la construction de nouvelles installations (62 %) que celles se déclarant de gauche (40 %). L'âge constitue également un facteur discriminant. Les personnes de 65 ans et plus affichent un soutien plus marqué (64 %) que les moins de 65 ans (44 %).

L'indépendance énergétique, l'argument privilégié par les Français

L'argument de l'« indépendance énergétique », demeure le principal motif de soutien des Français à l'énergie nucléaire ; il recueille, comme en 2024, 38 % des citations. L'argument du « faible coût de l'électricité » conserve sa 2^e position avec un score, lui aussi, identique à 2024 (24 %). Depuis 2022, l'écart entre ces deux arguments tendait pourtant à se réduire progressivement, passant de 21 points en 2022 à 19 points en 2023, puis à 14 points en 2024. Sans remettre pleinement en cause cette tendance, les résultats de 2025 marquent ainsi une pause, avec un maintien de l'écart à 14 points.

L'écart entre la 3^e et la 4^e position, occupées par les arguments de la « faible émission de gaz à effet de serre » (13 %, +1 point) et de la « sûreté des installations nucléaires » (12 %), reste serré avec seulement 1 point de différence. Enfin, la « création ou le maintien d'emploi en France » clôt une nouvelle fois le classement en ne convainquant que 8 % des Français.

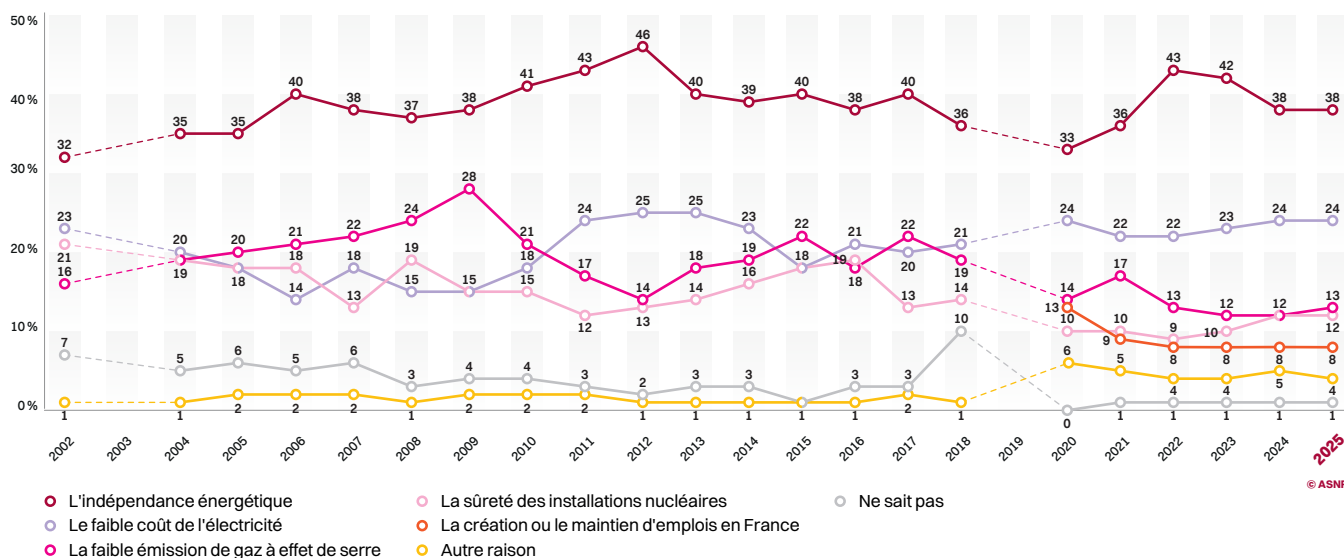
AVRIL 2026 Riverains

Parmi les riverains d'installations nucléaires, des différences significatives apparaissent dans les arguments mobilisés en faveur de l'exploitation de l'énergie nucléaire. Les habitants des communes couvertes par un Plan particulier d'intervention et situées plus précisément dans une zone de « mise à l'abri réflexe » ou « d'évacuation immédiate » citent davantage l'argument de la « sûreté des installations nucléaires » (26 %) que ceux des communes un peu plus éloignées qui se situent dans une zone « de gestion concertée » (11 %). À l'inverse, ces derniers citent davantage l'argument du « faible coût de l'électricité » (21 %) que les riverains des autres zones plus proches des installations nucléaires (7 %).

QUESTION N°3

Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort pour le nucléaire ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2002-2025 (EN %)



© ASNR

La production de déchets radioactifs, le principal argument en défaveur de l'énergie nucléaire

Pour la sixième année consécutive, la production de déchets radioactifs constitue le principal argument cité à l'encontre de l'énergie nucléaire : il est choisi par près d'un tiers des Français (31 %).

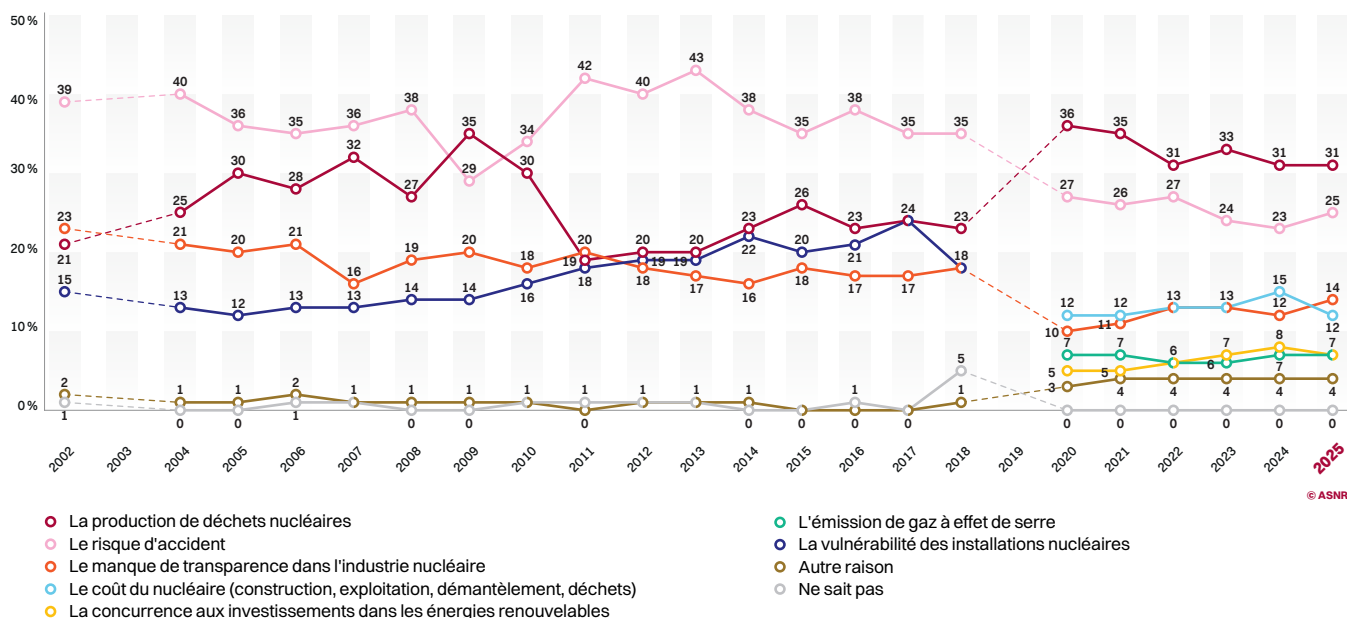
Le risque d'accident arrive une nouvelle fois en deuxième position, cité par 25 % des Français, soit une progression de 2 points par rapport à 2024. Ce niveau demeure toutefois nettement inférieur à celui observé entre 2002 et 2018, période durant laquelle cet argument était mobilisé par 37 % des Français en moyenne. Par le passé, le risque d'accident représentait le principal argument cité à l'encontre de l'énergie nucléaire. En 2011, à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima, il était cité par 42 % des Français, 8 points de plus que l'année précédente. Il est ensuite demeuré le principal motif d'opposition au nucléaire jusqu'en 2018.

En 2020, une part importante des Français a changé de position : 36 % d'entre eux ont cité la production de déchets radioactifs, soit 9 points de plus que le risque d'accident. L'année 2020 apparaît ainsi comme un point d'inflexion majeur dans l'évolution de l'opinion à l'égard du nucléaire, tant en matière de soutien que de motifs de rejet. Dans un contexte progressivement plus favorable à l'énergie nucléaire, les préoccupations des Français semblent ainsi davantage se déplacer vers la question de la gestion des déchets radioactifs que vers le risque d'accident.

L'argument du « manque de transparence dans l'industrie du nucléaire » est mobilisé par 14 % des Français (+2 points par rapport à 2024). Il atteint ainsi son niveau le plus élevé depuis 2018 et occupe désormais la troisième place du classement, devant l'argument du « coût du nucléaire », cité par 12 % des Français (-3 points), qui recule d'une position. Les craintes d'une « concurrence aux investissements dans les énergies renouvelables » (7 %, -1 point) et d'« émissions de gaz à effet de serre » (7 %) clôturent ce classement.

QUESTION N°4**Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort contre le nucléaire ?**

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2002-2025 (EN %)

**Les Français, le nucléaire et les autres types d'énergie**

Pour la quatrième année consécutive, le Baromètre explore l'évolution de la perception de l'énergie nucléaire en confrontant les représentations des différentes sources d'énergie. En 2025, sur l'ensemble des quatre qualités évaluées, l'énergie nucléaire et l'énergie solaire arrivent une nouvelle fois à égalité, en première position, avec un score moyen de 25 % chacune. Entre 2013 et 2018, l'énergie solaire devançait pourtant l'énergie nucléaire de 26 points en moyenne. Lorsque la question a été réintroduite en 2022, cet écart s'était considérablement réduit, passant à 2 points en 2022, puis à 3 points en 2023. Cette évolution observée entre 2018 et 2022 fait écho aux résultats présentés précédemment, qui témoignent d'une amélioration de l'opinion des Français à l'égard de l'énergie nucléaire à partir de 2019. Cette évolution a vraisemblablement contribué à modifier la représentation que les Français se font des différentes sources d'énergie, et notamment de l'énergie nucléaire. L'indécision des répondants demeure néanmoins

une dimension importante. La modalité « je ne sais pas » recueille en moyenne 16 % des mentions sur l'ensemble des quatre qualités évaluées. Elle constitue ainsi la deuxième réponse la plus fréquemment choisie, derrière le nucléaire et le solaire, à égalité, et devant l'énergie éolienne, citée en moyenne par 10 % des répondants. Les énergies carbonées (le gaz, le pétrole et le charbon) continuent d'être très peu associées aux qualités évaluées. En 2025, leurs scores varient de 1 à 3 %, selon les qualités, alors qu'ils oscillaient entre 0 et 6 % sur la période 2013-2018.

L'analyse détaillée des quatre qualités associées aux différentes sources d'énergie confirme le positionnement du nucléaire considéré comme l'énergie « la plus performante » (44 % des citations, -1 point par rapport à 2024). Il devance ainsi les autres sources d'énergie d'au moins 31 points. En parallèle, l'énergie solaire progresse également sur cette dimension (13 %, +4 points). La part d'indécis demeure relativement élevée sur la question de la performance puisque 18 % des répondants déclarent « ne pas savoir », même si cette part tend à se réduire (-4 points par rapport à 2024 et -6 points par rapport à 2023).

L'énergie solaire conserve son titre d'énergie considérée comme « la plus respectueuse de l'environnement » (34 %), avec un écart de 19 points par rapport à l'énergie éolienne en deuxième position. En 2025, cet écart s'est réduit de 2 points par rapport à 2024, alors qu'il s'était déjà réduit de 5 points l'année précédente. Cette évolution est principalement expliquée par l'augmentation progressive du score de l'énergie éolienne depuis 2022, passant de 10 à 15 %.

L'énergie solaire continue également d'être perçue par les Français comme la source incarnant le mieux une énergie « d'avenir » avec 30 % des citations (-2 points). Toutefois, l'écart avec les autres sources est moins important pour cette qualité, notamment avec l'énergie nucléaire (20 %, +1 point).

Concernant le coût de l'énergie, le nucléaire (26 %) arrive en tête pour la deuxième année consécutive. Néanmoins, comme les années précédentes, son score reste très proche

de celui de l'énergie solaire (24 %, -1 point). Les autres sources d'énergie restent en marge avec moins de 10 % des voix. Parallèlement, un Français sur cinq se dit incapable d'identifier « l'énergie qui coûte le moins cher », même si, là aussi, la part d'indécis tend à diminuer (-6 points entre 2023 et 2025).

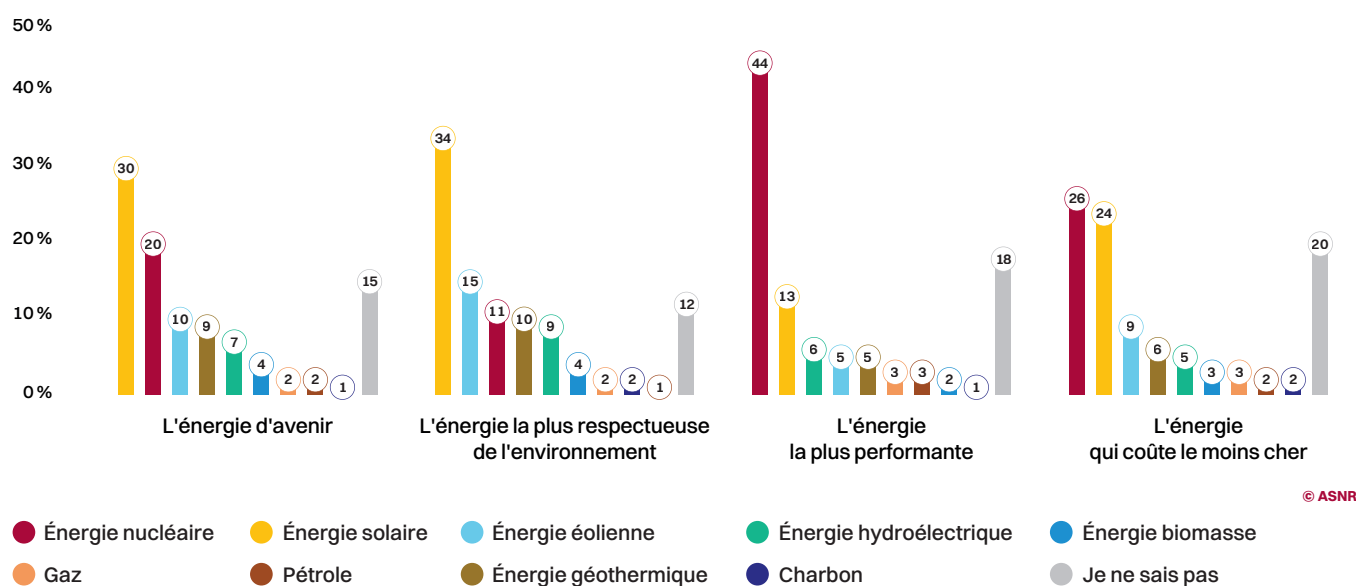
AVRIL 2026 Rivierains

En 2026, parmi les riverains d'une installation située dans une zone de « mise à l'abri réflexe » ou d'« évacuation immédiate », 23 % considèrent le nucléaire comme l'énergie la plus respectueuse de l'environnement, contre 11 % des habitants dont la commune se situe dans une zone de « gestion concertée ».

QUESTION N°5

Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ...

NOVEMBRE 2025 (EN %)



Face aux résultats particulièrement défavorables enregistrés ces dernières années par les énergies fossiles, le Baromètre continue d'interroger la répartition idéale, selon les Français, entre énergie nucléaire et énergie renouvelable, dans un scénario où la France cesserait totalement d'utiliser des énergies fossiles. Dans ce cadre hypothétique de « zéro énergie fossile », la répartition idéale pour les Français atteint en 2025 un point d'équilibre parfait avec deux parts égales pour l'énergie nucléaire (50 %, +2 points par rapport à 2024)

et l'énergie renouvelable (50 %, -2 points). Plus en détail, 42 % des répondants souhaitent une production centrée sur les énergies renouvelables, avec une part comprise entre 60 % et 100 %. À l'inverse, 37 % des répondants privilégient une production majoritairement nucléaire, avec une répartition allant de 60 % à 100 % d'énergie nucléaire. Enfin, 21 % des Français optent pour un mix équilibré, où les deux sources représenteraient chacune entre 41 % et 59 % de la production.

L'opinion des Français sur la gestion des déchets radioactifs

Selon l'Andra⁵, le volume de déchets « présents sur les sites des producteurs/détenteurs » et ceux « stockés dans les centres de l'Andra » s'élevait à 1 890 000 m³ en décembre 2024 : un chiffre en croissance de 40 000 m³ par rapport à fin 2023 (+2,16 %). Ces déchets sont principalement issus des secteurs de l'électronucléaire (61,1 %), de la recherche (26,1 %) et de la défense (8,7 %).

L'opinion des Français sur la gestion des déchets radioactifs constitue un élément important de la perception de l'énergie nucléaire. Comme évoqué dans la partie 3, si l'activité nucléaire est perçue comme risquée par certains Français, c'est davantage pour sa production de déchets (42 % lui ont associé un niveau de risque élevé) que pour les installations en elles-mêmes (37 %). À cet égard, la production de déchets radioactifs, citée par 31 % des répondants, représente le principal reproche fait à l'énergie nucléaire, devançant de 6 points celui du risque d'accident (25 %).

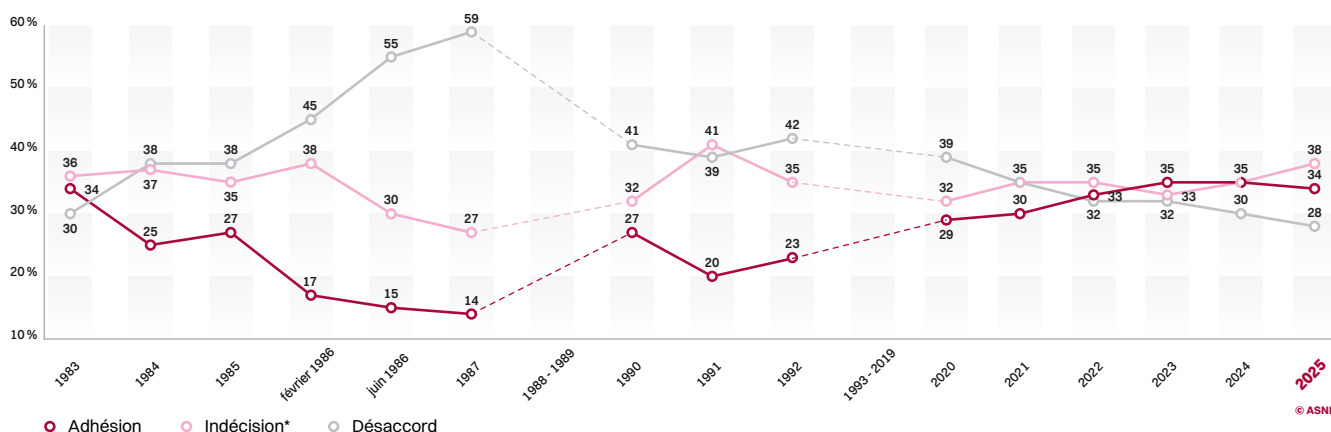
La défiance des Français dans les capacités de stockage des déchets radioactifs atteint cependant en 2025 son niveau le plus faible. Entre 1983 et 1986, 38 % des Français estimaient en moyenne qu'il n'était pas possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre. En juin 1986, deux mois après l'accident de Tchernobyl, cette proportion progressait de 10 points (par rapport à février 1986). La défiance est ensuite demeurée majoritaire, avec un niveau moyen de 47 % entre 1986 et 1992. À partir de 2020, une tendance à la baisse se dessine : la défiance recule progressivement, pour atteindre une moyenne de 33 % sur la période 2020-2025, soit 8 points de moins que durant la période postérieure à l'accident et 5 points de moins qu'avant l'accident.

La baisse de la défiance s'est répartie, sur la période 2020-2025, entre une progression de l'indécision (+6 points) et de l'optimisme (+5 points). Finalement, en 2025, seul 1 Français sur 3 (34 %, -1 point) se montre optimiste quant à la possibilité de stocker les déchets nucléaires de façon sûre.

QUESTION N°6.1

Aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1983-2025 (EN %)



⁵ Données issues du document Les Essentiels 2026 de l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs publié par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) en février 2026.

Le manque de connaissance sur le sujet pourrait contribuer à expliquer la progression de l'indécision observée ces dernières années. En effet, la part des Français déclarant avoir déjà entendu parler du « projet "Cigéo" de stockage de déchets radioactifs », déjà relativement faible en 2019 (49 %), poursuit sa baisse et atteint 37 % en 2025, soit un recul de 3 points par rapport à 2024.

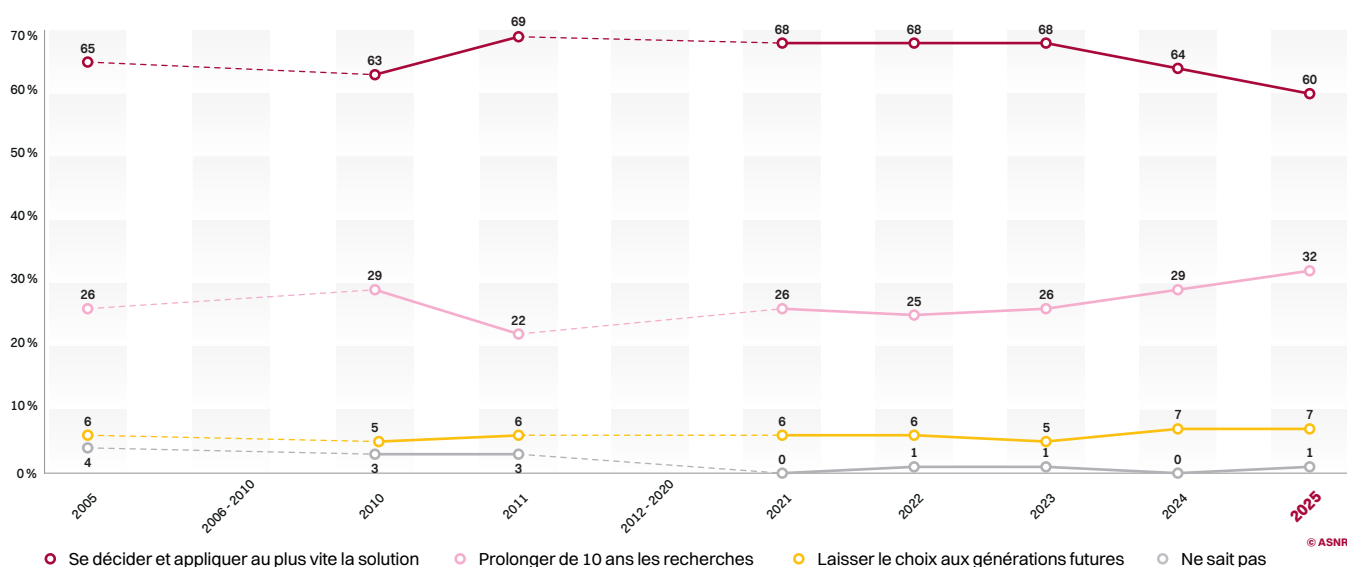
En 2025, 60 % des Français souhaitent une prise de décision et une mise en œuvre rapide concernant la question du

stockage des déchets. Ce score est en recul de 8 points sur les deux dernières années et atteint son plus faible niveau depuis la première mesure réalisée en 2005. Parallèlement, la part de Français souhaitant « prolonger de 10 ans les recherches » atteint cette année son niveau le plus élevé (32 %). La troisième option, consistant à « laisser le choix aux générations futures », demeure quant à elle minoritaire, avec seulement 7 % des Français qui la privilégient.

QUESTION N°7

Pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs, quelle position vous semble la plus raisonnable ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2005-2025 (EN %)



La perception de la radioactivité en France

Les sources d'exposition à la radioactivité en France

Depuis 2023, le Baromètre interroge les Français sur l'origine de la principale source d'exposition à la radioactivité en France. En 2025, les installations nucléaires industrielles et militaires restent la source d'exposition la plus citée (28 %, -3 points). Les actes médicaux, regroupant « les radios ou les scanners » (13 %) et les radiothérapies (16 %, +3 points), cumulent toutefois 29 % des citations, soit 1 point de plus que les installations nucléaires.

Concernant les sources d'origine naturelle, les Français citent avant tout les rayonnements issus « d'éléments naturels présents dans le sol » (14 %) et ceux issus « du soleil et de l'espace » (13 %, +1 point). Le « gaz radon⁶ » (11 %) et la « consommation de poissons, crustacés et coquillages »

(5 %, -1 point) demeurent les sources les moins citées. La part de citations concernant cette dernière source a diminué de 4 points depuis 2023.

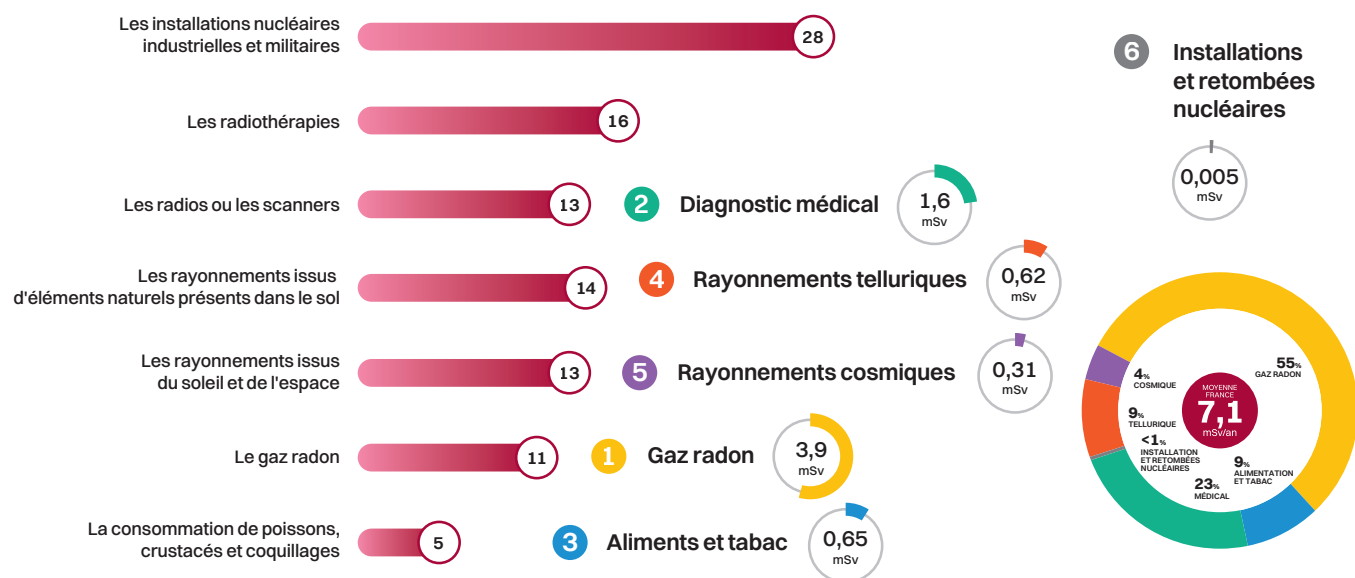
Globalement, la perception de l'exposition à la radioactivité reste stable : 57 % des Français l'attribuent à des sources artificielles, contre 43 % à des sources naturelles.

Ces perceptions sont toutefois très différentes des mesures et de la répartition présentées dans le dernier bilan publié en 2026 par l'ASNR⁷. Selon ce bilan, l'exposition aux rayonnements ionisants en France provient principalement du radon (55 %) et des actes médicaux (23 %), alors que les installations nucléaires ne représentent qu'une part marginale (0,07 %) de l'exposition totale⁸. Dans l'ensemble, 77 % de l'exposition aux rayonnements ionisants en France est d'origine naturelle et 23 % artificielle.

QUESTION N°8

Selon vous, quelle est la principale source d'exposition à la radioactivité en France ?

NOVEMBRE 2025 (EN %)



© ASNR

⁶ Le radon est un gaz radioactif, inodore et incolore, qui se forme naturellement par la désintégration radioactive de l'uranium présent dans les roches et le sol.

⁷ Rapport « Exposition de la population française aux rayonnements ionisants - Bilan 2020-2024 » disponible sur www.asnr.fr/expop2026.

⁸ Ces estimations intègrent la réévaluation de la contribution du radon liée à l'utilisation des nouveaux coefficients de dose recommandés par la Commission internationale de protection radiologique (CIPR). Avec ces coefficients, l'ASNR estime l'exposition moyenne annuelle à 6,5 mSv, contre 4,5 mSv avec les coefficients précédemment utilisés, et la contribution du radon à 54 %, contre 33 %. Les nouveaux coefficients ont été intégrés à la réglementation française par l'arrêté du 16 novembre 2023.

L'impact sanitaire perçu de la radioactivité issue de l'exploitation des centrales nucléaires

Le Baromètre interroge les Français sur leur perception des effets sanitaires de la radioactivité issue de l'exploitation des centrales nucléaires.

Moins de la moitié des Français (43 %, -2 points) considèrent que les habitants vivant autour des centrales nucléaires sont « en aussi bonne santé qu'ailleurs ». Cette proportion évolue peu depuis la hausse importante enregistrée en 2019 (43 %, +16 points par rapport à 2018). Pour mémoire, elle s'établissait à 23 % sur la période 2007-2018, contre 42 % depuis 2019.

Parmi les autres répondants, le doute constitue l'opinion la plus fréquemment exprimée : 37 % des Français se déclarent « ni d'accord, ni pas d'accord » avec l'idée que les habitants vivant autour des centrales nucléaires sont en aussi bonne santé qu'ailleurs. À l'inverse, 19 % estiment que ces habitants ne sont pas « en aussi bonne santé qu'ailleurs ».

Parallèlement, près d'un Français sur deux (47 %, -3 points) pense que « la radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers ». Cette proportion a particulièrement baissé entre 2019 et 2025 (-27 points). Pour rappel, elle atteignait un niveau moyen de 65 % sur la période 2007-2019, contre 50 % depuis 2020. Malgré cette baisse notable, elle demeure nettement supérieure aux niveaux enregistrés avant l'accident de Tchernobyl, avec un écart de 18 points par rapport à la moyenne observée entre 1977 et février 1986.

Depuis 2020, la baisse de cette opinion s'est principalement traduite par une progression de l'indécision plutôt qu'une adhésion à l'opinion inverse. Entre 2019 et 2025, la proportion de répondants se déclarant « ni d'accord, ni pas d'accord » a ainsi augmenté de 20 points, tandis que celle des Français estimant que les centrales nucléaires ne provoquent pas de cancer n'a progressé que de 10 points.

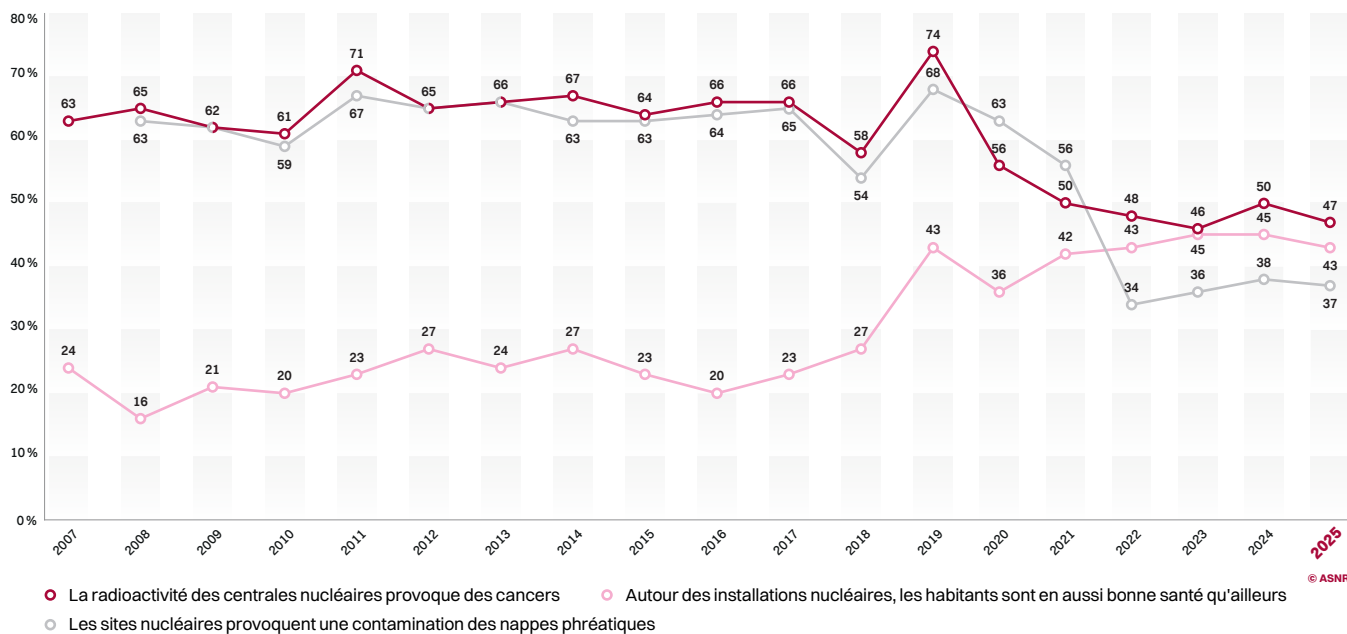
AVRIL 2026 Riverains

À ce sujet, la représentation des riverains des installations nucléaires diffère de celle de l'ensemble des Français : 51 % d'entre eux estiment que les personnes qui habitent autour d'une installation nucléaire sont « en aussi bonne santé qu'ailleurs », soit 6 points de plus que l'ensemble des Français.

QUESTION N°6.2

Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

ÉVOLUTION DES RÉPONSES 2007-2025 (EN %)



I Les Français et la sûreté nucléaire

Des attentes élevées en matière de sûreté

Après avoir atteint un nouveau record en 2024, le niveau de confiance dans les mesures de sûreté reste stable en 2025 : 63 % des répondants (-1 point) considèrent que « toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises ». Cette opinion se maintient depuis 2019 à un niveau plus élevé que par le passé, avec un score moyen de 62 % contre 42 % sur la période 2007-2018.

Près de 8 Français sur 10 (79 %, -4 points par rapport à 2024) estiment par ailleurs que « les exploitants des sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables ». La proportion de Français partageant cette opinion a reculé de 4 points en un an, creusant ainsi davantage l'écart avec la moyenne observée entre 2011 et 2017, qui s'élevait à 91 %. Depuis 2018, l'adhésion à cette affirmation atteint en moyenne 82 %, soit 9 points de moins que sur la période précédente.

L'analyse croisée de ces deux opinions révèle que l'exigence en matière de sûreté ne s'accompagne pas nécessairement d'une moindre confiance dans les mesures prises. Au contraire, parmi les Français qui estiment que les exploitants doivent se prémunir contre tous les risques, même ceux très improbables, 73 % considèrent également que « toutes les précautions sont prises », soit 10 points de plus que l'ensemble de la population.

L'opinion des Français sur trois principaux enjeux en matière de sûreté nucléaire

Aujourd'hui, la confiance dans la sûreté des installations nucléaires reste élevée. Les Français se montrent toutefois plus partagés lorsqu'ils sont interrogés sur certains enjeux liés à leur évolution et à leur adaptation aux risques futurs.

Concernant les installations nucléaires existantes, près d'1 Français sur 2 pense que les installations sont résistantes aux effets du dérèglement climatique (49 %, -2 points). Les autres répondants se montrent plus incertains : 36 % sont indécis et 15 % pensent que les installations sont vulnérables.

Les Français sont également partagés à propos de l'extension de la durée de fonctionnement des centrales. La majorité estime qu'il s'agit d'un « bon choix » (52 %), tandis que 26 % pensent le contraire et 22 % sont indécis.

Par ailleurs, 38 % des Français considèrent que l'extension de durée de fonctionnement risque de provoquer des accidents (-3 points), 40 % restent indécis et seulement 22 % pensent le contraire.

AVRIL 2026 Riverains

En 2026, parmi les riverains concernés par un Plan particulier d'intervention, les habitants des communes situées dans une zone de « mise à l'abri réflexe » ou « d'évacuation immédiate » sont proportionnellement moins nombreux, respectivement 15 % et 29 %, à penser que l'extension de la durée de fonctionnement des centrales pourrait provoquer des accidents que ceux vivant dans une zone de « gestion concertée » (36 %).

Concernant l'enjeu de sûreté nucléaire que représentent les futurs petits réacteurs modulaires (PRM⁹), 54 % des Français (+3 points) pensent qu'ils seront aussi sûrs que les réacteurs existants, 40 % qu'ils seront plus sûrs (-2 points) et 5 % (-2 points) qu'ils seront moins sûrs.

⁹ Selon l'ASNR, près de 80 projets de petits réacteurs modulaires (PRM) sont à l'étude actuellement dans le monde, dont une dizaine en France.

La perception des catastrophes nucléaires

Depuis 2005, l'exploitation des centrales nucléaires est considérée par les Français comme l'activité industrielle ou technologique présentant le plus fort potentiel de provoquer un accident grave ou une catastrophe. De plus, les Français considèrent que les accidents nucléaires figurent parmi les catastrophes les plus effrayantes qui se sont produites depuis 1986.

L'exploitation des centrales nucléaires perçue comme une activité à haut potentiel catastrophique

En 2025, parmi les activités industrielles ou technologiques perçues comme les plus susceptibles de provoquer un accident grave ou une catastrophe, celles liées à l'énergie nucléaire (l'exploitation des centrales et la gestion des déchets radioactifs) continuent d'occuper les premières positions en 2025.

L'exploitation des centrales nucléaires reste en tête avec 25 % des citations (+1 point). Le stockage des déchets radioactifs arrive en deuxième position avec 18 % des réponses (-1 point).

On trouve ensuite les installations chimiques (16 %, +1 point), les laboratoires de recherche sur les virus (13 %, -3 points) et le transport de matières dangereuses (12 %, -1 point).

Plus loin dans le classement, figurent les canalisations de gaz naturel (6 %, +1 point), les barrages (5 %, +1 point) et le transport aérien (3 %).

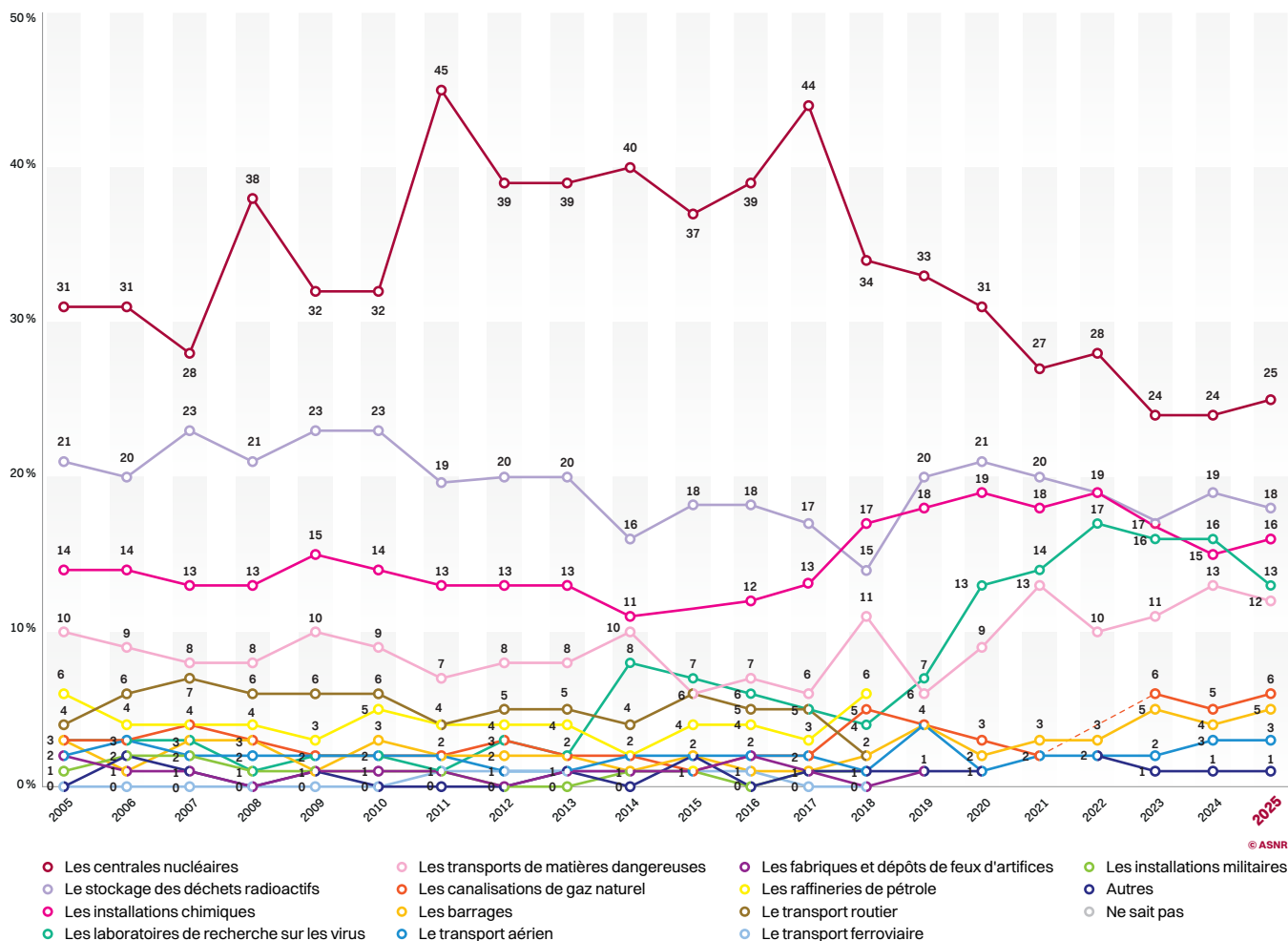
Depuis l'accident nucléaire de Fukushima, la perception des activités liées à l'énergie nucléaire a particulièrement évolué. À la suite de l'accident en 2011, la part des citations associées aux centrales nucléaires connaît une hausse brutale de 13 points, atteignant 45 %, son niveau historique le plus élevé. Entre 2011 et 2019, le potentiel catastrophique associé aux centrales nucléaires domine ainsi les réponses, avec un écart d'au moins 20 points en moyenne par rapport aux autres activités. À partir de 2019, cet écart diminue, tandis que le stockage des déchets radioactifs se rapproche de la première place. En 2025, l'écart n'est plus que de 7 points.

La perception des laboratoires de recherche sur les virus évolue également dans le contexte de l'actualité. En 2020, la part de répondants citant cette activité connaît une hausse historique (13 % contre 7 % en 2019), dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 et des débats sur l'origine du virus, notamment autour de l'hypothèse d'une fuite accidentelle d'un laboratoire en Chine. Après un pic à 17 % en 2022, la proportion de répondants citant les laboratoires diminue progressivement, pour atteindre 13 % en 2025. Malgré ce recul, le niveau reste donc nettement supérieur à celui observé avant la pandémie.

QUESTION N°9

Parmi les activités industrielles ou technologiques suivantes, quelle est celle qui, selon vous, risque le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe en France ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2005-2025 (EN %)



La liste des modalités de réponse a été adaptée au fil des ans. Les modalités « les raffineries de pétrole », « le transport routier », « le transport ferroviaire » et « les installations militaires » ont été retirées en 2019, puis « les fabriques et dépôts de feux d'artifices » en 2020. En 2022, la modalité « la distribution de gaz naturel » a été supprimée puis remplacée en 2023 par « les canalisations de gaz naturel ».

Les accidents nucléaires considérés comme les catastrophes les plus effrayantes

L'année 2025 est marquée par plusieurs évolutions dans la perception des événements catastrophiques considérés comme les plus effrayants par les Français, notamment concernant les accidents nucléaires et la pandémie de Covid-19.

L'accident nucléaire de Tchernobyl reste en 2025 la catastrophe la plus effrayante pour les Français. Après une hausse de 7 points en 2024, la peur qu'il suscite recule à un niveau similaire à celui enregistré en 2022 et 2023 (39 %), soit son niveau le plus bas depuis sa forte hausse en 2020. Cette année-là, 51 % des Français citaient l'accident nucléaire de Tchernobyl comme la catastrophe la plus effrayante, soit 18 points de plus qu'en 2018. Cette évolution pourrait notamment être liée à la diffusion en France, en 2019, de la série Chernobyl. En novembre 2019, 44 % des Français affirmaient la connaître et, parmi eux, 35 % déclaraient qu'elle avait modifié négativement leur opinion sur le nucléaire.

L'accident nucléaire de Fukushima voit également son score diminuer, de 2 points, perdant ainsi une place dans le classement. Cité par 16 % des Français, il enregistre son niveau historique le plus faible. Pour rappel, après l'accident en 2011, il recueillait 34 % des réponses et occupait la première place devant l'accident de Tchernobyl. Le score de l'accident de Tchernobyl a ensuite, progressivement augmenté jusqu'à reprendre la première place à partir de 2018.

Les accidents nucléaires de Tchernobyl et Fukushima représentent à eux deux 55 % des citations, soit une baisse de 9 points par rapport à 2024.

La pandémie mondiale liée à la Covid-19 connaît, à l'inverse, une nette remontée en 2025. Citée par 21 % des répondants, elle progresse de 6 points et retrouve la deuxième place du classement, qu'elle occupait lors de son introduction au questionnaire en 2022. Après plusieurs années en recul, il s'agit de la première fois que son score augmente. Cette remontée pourrait notamment s'expliquer par le contexte sanitaire particulièrement préoccupant au moment de l'enquête. En septembre 2025, deux mois avant l'enquête, la circulation du virus a connu une recrudescence, notamment chez les adultes, avec une hausse de 37 % en une semaine des passages aux urgences pour suspicion de Covid¹⁰. En parallèle, le variant XFG progressait rapidement et représentait près de 79 % des séquences analysées en septembre en France hexagonale¹¹. Cette actualité a contribué à une couverture médiatique consacrée à la progression du virus, au nouveau variant et à l'éventualité d'une nouvelle vague.

Les catastrophes naturelles restent moins souvent citées parmi les événements les plus effrayants : « le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien » (10 %), « la sécheresse et les canicules de l'été 2022 en France » (4 %) et « l'ouragan Katrina en 2005 » (3 %) ne regroupent que 17 % des citations (+2 points par rapport à 2024).

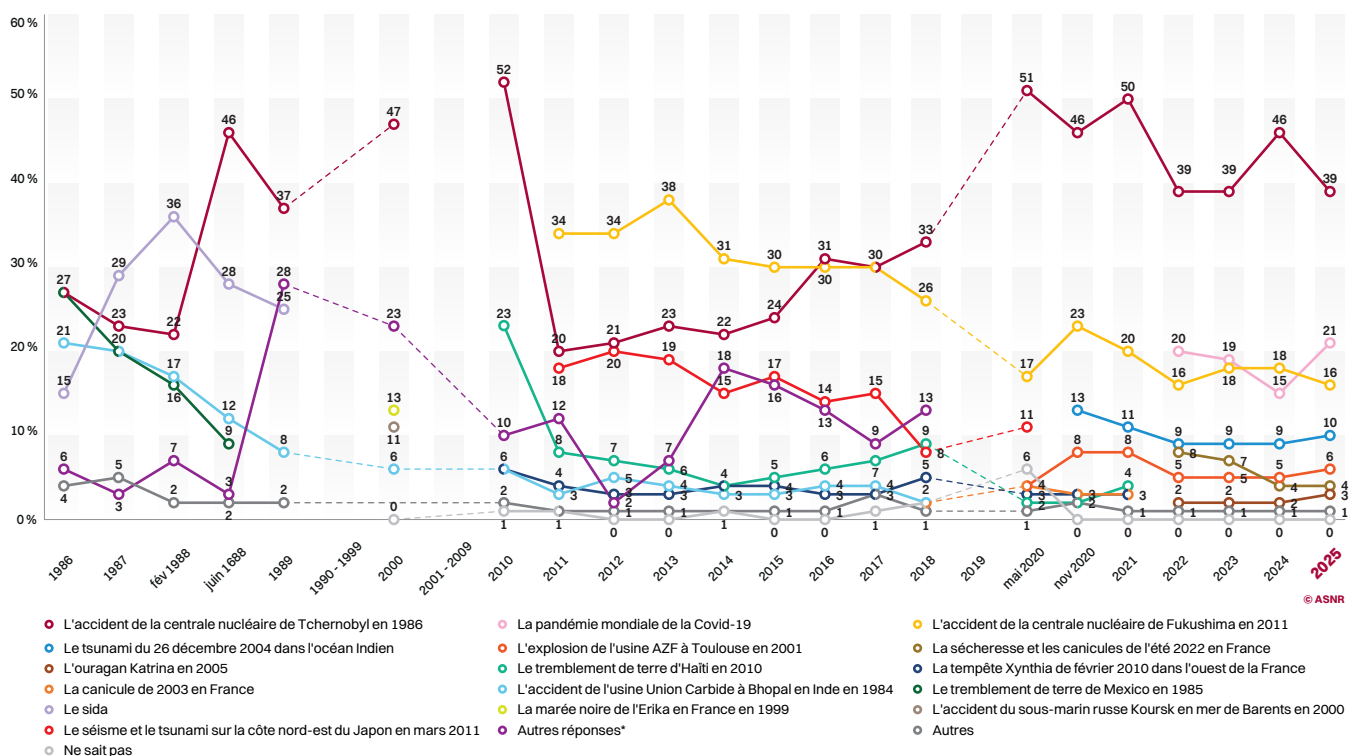
¹⁰ Bulletin national d'information OSCOUR du 23 septembre 2025. Santé publique France.

¹¹ Bulletin Infections respiratoires aiguës. Semaine 40 (29 septembre au 5 octobre 2025). Santé publique France.

QUESTION N°10

Parmi les événements catastrophiques suivants, quel est celui qui vous semble le plus effrayant ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1986-2025 (EN %)



En 2020, la modalité « l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans en 2005 » a été retirée. Auparavant, en 2019, « la canicule (France, Suède, Japon dans l'été 2018) » avait été remplacée par « la canicule de 2003 en France » et « les tremblements de terre (Haïti en 2010, Népal en 2015, Philippines et Indonésie en automne 2018) » par « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 ».

* La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : en 1989, « le tremblement de terre en Arménie » a recueilli 20 % des réponses. En 2000, « le crash du Concorde d'Air France » a recueilli 5 % des réponses. Par ailleurs, la courbe « autres » représente les réponses proposées par les répondants eux-mêmes. En 2019, 3 % des interviewés ont répondu spontanément « autre : Lubrizol », en référence à l'incendie de l'usine chimique à Rouen en septembre 2019. En 2022, les modalités « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 », « la tempête Xynthia de février 2010 dans l'ouest de la France » et « la canicule de 2003 en France » ont été supprimées ; les modalités « la sécheresse et les canicules de l'été 2022 en France », « la pandémie mondiale de Covid-19 » et « l'ouragan Katrina en 2005 » ont été ajoutées.

Un accident nucléaire envisagé en France

Depuis l'accident nucléaire de Fukushima en 2011, le Baromètre suit l'évolution de la perception par les Français de la possibilité qu'un accident de la même ampleur se produise en France.

En 2025, la part de Français considérant qu'un tel accident est possible recule de 5 points pour atteindre 51 %, son score le plus faible depuis l'introduction de la question en 2011. Ce nouveau record confirme la tendance à la baisse qui semblait se dessiner depuis 2021. Pour rappel, sur la période 2011-2020, la moyenne de réponses « oui » pour cette question était de 62 %. En 2021, le score d'adhésion chute de 5 points avant de se stabiliser, avec des scores annuels oscillant entre 56 % et 57 % sur la période 2021-2024.

Les résultats d'une autre question plus fine nous apprennent que 7 % l'imaginent « tout à fait probable », 35 % « plutôt probable » (-1 point) et 52 % « plutôt pas probable » (+2 points). Ainsi, 94 % des Français (+1 point) n'écartent pas totalement l'idée qu'un accident de la même ampleur que celui de Fukushima puisse se produire en France, contre seulement 5 % (-2 points) pour qui ce n'est « pas du tout probable »¹².

AVRIL 2026 Riverains

Les réponses recueillies en 2026 sont moins pessimistes. Cette année, 38 % des Français estiment un tel accident probable (-4 points par rapport à 2025). De plus, les riverains des installations nucléaires sont encore plus optimistes : seuls 30 % de ces derniers estiment un tel accident probable, soit 8 points de moins que l'ensemble des Français.

Enfin, 80 % des Français demeurent pessimistes quant au niveau de la préparation de la population française en cas d'accident nucléaire de grande ampleur : 46 % d'entre eux estiment que la population n'est « plutôt pas préparée » (+1 point par rapport à 2024) et 34 % qu'elle n'est « pas du tout préparée » (-2 points par rapport à 2024). Seuls 15 % des répondants estiment que la population est « plutôt préparée » et 4 % « tout à fait préparée ».

¹² Le 1 % restant correspond aux personnes n'ayant pas répondu à la question.

QUESTION N°11

Et, plus largement, diriez-vous que la population française est suffisamment préparée dans le cas où un accident nucléaire de grande ampleur se produise ?

NOVEMBRE 2025 (EN %)



© ASNR

● Oui, tout à fait préparée ● Oui, plutôt préparée ● Non, plutôt pas préparée ● Non, pas du tout préparée ● Je ne sais pas

Le terme « accident » est très peu associé au nucléaire

Après « coronavirus » en 2020, « vaccin » en 2021, « nucléaire » en 2022, « risque » en 2023, « radioactivité » en 2024, les Français ont été invités en 2025 à énoncer les cinq premiers mots que leur évoque le terme « accident ».

Les conséquences humaines, principale association au mot « accident »

Spontanément, les Français associent le terme « accident » principalement à ses conséquences. Celles-ci constituent la catégorie la plus représentée dans le corpus, avec 34 % de l'ensemble des citations et 35 % des mots cités en première intention.

Les conséquences évoquées sont d'abord humaines. Les mots « blessure » et « blessé » sont cités par 12 % des Français et arrivent en première position pour 20 % d'entre eux. Ensuite, les mots « mort » et « décès » regroupent 6 % des citations. Les séquelles psychologiques sont moins fréquemment évoquées (1 %). Elles occupent néanmoins une place dans les représentations des Français : 6 % d'entre eux citent des termes traduisant une projection émotionnelle face à l'accident, notamment de la « peur », mentionnée par 2 % des répondants.

Enfin, les conséquences matérielles représentent 5 % des citations, avec notamment les mots « dégâts » et « dommages » cités par respectivement 2 % et 1 % des Français.

Les accidents de la route : les premiers accidents auxquels les Français pensent

Parmi les différentes situations à risque, les accidents de la route représentent la situation que les Français associent le plus intuitivement au terme « accident ».

Les mots associés aux accidents de la route représentent 14 % de l'ensemble des citations et 24 % des mots cités en premier. Cette association est principalement portée par le mot « voiture », cité en premier par 21 % des Français et représentant 9 % de l'ensemble du corpus. Les autres moyens de transport sont nettement moins cités. Les deux roues motorisées ou les mobilités douces sont citées chacune par 1 % des Français.

Les autres domaines de risque dans lesquels un accident peut survenir ne sont cités que par 6 % des Français. Les accidents domestiques arrivent en tête, avec 2 % des citations. Le domaine du nucléaire recueille 1 % des réponses et est cité en premier par moins d'1 % des Français.

Enfin, les facteurs de risque représentent 2 % des citations et sont principalement associés à la circulation routière. Parmi eux, les plus fréquemment évoqués renvoient à la consommation de produits psychoactifs (2 %), aux collisions (1 %) et à la vitesse (1 %).

Un danger qui nous évoque d'abord les secours puis les assurances

Pour 10 % des Français, la première notion évoquée spontanément par le terme « accident » renvoie à sa gravité. Pour le définir, ils ont notamment utilisé des mots associés aux notions de « danger » (3 %) et de « catastrophe » (2 %).

Face à ce danger, les Français évoquent également les dispositifs de prise en charge auxquels ils pourraient avoir recours en cas d'accident, notamment les hôpitaux (4 %) et les pompiers (2 %).

Ils sont également 6 % à penser aux assurances pour les indemniser en cas d'accident. En revanche, seulement 1 % des mots évoquent la notion de prévention.

Finalement, parmi l'ensemble du corpus de mots, seuls 1 % des Français ont évoqué des mots en lien avec le nucléaire. Alors que le terme « accident » est utilisé aussi bien pour désigner un accident de la route qu'un accident nucléaire, les résultats montrent qu'il est beaucoup plus fortement ancré dans les représentations liées aux risques routiers que dans celles associées au nucléaire. Cette étude pourrait être approfondie en comparant les mots liés au nucléaire spontanément associés à d'autres termes. Celui de « catastrophe » constituerait notamment un point de comparaison intéressant.

QUESTION N°12

Qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit quand vous entendez le mot « accident » ? Veuillez me dire les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit.

NOVEMBRE 2025 (EN %) - REPRÉSENTATION DE LA TOTALITÉ DES MOTS CITÉS



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ASNR**

BP 17 – 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex
Email : hugo.lutun@asnr.fr

**Les éditions précédentes du Baromètre sont
disponibles sur Internet à l'adresse suivante :
<https://barometre-perceptiondesrisques.asnr.fr>**

ISSN : 3129 - 8591
Tous droits réservés ASNR
Septembre 2026
Conception graphique : Bulls Market Group

PROTÉGER LES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT DES RISQUES RADIOLOGIQUES ET NUCLÉAIRES

Créée en janvier 2025, l'ASNR (Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection) est l'autorité administrative indépendante chargée de contrôler, au nom de l'État, les activités nucléaires civiles en France.

Elle contribue à l'élaboration de la réglementation, expertise la sûreté des installations nucléaires, évalue les risques liés à l'usage des rayonnements ionisants et mène des programmes de recherche pluridisciplinaires, dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

L'ASNR assure une surveillance radiologique de l'environnement. En situation d'urgence radiologique, l'ASNR conseille les autorités sur les actions de protection de la population.

L'ASNR mène ses missions au service de la sûreté et de la radioprotection en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des opérateurs et des intérêts privés. Elle est guidée par des principes de rigueur et d'impartialité, d'intégrité scientifique et d'éthique.

Elle s'appuie, pour prendre ses décisions, sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'expertise des meilleurs spécialistes et le sens de la proportion aux enjeux.

L'ASNR s'inscrit dans une démarche continue de dialogue avec les parties prenantes. Elle veille à ce que les citoyens disposent d'une information claire et fiable sur les enjeux nucléaires et radiologiques et puissent participer à l'élaboration de ses décisions ainsi qu'à ses activités d'expertise et de recherche.

L'ASNR contribue au développement de la culture de sûreté et de radioprotection auprès des professionnels par son offre de formation et auprès des citoyens par la promotion des connaissances scientifiques et des comportements appropriés face aux différentes situations d'exposition aux rayonnements ionisants.

Au 1^{er} janvier 2026, l'ASNR rassemble

2 082

personnels de statuts public et privé

Pour mener à bien ses missions,
elle dispose d'un budget de

366 M€

(budget 2026 incluant les recettes
issues des activités de l'ASNR)

